

Ti-Père ou l'histoire du Carnaval de Québec

page 3

A Montréal: nouvelle vague de débrayage chez les enseignants

page 2

M. Stanfield commente durement la réforme fiscale de M. Benson

page 8

Les candidats du NPD s'en prennent à M. Trudeau

page 8

McClelland sera-t-il vendu à des intérêts américains?

page 16

M. Lamoureux autorise un débat spécial sur Home Oil

page 16

Les pensions aux anciens combattants augmentées

page 8

Nouvelles barricades à Reggio

page 16

Manifestations à Paris

page 16

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 63^e ANNÉE — Numéro 19,312

Prix QUINZE CENTS — Vendredi, 19 février 1971

Devant le Palais de Justice de Québec

Plus d'un millier d'enseignants manifestent malgré l'injonction

Par URIEL POITRAS

QUEBEC — Plus d'un millier d'enseignants de Montréal sont venus manifester hier à Québec, devant le Palais de Justice et l'édifice de la Fédération des commissions scolaires, au sujet du conflit qui oppose présentement le gouvernement et les enseignants concernant la déclassification.

Ces manifestations ont cependant été à bien dire l'exception des membres de l'Alliance des professeurs de Montréal et ni leurs confrères de la région de Québec, ni les dirigeants de la CEQ n'ont pu ou voulu y prendre part.



Plus d'un millier d'enseignants de Montréal sont venus manifester contre l'attitude de la Fédération des commissions scolaires dans le présent conflit sur la classification des enseignants. Tout s'est déroulé dans l'ordre devant le Palais de Justice et l'édifice de la Fédération des commissions scolaires, où ils ont choisi de manifester.

Par suite du renouvellement de l'injonction interdisant aux enseignants de manifester sur les terrains mêmes de la CEQ, à partir d'aujourd'hui, les enseignants qui se sont rendus jusqu'à l'édifice de la Fédération des commissions scolaires, à l'angle de la rue Bégon et de la rue d'Artois.

Cependant, la parole de la Fédération des commissions scolaires, M. Jean-Paul Sabourin, a déclaré que son organisme n'a pas l'intention de porter aucune accusation, ni la police de Québec, qui était chargée de la sécurité des lieux. Si des accusations devaient être portées, elles le seraient directement par le ministère public.

Les deux manifestations se sont d'ailleurs déroulées sans incidents marquant entre les forces de l'ordre et les manifestants.

Les enseignants de Montréal se sont réunis au Grand Séminaire de Québec, pour se rendre ensuite devant le Palais de Justice où comparaissent en Cour supérieure quelques uns de leurs confrères, par suite de l'occupation des locaux de la FCSCQ, lundi de la semaine dernière.

Les manifestants ont défilé dans un ordre parfait autour de la Place d'armes en scandant leur volonté de triompher dans le présent conflit. Ils se sont rendus dans l'après-midi devant les locaux de la FCSCQ, après avoir délibéré au Grand Séminaire sur l'utilité de transgresser l'injonction en campant délibérément sur les terrains de la Fédération.

Un premier groupe s'est rendu à l'entrée même de l'édifice et, lorsque l'ensemble des manifestants fut rendu sur les lieux, une quinzaine de policiers casqués se sont chargés de repousser, sans avertissement apparent, ceux qui voulaient demeurer dans l'entrée.

Il a fallu plusieurs avertissements de la part de la police et de la part du leader du groupe, M. Roland Lauson, pour convaincre les enseignants de se diriger vers le carré d'Youville, où l'on devait manifester devant les locaux du ministère de la Fonction publique. Après une heure de manifestations devant l'édifice de la Fédération, les enseignants fatigués par une journée dans la neige fondante, se sont dispersés.

L'idée des organisateurs de la manifestation était de se rendre en face des locaux du ministère de l'Éducation, sur la rue St-Amable et au ministère de la Fonction publique, mais la majorité des manifestants ont opté pour l'édifice de la FCSCQ. Certains voulaient aussi occuper les locaux de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), leur centrale syndicale, afin de les obliger à adopter des positions plus radicales.

Le conseil d'administration de la CEQ avait décidé la veille de n'assumer que la coordination de manifestations devant les ministères de l'Éducation et de la Fonction publique et refusait de s'impliquer dans toute autre manifestation, spécialement devant l'édifice de la FCSCQ.

L'Association des professeurs de Québec avait pour sa part voté mercredi soir contre la grève et l'Association des professeurs de la banlieue de Québec n'a pu prêter main forte aux enseignants de l'Alliance de Montréal parce que certains de ses officiers étaient occupés à comparaître en Cours supérieure.

Enfin, on a attendu en vain que le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul Allier, ou encore le premier ministre Robert Bourassa, ne manifestent les intentions du gouvernement face à ce conflit. Il faudra vraisemblablement attendre le début de la session parlementaire, mardi prochain, pour connaître les plans du gouvernement.

Entretiens, les négociations sont rompues et les grèves tournantes doivent continuer.

Dès la prochaine session

Projet de loi pour introduire le syndicalisme agricole au Québec

Pour combattre le chômage

La possibilité d'une rencontre avec les maires n'est pas écartée

Par Germain DION

OTTAWA (PC) — La possibilité d'une rencontre du gouvernement fédéral avec les maires des grandes municipalités, et les provinces, pour discuter du chômage n'est plus apparue aussi éloignée, aux Communautés, jeudi.

Le ministre responsable de l'habitation, M. Robert Andras, a en effet déclaré, à des questions de l'opposition, que cette rencontre était «une bonne possibilité», vu les réponses encourageantes qu'il recevait de ses contacts officiels auprès des provinces.

Le gouvernement fédéral ne veut toutefois faire les premiers pas, semble-t-il, estimant que la compétence sur les municipalités relève des provinces.

Interrogé aux Communautés par M. Lincoln Alexander PC-Hamilton-Ouest, à propos de la participation du fédéral à une telle conférence, M. Andras a déclaré: «Si les provinces veulent nous convoquer à une conférence avec les maires et les municipalités, nous serons très heureux d'y participer».

M. Andras a ajouté qu'il avait déjà pris des contacts officiels avec les provinces à ce sujet.

REFUS DE TRUDEAU

Plus tôt, cette semaine, le premier ministre Trudeau avait toutefois écarté la suggestion de la tenue d'une pareille conférence «tripartite» pour explorer les moyens de combattre le chômage, ajoutant qu'il ne voyait là rien de constructif après les entretiens qu'Ottawa venait d'avoir avec les provinces, à la conférence constitutionnelle.

De même, avait demandé M. Perry Ryan PC-Spokane, pourquoi le gouvernement fédéral ne remplacerait-il pas ses prêts aux municipalités par des subventions ou des programmes à frais partagés?

Une telle suggestion, avait alors répondu M. Trudeau entraînerait inévitablement des hausses d'impôts dont les habitants des grandes villes, à commencer par Toronto, feraient les frais.

Le Nouveau Parti démocratique réclame depuis un temps la tenue d'une conférence entre le fédéral, les provinces et les municipalités, pour étudier, affirmait ses députés, le far-



Les deux grands QUATRE



Jean Béliveau est revenu au Colisée pour y rencontrer les Pee-Wee et la foule québécoise. L'hommage qu'on lui rendit ne fut pas plus tiède que les précédents, car son 500^e but prouve qu'il est toujours un GRAND du hockey. Ce n'est évidemment pas par hasard que le Gros Bill rencontre celui qui, vingt ans après lui, accomplit des exploits aussi fantastiques que les siens. Guy Lafleur eut le temps de voir son idole avant de prendre la route avec les Remparts en direction de Drummondville où, hier soir, son but enregistré 29 secondes avant la fin du match procura une victoire de 6-5 à son équipe. C'était son 105^e de l'hiver.

Béliveau a signé beaucoup d'autographes et fut la cible d'une avalanche de questions des journalistes québécois. Voici quelques-unes de ses réponses:

Q—Est-ce ta dernière saison dans la Nationale?

R—C'est un problème que je solutionnerai en temps et lieu. Pour le moment, ma seule préoccupation est d'aider le Canadien à finir le plus haut possible dans le classement et à gagner la coupe Stanley.

Q—Pouvez-vous penser sérieusement à la Coupe Stanley?

R—L'esprit de l'équipe est à son meilleur et dans de courtes séries, tout peut arriver. Nous avons autant de chances que n'importe qui.

Q—A ta retraite, accepteras-tu une position de pilote?

R—Je ne dis pas que je ne serai jamais pilote. Mais ce ne sera sûrement pas juste après mes jours actifs. Les voyages et l'éloignement de ma famille commencent à peser lourd et je m'orienterai hors du hockey à la fin de ma carrière. Par la suite, je ne sais pas. Peut-être manquerai-je l'atmosphère du hockey.

Q—Qu'est-ce que ça prend pour être un bon pilote?

R—Je dirais que c'est le don de communiquer. Red Kelly et Punch Imlach l'ont au plus haut point.

Q—Comment comparerais-tu Claude Ruel et Al MacNeil?

R—Les deux ont de bonnes connaissances de base du hockey. Ruel n'a jamais désiré le poste d'entraîneur. Il l'a pris pour aider Sam. Il était plus heureux comme délégué et c'est pourquoi il est retourné à ses premières amours.

Q—Est-ce plus dur de piloter aujourd'hui qu'autrefois?

R—Sûrement. Les jeunes sont plus éveillés, plus intelligents et plus exigeants. Un entraîneur doit se faire accepter: il ne peut plus se contenter de commander.

Q—Vises-tu le record du Canadien de 545 buts?

R—Dans le moment, je vise mon 501^e but, et après, cela je viserai le 502^e.

Q—Que penses-tu de Guy Lafleur?

R—Je ne l'ai pas tellement vu jouer, mais un gars qui a 103 buts doit sûrement faire quelque chose correctement.

VENDREDI, 19 FEVRIER

Tournoi International de Hockey Pee-Wee (Colisée de Québec)
Jitney du Carnaval (Club Curling Jacques-Cartier)

12.30—Dîner des Secrétaires (Château Frontenac)

20.30—Théâtre du Trident "Zero 71" (Grand Théâtre de Québec)

21.00—Danse de la joie de Coca-Cola Ltee (Palais du Bonhomme)

21.00—Bal de la Reine (Château Frontenac) Admission: \$35.00 le couple.

24.00—La nuit de jazz (Palais Montcalm)

SAMEDI, 20 FEVRIER

Tournoi International de Hockey

Key Pee-Wee (Colisée de Québec)

Jitney du Carnaval (Club Curling Jacques-Cartier)

9.00—Jeux Inter-Duchés — Tir au Pistolet (Club de Tir Ste-Foy)

13.00—Défilé des Canots

20.00—Défilé de Nuit du Carnaval (St-Cyrille, Des Erables, Chemin Ste-Foy, St-Jean, De La Fabrique, Buade, Du Fort, St-Louis, Grand-Allée jusqu'à Place Georges V)

22.00—Danse de la joie de Coca-Cola (Palais du Bonhomme)

23.15—Reportage sur le Défilé du Carnaval (CBVT Canal 11)

24.00—Gala Musical Carnavalesque (Colisée de Québec)

DIMANCHE, 21 FEVRIER

Jitney du Carnaval (Club Curling Jacques-Cartier)

9.00—Jeux Inter-Duchés — Tir au Pistolet (Club de Tir Ste-Foy)

9.00—Rallye du Carnaval (Palais du Bonhomme)

13.00—Jeux Inter-Duchés — Patinage Artistique (Pavillon de la Jeunesse)

15.00—Course en Canots entre Québec et Lévis et Retour

19.30—Théâtre du Trident "Zero 71" (Grand Théâtre de Québec)

20.00—Danse de la joie de Coca-Cola Ltee (Palais du Bonhomme)

20.00—Hockey — Voyageurs de Montréal vs As de Québec (Colisée)

Lundi et mardi

voir page 3

Carnet Bonhomme Carnaval

Calendrier Pee-Wee

AUJOURD'HUI

9.00—AA — Citadelles vs Tor. Shopsy's

10.05—AA — Don Valley vs Boston

11.30—C — Thornhill vs Donnacona

12.35—C — Villeneuve vs Buckingham

1.40—Vancouver vs Charlottetown (Ex.)

3.30—B — Finale Richmond Hill vs Whitby

5.00—A — Finale Oshawa vs Sault Ste-Marie

6.30—AA — Finale

8.00—C — Finale

DEMAIN-SAMEDI

9.00—A — C — Demi-Finale

10.05—AA — B — Demi-Finale

11.30—Caughnawaga vs Pointe-à-Blanc

12.45—Lasalle vs Boston

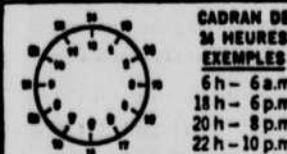
1.55—Burnaby vs Bellegarde (Ex.)

3.10—GRANDE FINALE

Pour de plus amples détails se référer en pages 9 et 10



QUEBEC VISITE ECLAIR — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa s'est rendu hier soir, sur la rue Ste-Thérèse, où il a fait une visite-éclair. M. Bourassa a fait la tournée des monuments de glace dans des diligences. Il va sans dire que le dispositif de sécurité de la SQ était là...



Courrier de deuxième classe enregistré
ment No — 0748

Sommaire

annonces classées	14
Décès et funérailles	15
Finance	6
Féminine	5
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles internationales	16
Nouvelles provinciales	2
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes d'emploi	15
Spectacles	7
Sport	9-10-11-12-13



Ensoleillé. Minimum de 10 à 15. Maximum entre 20 et 25. Après pour samedi nébulosité croissante avec neige tard dans la journée.

— Détails en page 15 —

Chez les enseignants

Nouvelle vague de débrayage à Montréal

MONTREAL (PC) — Une nouvelle vague de débrayage a débuté jeudi sur le secteur catholique des écoles de Montréal, tandis qu'un mouvement de dissidence se dessinait au sein même de l'association des professeurs protestants.

Un porte-parole de la commission des écoles protestantes a révélé en effet que près de 45 pour cent des 3.000 membres du Montreal Teacher's Association avaient fait la sourde oreille à l'appel au débrayage lancé mercredi soir par leurs dirigeants syndicaux. Cependant, les professeurs dissidents qui se sont présentés au travail se sont retrouvés, dans bien des cas, devant des classes vides, les parents ayant gardé leurs enfants à la maison.

L'association des enseignants protestants avait observé une trêve de quatre jours pour permettre la reprise des négociations sur la déclassification. La suspension des grèves n'ayant pas donné de résultats concrets, l'association a décidé mercredi soir de recommencer ses "séances d'étude". Les quelque 1.000 professeurs protestants réunis jeudi après-midi au centre Paul Sauvé devaient se prononcer pour ou contre la poursuite des arrêts de travail.

MEDIATEUR EXTRAORDINAIRE

Pendant ce temps, le conflit continuait sur plusieurs fronts: — Réunie pour la première fois depuis le 21 janvier, les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à la suggestion de leur président, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ont recommandé à la table patronale de négociation de proposer "l'intervention dans les plus brefs délais d'un médiateur extraordinaire dans le conflit actuel". Et le commissaire Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, s'est inscrit en faux contre la décision de la CECM de faire expulser par la police les enseignants qui occupaient ses bureaux depuis quelques semaines.

— L'Alliance des professeurs de Montréal a multiplié ses débrayages. Ainsi, 4.000 instituteurs ont fait la grève dans 103 écoles, privant de cours environ 1.000 étudiants. L'Education, M. Guay, Saint-Pierre, a déclaré ne pas envisager l'adop-

tion de lois spéciales pour contraindre les professeurs à reprendre le travail. Selon lui, le code provincial du travail prévoit des mesures suffisantes pour assurer le retour à la normale.

— Plusieurs centaines de professeurs, y compris des membres de l'Alliance de Montréal, ont manifesté à Québec leur mécontentement vis-à-vis d'une demande d'injonction de la Fédération des commissions scolaires catholiques, qui cherche à faire expulser les professeurs de Sainte-Foy qui occupent ses bureaux.

— Les 2.167 étudiants du CEGEP de Saint-Laurent ont été privés de cours jeudi à la suite du débrayage de leurs 103 professeurs.

INTENSIFICATION

L'APM a déclaré qu'elle intensifierait son action revendicative pour protester contre l'expulsion, mercredi, des ensei-

gnants qui occupaient les locaux de la CECM et les bureaux de l'éducation. Des agents de la force publique étaient postés, jeudi, devant les deux édifices en question.

Le conflit du monde de l'enseignement porte principalement sur les décisions du comité provincial de classification qui avait évalué les qualifications de certains professeurs et avait "gelé" leur salaire en attendant qu'ils prennent des cours de perfectionnement. Les salaires des instituteurs varient présentement de \$4.500 à \$14.500.

La convention collective signée par le gouvernement, les commissions scolaires et les syndicats de professeurs vient à expiration cette année.

Les pourparlers entre représentants gouvernementaux et syndicaux demeurent toujours dans une impasse, les autorités ayant refusé de négocier tant que les enseignants n'auraient

pas mis fin à leurs débrayages. Bien que le gouvernement ait accepté de ne pas réclamer le remboursement des salaires versés "en trop" à quelque 300 professeurs, en vertu des nouveaux critères de classification, l'Alliance des professeurs prétend qu'il "se refuse systématiquement" à négocier de façon sérieuse les autres revendications des enseignants.

L'APM a voté lundi dernier contre le recours à la grève générale et les membres de l'Alliance des professeurs de Québec ont fait, autant mercredi soir, affirmant qu'ils avaient été mal informés sur la controverse de la déclassification.

Les professeurs de CEGEP, regroupés en deux syndicats, dont l'un est affilié à la Corporation des enseignants du Québec et l'autre à la Confédération des syndicats nationaux, doivent se prononcer aujourd'hui pour ou contre la grève générale.



Les policiers de Ste-Foy ont dû repousser une trentaine de manifestants qui avaient décidé de bloquer l'entrée de l'édifice de la Fédération des commissions scolaires, malgré l'injonction qui interdisait l'accès aux groupes d'enseignants. C'est le seul mini-accrochage qui s'est produit au cours d'une manifestation de plus de 1.000 enseignants de Montréal, hier à Québec. Ils protestent contre l'attitude de la FCSCQ dans le conflit sur la classification des enseignants.

Paul Rose retire son mandat à Lemieux pour le présent procès

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Sommé par le juge Marcel Nichols de préciser s'il acceptait ou s'il refusait Me Robert Lemieux comme son avocat, Paul Rose a fait savoir à la cour jeudi après-midi qu'il retirait son mandat à Me Lemieux pour "le présent procès".

Durant l'avant-midi, le juge avait refusé à Me Lemieux la permission de plaider une requête de mistrial — procès avorté — et lui avait donné jusqu'à 14h30 pour obtenir de son client une précision sur son mandat.

Rose ayant été expulsé de la cour par le juge, c'est Me Lemieux qui a remis au tribunal un texte signé de l'accusé où celui-ci déclare que Me Lemieux demeure son seul et unique défenseur et affirmant que l'avocat n'avait jamais été congédié. Mais Rose ajoutait:

"Je retire à Me Lemieux le mandat d'être mon plaideur, considérant comme inutile sa présence comme plaideur à un procès nul et irrégulier, duquel ma présence n'est même pas requise. Je demande à Me Lemieux de se retirer du prétoire tant et aussi longtemps que je serai absent de la cour."

L'accusé ajoutant que si le procès devait se continuer en sa présence, — "sans lui", disait-il — il continuerait à être son propre plaideur assisté de Me Lemieux comme avocat conseil.

Après avoir donné lecture du document, le juge a rappelé les deux conditions qu'il avait posées pour le retour en cour de Paul Rose:

— qu'il fasse des excuses au tribunal pour les propos peu élogieux qu'il a tenus à l'égard du juge, et

— qu'il signe une déclaration écrite s'engageant à avoir un comportement digne du tribunal.

Après avoir rappelé que lors de son exclusion de la cour, Rose avait refusé son avocat conseil Me Pierre Cloutier, le juge a déclaré que l'accusé ne pourrait continuer à chaker la situation maintenant qu'il avait refusé d'accorder un mandat clair et précis à Me Lemieux. Il a donc demandé à Me Claude Boisvert, l'observateur envoyé par le Barreau, de demeurer en cours jusqu'à la fin du procès.



Participez au CONCOURS DU PLUS BEL HOMME en soumettant votre candidat

POUR PLUS DE DETAILS ECOUTEZ TOUS LES MATINS DE 9H 30 A 11H 30 (heures de l'été)

Studio 11

LA SUPER-ÉMISSION RADIO DE RADIO-CANADA



FORMULAIRE FACULTATIF DE PARTICIPATION

PROPOSÉ PAR:		NOM DU PLUS BEL HOMME:	
NOM DE FAMILLE:	PRÉNOM:	NOM DE FAMILLE:	PRÉNOM:
Adresse complète:		Adresse complète:	
N° de téléphone (domestique):		N° de téléphone (affaires):	
N'oubliez pas le code régional			

Remettre ce formulaire de participation avec une photo récente (moins d'un an) de votre candidat, dans un enveloppe scellée, à la radio de votre région.

Castonguay promet qu'il s'occupera du problème des travailleurs sociaux

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a pris l'engagement de s'occuper du problème que représente l'impasse dans les négociations commencées il y a 14 mois entre les 1.000 travailleurs syndiqués et les propriétaires des agences de service social du Québec.

C'est ce que déclare la partie syndicale dans un communiqué remis à la presse mercredi, précisant qu'après la manifesta-

tion qui s'est déroulée, vendredi dernier, devant l'édifice du ministère des Affaires sociales, les représentants syndicaux ont réussi à obtenir une rencontre avec le ministre Castonguay et le sous-ministre en titre, le Dr Jacques Brunet.

Les travailleurs syndiqués des agences sociales CSN poursuivent actuellement leurs protestations au niveau de leur employeur respectif en déclenchant des journées d'étude.

Les négociations, qui en étaient au stade de la conciliation, ont été rompues il y a quatre semaines, et les deux parties en rejettent l'une sur l'autre la responsabilité.

Les principaux points en litige sont les clauses monétaires et para-monétaires. La partie syndicale réclame une autre la parité de salaire avec leurs confrères des agences publiques et service social qui occupent des emplois identiques.

Bons du trésor

OTTAWA (P.C.) — Une nouvelle émission de bons du trésor du gouvernement du Canada, lancée jeudi à 91 jours, a rapporté \$163 millions aux prix et rendements moyens de 98,874 et 4,57 pour cent. La semaine dernière, même montant et mêmes conditions: 98,863 et 4,61 pour cent.

À 182 jours: \$45 millions, à 97,716 et 4,69 pour cent. La semaine précédente, montant analogue et mêmes conditions: 97,722 et 4,66 pour cent.

LES VRAIS AMATEURS DE SPORT

NE MANQUENT PAS DE LIRE CHAQUE JOUR l'Action

Bien des gens portent UN DENTIER sans aucun ennui

Votre dentier vous ennuit-il et vous embarrasse-t-il en se redressant quand vous mangez, riez ou parlez? Supprimez alors vos problèmes de prothèse dentaire pour dentiers FASTEETH. D'emploi facile, FASTEETH maintient fermement votre dentier plus longtemps et vous permet de manger plus facilement. Allez, la poudre FASTEETH n'agit pas sous les prothèses. Nul effet gonfleur, ardeur ou paresthésie. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement. Demandez vite votre FASTEETH d'emploi facile à tout rayon de pharmacie.

Trois-Rivières obligée de ré-embaucher 3 policiers

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Une sentence arbitrale rendue publique jeudi oblige la ville de Trois-Rivières à ré-embaucher deux de ses policiers congédiés en janvier 1970.

L'arbitre Jules Brière a ordonné en effet la réintégration des policiers Paul Dallaire et Jean-Marie Hubert, dont la Commission de police du Québec avait recommandé le congédiement à la suite d'une enquête sur certains événements reliés à leur travail à l'escouade de la moralité.

Intervenu à la suite de griefs de l'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières qui s'opposait aux licenciements, M. Brière a reproché aux deux policiers de s'être rendus, en

uniforme de gendarmerie, à la piste de course de Trois-Rivières et d'avoir parié sur des courses de chevaux.

Toutefois, il a ordonné le réengagement de M. Dallaire au grade de sergent — détective avec tous les avantages qui lui confèrent la loi et la convention collective, rétroactivement à la date du congédiement, sauf pour une période de trois mois.

Pour sa part, le lieutenant-détective Jean-Marie Hubert devra être réembauché au rang de sergent de police, avec tous les avantages que prévoit pour ce poste la convention collective, depuis la date de son congédiement.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHEERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Dr André Dorion, o.d.

Dr Ghislain Dionne, o.d.

OPTOMETRISTES

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

EXPLICATIONS		
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (1) enfants; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.		
AUJOURD'HUI — VENDREDI		
P.M.	12-30	3-Where The Heart Is • 4-Actualités • 5-Minuterie • 6-Bewitched • 7-10-10 vous informe • 8-The Flintstones • 9-12-12 vous informe • 10-13-13 vous informe • 11-14-14 vous informe • 12-15-15 vous informe • 13-16-16 vous informe • 14-17-17 vous informe • 15-18-18 vous informe • 16-19-19 vous informe • 17-20-20 vous informe • 18-21-21 vous informe • 19-22-22 vous informe • 20-23-23 vous informe • 21-24-24 vous informe • 22-25-25 vous informe • 23-26-26 vous informe • 24-27-27 vous informe • 25-28-28 vous informe • 26-29-29 vous informe • 27-30-30 vous informe • 28-31-31 vous informe • 29-32-32 vous informe • 30-33-33 vous informe • 31-34-34 vous informe • 32-35-35 vous informe • 33-36-36 vous informe • 34-37-37 vous informe • 35-38-38 vous informe • 36-39-39 vous informe • 37-40-40 vous informe • 38-41-41 vous informe • 39-42-42 vous informe • 40-43-43 vous informe • 41-44-44 vous informe • 42-45-45 vous informe • 43-46-46 vous informe • 44-47-47 vous informe • 45-48-48 vous informe • 46-49-49 vous informe • 47-50-50 vous informe • 48-51-51 vous informe • 49-52-52 vous informe • 50-53-53 vous informe • 51-54-54 vous informe • 52-55-55 vous informe • 53-56-56 vous informe • 54-57-57 vous informe • 55-58-58 vous informe • 56-59-59 vous informe • 57-60-60 vous informe • 58-61-61 vous informe • 59-62-62 vous informe • 60-63-63 vous informe • 61-64-64 vous informe • 62-65-65 vous informe • 63-66-66 vous informe • 64-67-67 vous informe • 65-68-68 vous informe • 66-69-69 vous informe • 67-70-70 vous informe • 68-71-71 vous informe • 69-72-72 vous informe • 70-73-73 vous informe • 71-74-74 vous informe • 72-75-75 vous informe • 73-76-76 vous informe • 74-77-77 vous informe • 75-78-78 vous informe • 76-79-79 vous informe • 77-80-80 vous informe • 78-81-81 vous informe • 79-82-82 vous informe • 80-83-83 vous informe • 81-84-84 vous informe • 82-85-85 vous informe • 83-86-86 vous informe • 84-87-87 vous informe • 85-88-88 vous informe • 86-89-89 vous informe • 87-90-90 vous informe • 88-91-91 vous informe • 89-92-92 vous informe • 90-93-93 vous informe • 91-94-94 vous informe • 92-95-95 vous informe • 93-96-96 vous informe • 94-97-97 vous informe • 95-98-98 vous informe • 96-99-99 vous informe • 97-100-100 vous informe • 98-101-101 vous informe • 99-102-102 vous informe • 100-103-103 vous informe • 101-104-104 vous informe • 102-105-105 vous informe • 103-106-106 vous informe • 104-107-107 vous informe • 105-108-108 vous informe • 106-109-109 vous informe • 107-110-110 vous informe • 108-111-111 vous informe • 109-112-112 vous informe • 110-113-113 vous informe • 111-114-114 vous informe • 112-115-115 vous informe • 113-116-116 vous informe • 114-117-117 vous informe • 115-118-118 vous informe • 116-119-119 vous informe • 117-120-120 vous informe • 118-121-121 vous informe • 119-122-122 vous informe • 120-123-123 vous informe • 121-124-124 vous informe • 122-125-125 vous informe • 123-126-126 vous informe • 124-127-127 vous informe • 125-128-128 vous informe • 126-129-129 vous informe • 127-130-130 vous informe • 128-131-131 vous informe • 129-132-132 vous informe • 130-133-133 vous informe • 131-134-134 vous informe • 132-135-135 vous informe • 133-136-136 vous informe • 134-137-137 vous informe • 135-138-138 vous informe • 136-139-139 vous informe • 137-140-140 vous informe • 138-141-141 vous informe • 139-142-142 vous informe • 140-143-143 vous informe • 141-144-144 vous informe • 142-145-145 vous informe • 143-146-146 vous informe • 144-147-147 vous informe • 145-148-148 vous informe • 146-149-149 vous informe • 147-150-150 vous informe • 148-151-151 vous informe • 149-152-152 vous informe • 150-153-153 vous informe • 151-154-154 vous informe • 152-155-155 vous informe • 153-156-156 vous informe • 154-157-157 vous informe • 155-158-158 vous informe • 156-159-159 vous informe • 157-160-160 vous informe • 158-161-161 vous informe • 159-162-162 vous informe • 160-163-163 vous informe • 161-164-164 vous informe • 162-165-165 vous informe • 163-166-166 vous informe • 164-167-167 vous informe • 165-168-168 vous informe • 166-169-169 vous informe • 167-170-170 vous informe • 168-171-171 vous informe • 169-172-172 vous informe • 170-173-173 vous informe • 171-174-174 vous informe • 172-175-175 vous informe • 173-176-176 vous informe • 174-177-177 vous informe • 175-178-178 vous informe • 176-179-179 vous informe • 177-180-180 vous informe • 178-181-181 vous informe • 179-182-182 vous informe • 180-183-183 vous informe • 181-184-184 vous informe • 182-185-185 vous informe • 183-186-186 vous informe • 184-187-187 vous informe • 185-188-188 vous informe • 186-189-189 vous informe • 187-190-190 vous informe • 188-191-191 vous informe • 189-192-192 vous informe • 190-193-193 vous informe • 191-194-194 vous informe • 192-195-195 vous informe • 193-196-196 vous informe • 194-197-197 vous informe • 195-198-198 vous informe • 196-199-199 vous informe • 197-200-200 vous informe • 198-201-201 vous informe • 199-202-202 vous informe • 200-203-203 vous informe • 201-204-204 vous informe • 202-205-205 vous informe • 203-206-206 vous informe • 204-207-207 vous informe • 205-208-208 vous informe • 206-209-209 vous informe • 207-210-210 vous informe • 208-211-211 vous informe • 209-212-212 vous informe • 210-213-213 vous informe • 211-214-214 vous informe • 212-215-215 vous informe • 213-216-216 vous informe • 214-217-217 vous informe • 215-218-218 vous informe • 216-219-219 vous informe • 217-220-220 vous informe • 218-221-221 vous informe • 219-222-222 vous informe • 220-223-223 vous informe • 221-224-224 vous informe • 222-225-225 vous informe • 223-226-226 vous informe • 224-227-227 vous informe • 225-228-228 vous informe • 226-229-229 vous informe • 227-230-230 vous informe • 228-231-231 vous informe • 229-232-232 vous informe • 230-233-233 vous informe • 231-234-234 vous informe • 232-235-235 vous informe • 233-236-236 vous informe • 234-237-237 vous informe • 235-238-238 vous informe • 236-239-239 vous informe • 237-240-240 vous informe • 238-241-241 vous informe • 239-242-242 vous informe • 240-243-243 vous informe • 241-244-244 vous informe • 242-245-245 vous informe • 243-246-246 vous informe • 244-247-247 vous informe • 245-248-248 vous informe • 246-249-249 vous informe • 247-250-250 vous informe • 248-251-251 vous informe • 249-252-252 vous informe • 250-253-253 vous informe • 251-254-254 vous informe • 252-255-255 vous informe • 253-256-256 vous informe • 254-257-257 vous informe • 255-258-258 vous informe • 256-259-259 vous informe • 257-260-260 vous informe • 258-261-261 vous informe • 259-262-262 vous informe • 260-263-263 vous informe • 261-264-264 vous informe • 262-265-265 vous informe • 263-266-266 vous informe • 264-267-267 vous informe • 265-268-268 vous informe • 266-269-269 vous informe • 267-270-270 vous informe • 268-271-271 vous informe • 269-272-272 vous informe • 270-273-273 vous informe • 271-274-274 vous informe • 272-275-275 vous informe • 273-276-276 vous informe • 274-277-277 vous informe • 275-278-278 vous informe • 276-279-279 vous informe • 277-280-280 vous informe • 278-281-281 vous informe • 279-282-282 vous informe • 280-283-283 vous informe • 281-284-284 vous informe • 282-285-285 vous informe • 283-286-286 vous informe • 284-287-287 vous informe • 285-288-288 vous informe • 286-289-289 vous informe • 287-290-290 vous informe • 288-291-291 vous informe • 289-292-292 vous informe • 290-293-293 vous informe • 291-294-294 vous informe • 292-295-295 vous informe • 293-296-296 vous informe • 294-297-297 vous informe • 295-298-298 vous informe • 296-299-299 vous informe • 297-300-300 vous informe • 298-301-301 vous informe • 299-302-302 vous informe • 300-303-303 vous informe • 301-304-304 vous informe • 302-305-305 vous informe • 303-306-306 vous informe • 304-307-307 vous informe • 305-308-308 vous informe • 306-309-309 vous informe • 307-310-310 vous informe • 308-311-311 vous informe • 309-312-312 vous informe • 310-313-313 vous informe • 311-314-314 vous informe • 312-315-315 vous informe • 313-316-316 vous informe • 314-317-317 vous informe • 315-318-318 vous informe • 316-319-319 vous informe • 317-320-320 vous informe • 318-321-321 vous informe • 319-322-322 vous informe • 320-323-323 vous informe • 321-324-324 vous informe • 322-325-325 vous informe • 323-326-326 vous informe • 324-327-327 vous informe • 325-328-328 vous informe • 326-329-329 vous informe • 327-330-330 vous informe • 328-331-331 vous informe • 329-332-332 vous informe • 330-333-333 vous informe • 331-334-334 vous informe • 332-335-335 vous informe • 333-336-336 vous informe • 334-337-337 vous informe • 335-338-338 vous informe • 336-339-339 vous informe • 337-340-340 vous informe • 338-341-341 vous informe • 339-342-342 vous informe • 340-343-343 vous informe • 341-344-344 vous informe • 342-345-345 vous informe • 343-346-346 vous informe • 344-347-347 vous informe • 345-348-348 vous informe • 346-349-349 vous informe • 347-350-350 vous informe • 348-351-351 vous informe • 349-352-352 vous informe • 350-353-353 vous informe • 351-354-354 vous informe • 352-355-355 vous informe • 353-356-356 vous informe • 354-357-357 vous informe • 355-358-358 vous informe • 356-359-359 vous informe • 357-360-360 vous informe • 358-361-361 vous informe • 359-362-362 vous informe • 360-363-363 vous informe • 361-364-364 vous informe • 362-365-365 vous informe • 363-366-366 vous informe • 364-367-367 vous informe • 365-368-368 vous informe • 366-369-369 vous informe • 367-370-370 vous informe • 368-371-371 vous informe • 369-372-372 vous informe • 370-373-373 vous informe • 371-374-374 vous informe • 372-375-375 vous informe • 373-376-376 vous informe • 374-377-377 vous informe • 375-378-378 vous informe • 376-379-379 vous informe • 377-380-380 vous informe • 378-381-381 vous informe • 379-382-382 vous informe • 380-383-383 vous informe • 381-384-384 vous informe • 382-385-385 vous informe • 383-386-386 vous informe • 384-387-387 vous informe • 385-388-388 vous informe • 386-389-389 vous informe • 387-390-390 vous informe • 388-391-391 vous informe • 389-392-392 vous informe • 390-393-393 vous informe • 391-394-394 vous informe • 392-395-395 vous informe • 393-396-396 vous informe • 394-397-397 vous informe • 395-398-398 vous informe • 396-399-399 vous informe • 397-400-400 vous informe • 398-401-401 vous informe • 399-402-402 vous informe • 400-403-403 vous informe • 401-404-404 vous informe • 402-405-405 vous informe • 403-406-406 vous informe • 404-407-407 vous informe • 405-408-408 vous informe • 406-409-409 vous informe • 407-410-410 vous informe • 408-411-411 vous informe • 409-412-412 vous informe • 410-413-413 vous informe • 411-414-414 vous informe • 412-415-415 vous informe • 413-416-416 vous informe • 414-417-417 vous informe • 415-418-418 vous informe • 416-419-419 vous informe • 417-420-420 vous informe • 418-421-421 vous informe • 419-422-422 vous informe • 420-423-423 vous informe • 421-424-424 vous informe • 422-425-425 vous informe • 423-426-426 vous informe • 424-427-427 vous informe • 425-428-428 vous informe • 426-429-429 vous informe • 427-430-430 vous informe • 428-431-431 vous informe • 429-432-432 vous informe • 430-433-433 vous informe • 431-434-434 vous informe • 432-435-435 vous informe • 433-436-436 vous informe • 434-437-437 vous informe • 435-438-438 vous informe • 436-439-439 vous informe • 437-440-440 vous informe • 438-441-441 vous informe • 439-442-442 vous informe • 440-443-443 vous informe • 441-444-444 vous informe • 442-445-445 vous informe • 443-446-446 vous informe • 444-447-447 vous informe • 445-448-448 vous informe • 446-449-449 vous informe • 447-450-450 vous informe • 448-451-451 vous informe • 449-452-452 vous informe • 450-453-453 vous informe • 451-454-454 vous informe • 452-455-455 vous informe • 453-456-456 vous informe • 454-457-457 vous informe • 455-458-458 vous informe • 456-459-459 vous informe • 457-460-460 vous informe • 458-461-461 vous informe • 459-462-462 vous informe • 460-463-463 vous informe • 461-464-464 vous informe • 462-465-465 vous informe • 463-466-466 vous informe • 464-467-467 vous informe • 465-468-468 vous informe • 466-469-469 vous informe • 467-470-470 vous informe • 468-471-471 vous informe • 469-472-472 vous informe • 470-473-473 vous informe • 471-474-474 vous informe • 472-475-475 vous informe • 473-476-476 vous informe • 474-477-477 vous informe • 475-478-478 vous informe • 476-479-479 vous informe • 477-4



Au Secours, on m'a enlevé...

Ca y est, ça devait arriver. J'ai été enlevé la nuit dernière et je me suis fait conduire jusqu'à Jonquière où les élèves du CEGEP étaient bien fiers de leur prise surprise. Mon escorte Jacques Samson et moi-même avons dû nous plier aux exigences de nos ravisseurs qui ont insisté pour que nous nous rendions jusqu'à Jonquière dans un camion. Il faut dire que le voyage a été assez long, à cause bien entendu du Parc des Laurentides. Cependant j'ai été bien traité et je suis rentré chez nous aux petites heures ce matin. Le rapt a été commis à 11 heures hier soir alors que j'effectuais une apparition au Patro Roc-Amadour.



Au cours des derniers jours, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs écoles où j'ai couronné les reines de divers carnivals étudiants. De mignonnes et gentilles petites filles, par dizaines, compétitionnant dans ce sport nouveau genre et se livrant des luttes épiques pour accéder à la royauté de tout ce petit monde. Il faut dire que le spectacle est prenant et que tout est fait comme dans un vrai Carnaval. Capsules, tirage au sort, couronnes, sœurs de diamants (hum ! tout y passe). Il faut dire que le Carnaval de Québec n'est pas prêt de manquer de duchesses dans les années futures et que toutes les écoles sont de véritables pépinières...

Le premier ministre chez "Ti-Père"

Hier, c'était définitivement la journée de Ti-Père, le sympathique taulier de la rue du Carnaval. En effet, après avoir été fait membre honoraire du Conseil de l'âge d'or de la région de Québec, Ti-Père a reçu hier soir la visite surprise du premier ministre Robert Bourassa qui a tenu à venir lui serrer la main dans sa voiture. La visite du premier ministre a cependant été de courte durée, car ce dernier devait retourner au parlement pour des engagements importants. Le président du Carnaval, M. Marc Fortier et les membres de son exécutif étaient également sur place pour accueillir le visiteur.

D'un Duché à l'autre...

Le chef de l'opposition conservatrice à Ottawa, M. Robert Stanfield est attendu à Québec dimanche. Il assistera à la course en canots... J'aimerais savoir pourquoi Aline Samson, dame de compagnie de nos charmantes duchesses mange de la miasme avant de se coucher... Paul-André Pichette, qui est en charge des escortes du Bonhomme, peut tout faire au téléphone, même ronfler... Avis au Père Cléche du Manoir Louis-Joliet. C'est ce soir le Bal de la Reine... A ne pas manquer au Grand Théâtre: Faby en Afrique par le Théâtre du Trident... Voici les activités carnavalesques à l'affiche lundi et mardi prochains:

LUNDI, 22 FEVRIER
20h00 — Danse de la joie Coca-Cola (Palais du Bonhomme)
20h00 — Exposition des Chars Allégoriques (31ème Avenue)
MARDI, 23 FEVRIER
20h00 — Danse de la joie Coca-Cola (Palais du Bonhomme)
21h00 — Election de la Duchesse par Excellence de Matinée (Palais du Bonhomme)
22h00 — Clôture du Carnaval (Palais du Bonhomme)



par Lionel GALLICHAN

L'Hon. Juge Eugène Marquis, J.C.S. rendra jugement le 17 mars prochain dans deux causes où des citoyens de Québec sont accusés d'avoir conduit leur automobile au moment où leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Il s'agit de deux procès de novo, c'est-à-dire que les deux automobilistes avaient déjà été trouvés coupables, l'un par un juge de la Cour municipale et l'autre par un juge des sessions de la Paix, et qu'ils en appellent de ces jugements devant un juge de la Cour Supérieure, qui doit, de nouveau, entendre toute la preuve.

Hier, la Cour en était au stade des plaidoiries.

Me Narcisse Proulx, un brillant criminaliste québécois, a vaillamment soutenu la thèse d'innocence de ses deux clients.

Il n'avait cependant pas la tâche facile puisqu'il devait faire face à deux adversaires de taille, en la personne de Me Pierre Trahan, substitut du Procureur-général, d'une part, et de Me André Carrier, du Contentieux municipal, d'autre part.

Tout en admettant que l'ivresse peut rendre de grands services à la société et à l'administration de la justice, Me Proulx souligne qu'il s'agit là d'un instrument de précision, conséquemment très fragile et qui doit être utilisé avec de grandes précautions et manipulé par des techniciens compétents.

Passant en revue toute la preuve, l'avocat de la défense a signalé au tribunal certaines faiblesses et contradictions dans les témoignages de la poursuite, tout en insistant sur certains passages de la preuve d'expertise offerte par le Dr André Paquet m.d., et par M. Jean-Marie

Morin, chimiste de l'Institut médico-légal et de police technique, de Montréal. Au cours de son témoignage, ce dernier a déclaré qu'en dépit de toutes les précautions, l'ivresomètre peut parfois indiquer, en plus ou en moins jusqu'à 10 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. Cette marge d'erreur peut être très significative, surtout lorsque la teneur d'alcool dans le sang d'un individu est voisine de la limite prévue dans la loi, soit 0,8.

Les enquêtes préliminaires dans les cas de Richard Hudson et Raynald Noël, tous deux accusés en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, ont été remises respectivement au 17 et au 24 mars prochain.

Cette remise a été consentie à la demande de la Couronne, vu l'absence d'un témoin.

Ce sont les avocats Paul Picard et Gervais Labrecque qui occupent pour la défense dans les deux causes.

Par ailleurs, la contre-preuve de la Couronne et les plaidoiries dans le procès de Maurice Labadie et Raymond Sutton, tous deux accusés du vol et du recel de la fameuse collection Duplessis, ont été remises à une date ultérieure, à cause de l'absence de Raymond Sutton et de son avocat Me Raymond Shoffey.

Robert Lavoie, âgé de 26 ans, de Québec, a été accusé, hier, d'avoir volé le 29 mai dernier, la somme de \$311,00 dans une épicerie, et au mois de novembre, d'avoir volé des cigarettes pour une valeur de \$52 dans la même épicerie, après s'être introduit par effraction. L'accusé a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été fixée au 17 mars. Tout cautionnement lui a été refusé.

Dès la prochaine session

Projet de loi pour introduire le syndicalisme agricole au Québec

Le rapport Stryckman

Une enquête sociologique sur les prêtres du Québec

Par Thérèse Dallaire

L'enquête sociologique sur les prêtres du Québec, dirigée par Paul Stryckman et dont la première tranche du rapport a servi d'outil de travail à l'Assemblée plénière des évêques qui s'est terminée hier à Québec, a été qualifiée par son Eminence le cardinal Roy, de "mine précieuse de renseignements". C'est une étude, dit-il, très détaillée et très nuancée, qui nous permet de mieux connaître l'état du clergé québécois et la pensée des prêtres sur certains sujets, de même que leurs attentes pour l'avenir. Nous attendons avec impatience la deuxième tranche.

L'Archevêque de Québec tenait hier en fin d'après-midi une conférence de presse avec Son Excellence Mgr Marius Parc, évêque de Chicoutimi. Conférence de presse convoquée par l'Office des communications sociales, et qui a porté sur deux points: 1) présentations des dix-sept vœux émanant du travail accompli dans quatre ateliers sur les différents aspects mais en relief par le rapport Stryckman et 2) le travail des évêques dans le domaine de l'éducation.

VOEUX DU RAPPORT:

Les vœux émis par l'Assemblée plénière et qui ont été remis à la Commission épiscopale du Clergé et à l'Office diocésain du Clergé, afin qu'ils ne deviennent pas lettre morte, tendent à l'utilisation maximale des ressources humaines tant sur le plan de la répartition des prêtres des regroupements des individus, qu'au niveau de la formation du clergé, du recyclage des prêtres, etc... Ainsi à l'item 14, on

peut lire: "que face aux exigences nouvelles de l'Eglise et du monde, on étudie des voies d'accès au sacerdoce, autres que celles scientifiques des Facultés de théologie. "Ainsi explique Son Eminence, l'ouvrier qui a 30 et 40 ans désire se faire prêtre et n'a pas de formation classique traditionnelle, peut quand même accéder à son désir par une formule différente à partir de ce qu'il possède déjà, et qui viendra compléter ses connaissances, sans imposer un cours académique. "Son Eminence assure que l'expérience a déjà été tentée en Europe.

Dans la même ligne de pensée les Offices du Clergé doivent s'intéresser à une 2e et 3e carrières pour les prêtres, afin qu'ils assument à chaque époque de leur vie, des tâches qui correspondent à leurs ressources et qui leur permettent de donner une image attirante de leur sacerdoce tout au long de leur vie active. Ainsi un prêtre enseignant pourra à un certain temps être affecté au ministère paroissial.

CELIBAT DES PRETRES:

Interrogé sur la lenteur des études faites sur le célibat des prêtres incluant les différents aspects: exégétique, historique, théologique et pastoral, le Primat de l'Eglise canadienne a répondu, qu'il y a lenteur dans ces études comme en toute chose d'intérêt universelle. La loi du célibat des prêtres est universelle. Elle intéresse l'Eglise universelle, dit-il. L'étude des évêques du Québec s'inscrit dans l'étude générale faite au Canada. Elle sera présentée au secrétariat du synode qui se tiendra à Rome en octobre

prochain. "Les évêques du Canada pourront parler sur le sujet de déclarer Son Eminence. Des projets, des amendements seront suggérés, des corrections apportées... puis le vote sera pris. Pressé de donner son opinion sur la question dans le contexte canadien, le Cardinal Roy a affirmé que jusqu'au moment où le clergé du Québec n'a pas été une source d'élan et de dévouement. Que par conséquent pour sa part il appuie la décision du pape. Le célibat est une richesse à conserver. Mais à poursuivre son Eminence ce qui est bon pour le Canada, l'Afrique ou tout autre pays?...

2) LES EVÊQUES ET L'EDUCATION:

On a reproché, semble-t-il aux évêques de se désintéresser des problèmes de l'éducation au Québec. Or, les évêques n'ont jamais cessé une étude continue de l'évolution dans l'éducation par des rencontres avec les organismes responsables. L'association des aumôniers, les recteurs de l'université, le comité épiscopal de la cathédrale, est toujours très actif. Depuis un mois, les évêques ont tenu des journées d'information, des jours d'animation avec les responsables de l'éducation: ministres et sous-ministres, représentants du comité catholique et du comité protestant en vue de l'élaboration de nouvelles perspectives. Le Cardinal a qualifié de "très lourd" le travail des évêques dans le domaine de l'éducation.

Lors de cette assemblée plénière, tenue à Québec, les évêques ont élu les membres de l'exécutif de l'A.E.D. dont son Eminence le Cardinal Roy est le président.

Par Pierre BELLEMAIRE

QUEBEC — Le ministre Normand Toupin s'est engagé à soumettre un projet de loi en première lecture dès la reprise de la session, le 23 février prochain, et une rencontre entre le ministre de l'Agriculture et les représentants de FEDCO aura lieu lundi prochain.

Tel est en substance ce qui ressort de l'assemblée groupant une quinzaine de ministres et députés québécois ainsi que quelque 1.200 cultivateurs, le tout sous la présidence de M. Albert Allain, président de l'Union des Cultivateurs du Québec. Cette séance s'est tenue hier après-midi au CEGEP Ste-Foy.

TROIS POINTS SAILLANTS

Il faut retenir trois points saillants de cette journée d'étude, qui sont, au dire de M. Normand Toupin, le comité des prix, le mode de paiement et la marque de commerce. Ajoutons à cela qu'une intervention économique du gouvernement provincial se fait de plus en plus imminente.

La question traitant sur le syndicalisme agricole a été étudiée particulièrement, hier, alors que les membres présents ont démontré aux autorités gouvernementales qu'ils croyaient fortement à une représentation syndicale reconnue du parlement québécois. Appuyé solidement par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a pile aux revendications "controversées" des agriculteurs pour finalement déclarer qu'un projet de loi sera présenté en première lecture, et ce dès la reprise des travaux à l'Assemblée nationale.

Quant au programme à élaborer, le ministre Toupin s'est contenté de révéler qu'une consultation sérieuse se fera à l'échelle des dirigeants de l'UCC et des producteurs agricoles avant de soumettre une étude relativement à cette affaire.

M. Toupin a continué en disant que "une esquisse de zonage dans la production devrait être présentée d'ici la fin du mois, lequel zonage consisterait à diviser le Québec en trois secteurs différents, à savoir la région de Montréal se rattachant à la zone de production multiple, la région du Nord-Ouest québécois qui se spécialiserait à la production limitée et, enfin, la région de Québec pouvant entrer dans la zone à production restreinte.

Par ailleurs, M. Toupin a refusé de divulguer le contenu de la programmation que l'on envisage, mais il s'est dit optimiste quant à la réussite d'une telle entreprise.

L'INTERVENTION DE PINARD

L'intervention du ministre de la Voirie ne pouvait être plus à point, étant donné la situation tendue de l'ensemble des agriculteurs présents à cette rencontre. La confirmation des déclarations du ministre de l'Agriculture à l'égard de la zone à production limitée, qui ne se sont pas gènes pour transmettre aux haut-fonctionnaires leur mécontentement et leur impatience devant "l'inertie" du gouvernement en matière d'agriculture.

Pour sa part, M. Albert Allain, président de l'UCC, a avoué, lors d'une conférence de presse, qu'il s'agissait là d'un sursis de la part de l'UCC face aux autorités du gouvernement québécois.

"Quoique j'aie grande confiance que le gouvernement soit enfin éveillé au réel problème qui existe actuellement dans le domaine de l'agriculture, j'estime que les pressions se feront de plus en plus fortes si les autorités en place persistent à moisir sur leur position".

C'est sur ces mots que M. Allain a dit que les ministres commencent à attacher de l'importance au litige agricole, auquel les cultivateurs se voient dans l'espoir de l'éliminer.

En conclusion, disons que la rencontre prévue pour lundi prochain entre les membres de la FEDCO et le ministre Toupin devrait, tout au moins, enlever les "problèmes" engendrés par cet organisme. Somme toute, les cultivateurs sont satisfaits de l'assemblée d'hier avec beaucoup d'espoir et il semblerait que la situation doive se normaliser avant le début de l'été.

Les employés de SOGEFOR rencontrent les autorités

QUEBEC (Par P.B.) — Par suite de la journée d'étude des agriculteurs, hier, quelques-uns des huit députés crédités présents à cette journée ont profité de la circonstance pour mettre en contact les employés de SOGEFOR et les autorités gouvernementales.

Brièvement, notons qu'un échange a eu lieu entre le premier ministre, M. Robert Bourassa, avec les quelque cent travailleurs de la compagnie d'exploitation forestière.

M. Bourassa a dit aux employés de SOGEFOR que des négociations devaient à nouveau se dérouler entre les administrateurs de la compagnie et le gouvernement afin de ramener cette entreprise. Le ministre du Travail, qui était alors en conférence avec M. Bourassa, a dit pour sa part qu'une réponse leur serait donnée d'ici mardi.

M. Gérard D. Lévesque, qui était aussi présent à cette rencontre imprévue, a rassuré les travailleurs de SOGEFOR en leur disant de partir en paix, d'autant plus que le gouvernement québécois détenait environ 50 pour cent des parts de cette compagnie, qui devrait fermer ses portes le 5 mars.

Cette "mini" manifestation a principalement été organisée par les députés crédités de Portneuf, Richmond, L'Ange et Arthabaska, dont MM. Yvon Brochu et Jean-Louis Bédard.

Faits Divers

Par Lionel Galliehan

Un écolier de 12 ans, Réal Tremblay, de Sault-au-Mouton, dans le comté de Saguenay, a perdu la vie, mercredi soir après avoir été heurté par une automobile conduite par M. Patrick Bouchard, de Baie-des-Bacons. La tragédie se serait produite, lors d'un dépassement sur la route 15.

La mort de la jeune victime a été constatée par un médecin de l'hôpital des Escoumains.

Un employé de la compagnie de Finance Avec, boulevard Charest, à Québec, a été victime d'un hold up, vers six heures, hier soir, au moment où il montrait dans sa voiture avec un dépôt bancaire au montant d'environ \$2.000, contenu dans une serviette de cuir. Un des trois individus qui ont participé au crime, a d'abord demandé du feu à l'employé pendant que deux cagoullards surgissaient derrière et s'emparaient de la serviette et de son contenu, non sans avoir au préalable asséné un vigoureux coup de poing au visage de l'employé de la compagnie de finance.

La police alertée a aussitôt entrepris une enquête, munie des maigres renseignements fournis par la victime sur le signalement des membres du trio.

Par ailleurs, le sous-inspecteur Gérard Mabeux, de la Brigade criminelle de la Sûreté de Québec, signalait, hier, quelques plaintes d'effraction et de vol, de même que des tentatives de vol, dans la capitale.

A la compagnie Chinle, par exemple, au 55 de la rue Dalhousie, des malfaiteurs se sont introduits dans l'établissement, et ils ont préparé tout un assortiment d'accèssoires électriques évalué à plusieurs centaines de dollars, butin qu'ils ont abandonné sur place, puisqu'ils ont été dérangés dans leur expédition criminelle, soit par la présence d'un gardien ou par un système d'alarme.

D'autres voleurs se sont également introduits par effraction dans les bureaux de l'Assesseur Gosselin, au 510 de la rue Saint-Réal, et y ont dérobé un montant d'argent et quelques objets.

Enfin, des plaintes d'effraction avec intention ont été rapportées à la police dans des résidences de la rue Raymond-Casgrain, de la rue Duval, de la rue Boisseau, de la rue Champlain et de la 22ème Rue.

Une autre tentative de vol a été signalée au restaurant Charivari, rue Saint-Joseph, près de l'hôtel Saint-Roch.

Ti-Père ou l'histoire du Carnaval d'hiver de Québec

Par Remy D'ANJOU

En 1964, Lionel Faucher, qui, avec ses compères de la rue Ste-Thérèse, construisait des monuments de glace pour embellir la rue, décide de transformer le sous-sol de sa maison en un endroit où les gars pourraient se réunir pour se réchauffer entre deux sessions de travail.

Cette initiative de M. Faucher que tout le monde connaît sous le surnom de Ti-Père, venait ainsi de poser un geste qui devait faire époque dans les annales du Carnaval, et il venait, sans le savoir, de s'assurer de recevoir chez lui la visite de personnes qu'il n'aurait jamais songé rencontrer de toute sa vie.

Dès sa première année d'existence, la voûte Chez Ti-Père recevait un visiteur de marque en la personne du lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois. Ce dernier se rendit chez Ti-Père un dimanche après-midi et il passa plusieurs minutes avec les gens de la rue Ste-Thérèse. Avant de partir, il signa le livre d'or et invita tout le monde à venir le rencontrer à sa résidence de Bois de Coulonges, dans le cours de l'été. Le même soir, M. Comtois mourrait dans l'incendie qui ravageait sa résidence officielle.



le. Cette visite de M. Comtois est un souvenir que Ti-Père et son épouse conservent précieusement.

Cependant, il y a d'autres souvenirs moins tristes que Ti-Père garde au fond de son cœur. Les visites que le premier ministre du Canada, Pierre Elliott-Trudeau et la princesse Grace de Monaco lui firent pendant le Carnaval 1969 ont marqué à tout jamais la vie de cet homme simple, plein de bonhomie et de douceur.

Quand on su que la princesse Grace viendrait à Québec, le maire Lamontagne fit un pari avec Ti-Père. Il lui paria \$5 qu'il n'aurait pas le cran d'embrasser la princesse. C'en était assez pour que M. Faucher se décide et lorsque Grace fit son apparition à la voûte maintenant célèbre, Ti-Père lui planta un baiser sur la joue, ce qui lui fit gagner son pari.

Ti-Père aura tout probablement l'occasion de rencontrer à nouveau la charmante princesse de son conte de fée puisqu'il doit, en compagnie de son épouse, se rendre à Monaco, pendant l'été, invité par Grace.

Des milliers de personnes se rendent chez Ti-Père pendant le Carnaval et cette année, pendant la première fin de semaine du Carnaval, 800 personnes ont défilé dans la voûte en deux jours. C'est



Il faut un médiateur dans le conflit des enseignants



l'éditorial de
**Roger
BRUNEAU**

Les grèves tournantes amorcées il y a quelques semaines par l'Alliance des professeurs de Montréal se sont propagées depuis à travers d'autres régions et risquent actuellement de s'étendre encore jusqu'à frapper tous les secteurs de l'enseignement du Québec d'ici quelques jours. Hier seulement, une centaine d'écoles étaient fermées privant quelque 75.000 étudiants de leurs cours, et des CEGEP se sont joints au mouvement durant la journée.

Il est regrettable que les enseignants aient choisi de faire la grève pour défendre un principe et des intérêts péculaires. Cette action ne manque pas de nuire aux étudiants, même si certaines associations de jeunes et des parents ont décidé de se joindre aux enseignants pour les soutenir. Celui qui devra payer la plus forte proportion des pots cassés sera l'étudiant, surtout si le mouvement amorcé devait encore s'intensifier comme cela est certainement à prévoir actuellement.

Les enseignants savent que la grève est illégale et injustifiée à ce stade de l'application de la convention collective. En acceptant de signer la convention en 1969, ils se sont engagés à travailler sans interruption aux conditions énoncées dans le texte, jusqu'à l'expiration de la convention, soit jusqu'en juin prochain. On a dit que cette convention laissait ouvertes, un certain nombre de questions dont celle de la classification, mais ce n'est certes pas dans l'esprit du texte que ces questions soient réglées par tous les moyens imaginables, y compris la grève ou le "lock-out", avant

l'expiration de la convention du moins. En outre, le recours à la grève s'est effectué très rapidement, alors qu'on n'avait pas épuisé les autres moyens de solutionner le problème. La négociation elle-même n'a pas été explorée très profondément. On a manqué de sérieux et du sens des responsabilités en déclenchant si hâtivement des grèves, tournantes ou pas.

Même si on poussait le raisonnement jusqu'à soutenir que les enseignants ont le droit de grève en une telle circonstance, on pourrait encore leur reprocher d'avoir dérogé à la règle en ne suivant pas les étapes prévues par la loi pour que soit acquis le droit de grève.

La situation est maintenant passablement gâtée dans ce domaine. Il faut reconnaître que le gouvernement a tenté une approche en n'insistant pas sur la nécessité pour certains professeurs reclassés de rembourser des sommes au gouvernement, mais le problème va plus loin que cela. Il est évident que les enseignants ne reculeront pas facilement qu'ils n'abandonneront pas les avantages gagnés au cours des négociations. Le gouvernement de son côté, voudra maintenir des positions de principe difficiles à défendre.

Peut-être que le mieux, pour le moment, serait de trouver un médiateur pour rapprocher les deux parties. Cet homme, qu'il s'offre volontairement ou qu'il soit nommé par le gouvernement, devra être compétent et impartial, un homme qui n'est pas partie au gouvernement, un homme qui pourrait bien n'être même pas un enseignant mais qui connaît bien le milieu. Ce médiateur, s'il est soigneusement choisi, pourra éventuellement rapprocher les deux parties et empêcher la situation de dégénérer en un conflit qui ne pourra que s'aggraver.

En désignant un médiateur pour solutionner le problème, le gouvernement

devrait donner aux enseignants l'assurance que les solutions qu'on pourra trouver autour d'une table de négociation et en présence de cet intermédiaire, seront ajoutées à la prochaine convention collective soit dès le mois de juin.

Et pour le moment, pourquoi n'envisagerait-on pas de revenir aux dispositions de la convention qui prévalait en 1968 où tout était prévu concernant la classification. Ces mesures pourraient demeurer en application en attendant de trouver une solution de rechange. Ainsi, personne n'y perdrait et le conflit n'aurait plus sa raison d'être.

X X X

Un enseignant qui défendait la position de ses confrères sur les ondes d'un poste radiophonique local, hier matin. Il affirmait que les lois sont faites pour être changées. Une telle affirmation n'est pas sérieuse dans la bouche d'un homme qui doit par ailleurs être compétent puisqu'il est désigné pour représenter un groupe et parler en son nom. Lorsque le législateur adopte une loi, c'est en vue d'établir un ordre, suivant une logique émanant de la raison et pour assurer le bien commun de la société. Dire qu'une loi peut éventuellement être changée, amendée, modifiée, c'est l'évidence même puisque les raisons et les circonstances justifient son adoption peuvent changer avec le temps. Mais affirmer que la loi "est faite pour être changée", c'est aussi peu sérieux que de dire qu'elle est faite pour être violée. S'il fallait reconnaître de tels principes, on ferait mieux de renoncer à établir un ordre social et à rédiger des lois.

S'il arrive qu'un jour la loi ne réponde plus aux besoins de la communauté, si elle devient désuète avec le temps, c'est au législateur qu'il appartient de l'abolir ou de l'amender et non à un individu ou à un groupe qui veut s'élever en autorité ou se substituer à elle.

Une véritable fraternité

Réflexions à l'occasion de
LA SEMAINE DE LA
FRATERNITE
(14-21 février 1971)

par Guy Marchessault

FRATERNITE: ça évoque des besoins et des désirs tellement différents, selon les individus auxquels on s'adresse. Pourtant ça prend ses racines dans le même terreau fertile: la famille, les frères et sœurs, l'époux et l'épouse...

FRATERNITE: pour d'anciens, c'est un cri de ralliement, qui aggrègue les hommes autour d'un même objectif, dans un "fraternel" partage des difficultés. "Liberté, égalité, fraternité..."

FRATERNITE: c'est aussi une bannière sous laquelle se rangent tous les "camarades" qui luttent contre l'exploitation de leurs frères humains par les "impérialistes", qu'ils soient capitalistes ou communistes.

FRATERNITE: c'est ce sentiment d'union qui nous porte vers tous les hommes de la terre, de quelque nation ou de quelque religion qu'ils soient, mais qui attire particulièrement nos regards vers les plus pauvres d'entre eux.

FRATERNITE: c'est le sommet dans la hiérarchie des valeurs, lorsque les valeurs d'amitié prennent le pas sur d'autres moins importantes comme l'argent, le succès...

FRATERNITE: c'est peut-être, pour des millions d'hommes, le mot le plus important du vocabulaire: parce que c'est celui qui donne un sens à leur vie, c'est celui qui leur motive profondément c'est leur idéal de vie.

FRATERNITE: un désir? une motivation? un idéal?... voilà qui est déjà fort éloquent et irremplaçable. Mais ne serait-ce qu'un idéal, dont on ne goûte jamais les fruits, encore trop vagues et pas mûrs? Pourtant tous les hommes ont spontanément ces élans du cœur qui nous font réaliser qu'au fond, chacun est bon, que la bonté de cœur est inscrite quelque part en son être. Ne serait-ce pas la finalement la racine ultime de la fraternité?

Pour un chrétien, non; c'est encore plus que cela. Plus qu'un idéal, qu'un but ultime; plus que les élans de bonté cachés dans les replis du cœur humain.

La FRATERNITE: c'est Martin Luther King en action, avant sa mort, mais aussi dans cette mort même.

La FRATERNITE: c'est Charles de Foucauld, dans son désert de Tamanrasset, avec ses Touaregs auxquels il a sacrifié sa vie.

La FRATERNITE: c'est François d'Assise, parmi ses "frères" les hommes et sa "sœur" la nature.

La FRATERNITE: c'est Benoît, sur le Mont-Cassin, réunissant des frères pour qu'ensemble ils cheminent plus allègrement vers le Christ.

La FRATERNITE: c'est Jésus de Nazareth et ses disciples, unis par la Révélation de la Parole, même après le départ du Maître: "Ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme..."

La FRATERNITE: pour un chrétien, c'est Jésus-Christ, frère de tous les hommes, notre frère, parce que nous pouvons tous nous unir au seul vrai Dieu grâce à lui, et dire avec lui: "Abba... Notre Père".

Malgré toute sa bonne volonté, l'homme sent ses limites sur le chemin de l'amour. Le péché est là, qui dynamite tellement souvent nos âmes, les enlaidit d'égoïsme et d'intérêts propres, et les détourne de Dieu.

C'est alors qu'intervient notre frère le Christ, Fils de Dieu et frère des hommes, qui nous appelle au dépassement: il faut racheter l'amour blessé, il faut redonner son sens profond à la bonté du cœur. Le rachat de l'amour, c'est la pierre de touche de la totale fraternité. Il ne peut s'opérer que par et dans le Christ, qui nous unit entre nous en une même famille.

Une expérience humaine que nous avons tous vécue peut nous faire saisir quelque peu la force de l'union fraternelle dans le Christ, qui rachète l'amour et qui dépasse tous les égoïsmes. Quand des parents et amis se rassemblent pour fêter un événement important, un mariage par exemple, il règne une atmosphère remarquable dans la salle de banquet; la joie des nouveaux époux se reflète sur les convives. Toutes les rivalités, toutes les petites jalousies ou les rancœurs sont mises entre parenthèses, oubliées pour l'après-midi du

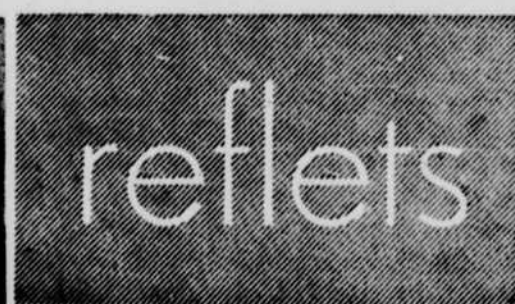
moins, parce que la joie est communicative. Tels beaux-frères, ennemis politiques jurés, se retrouveront tout à coup autour d'un même verre, pas tellement par une soudaine attirance réciproque que parce qu'ils sont unis par une force "en avant d'eux" qui leur fait dépasser leur égoïsme quotidien. Cette force d'attraction, ce pôle d'attraction rejoint et unit les hommes: pour célébrer la joie des noces de leur

ami réciproque, nos deux bellégérants sont amenés à vivre la fraternité plus intensément; et cela risque de les reconcilier définitivement! Ainsi en est-il du Christ et de son Père, qui en nous détournant de notre égoïsme et en nous attirant "par en avant", en faisant concentrer sur eux notre regard à tous, parviennent à nous réunir en une véritable FRATERNITE, qui trop souvent sans eux ne

résisterait pas aux intempéries de nos caractères par trop humains.

Et, au fond, cette présence d'amour, de fraternité, n'est-ce pas l'Esprit du Christ présent en nous, qui rassemble nos communautés pour l'Action de grâce? Nous comprenons peut-être mieux alors cette phrase si profonde du Christ: "Que tous soient un..."

G. M./CREDO, Montréal, févr. 1971.



Ces adultes, quels enfants!

Car, c'est un adulte! Un homme même! Et depuis longtemps déjà! Les temps grisonnants, qui lui donnent cette douceur d'expression, le font plus beau qu'autrefois, mais ne lui en logent pas moins au cœur une sorte de dépit rageur: sa jeunesse n'est plus qu'un souvenir! Et déraisonnable, il se prend à regretter bien des fredaines qu'il n'a pas faites, les audaces qu'il n'a pas osées! Plusieurs choses qu'en ce temps-là les sages jugeaient être sottises de jeunesse, et qu'une sorte d'intégrité prudente, maintenue sans trop de combats (ne pas savoir, aide bien à surestimer ses vertus!) l'ont toujours retenu de commettre!

Maintenant? Il a déposé une partie de ses convictions; il a perdu l'habitude des sacrifices volontaires (encaisser ceux qui lui tombent dessus suffisent à le préoccuper!) il pratique pour avoir la paix avec l'entourage, sans plus, et il se demande sincèrement ce qui peut bien le retenir d'être humainement lui-même, une bonne fois? Dans pas trop longtemps! D'être un

tantinet pire que meilleur! De vivre sa vie dans tous les sens et les non-sens du mot? Se conduire en égoïste, en irresponsable, mentir élégamment en paroles ou en actions; faire grand cas du bien d'autrui, voler prudemment ce qui lui tombe sur la main surtout et tant d'autres petites choses ont l'air de si bien réussir à leurs adeptes qu'il en est à se demander s'il n'y aurait pas avantage à se laisser un peu, à faire le fou... raisonnablement avant de n'avoir plus envie de grand-chose. Quel mauvais moment à passer que celui-là, ce recyclage hasardeux de la conscience, ce rattrapage du mauvais esprit. Bien des cinquante ans sont ainsi en perte de sagesse la maturité étant loin de clore l'ère des combats!

C'est un adulte, depuis longtemps déjà... Il fut bon catholique dans le temps, et d'ailleurs il n'a jamais dit qu'il ne l'était plus! Il est inquiet, et intérieurement satisfait, que la Foi l'impressionne moins qu'avant! D'ailleurs ça se dit, et ça se lit: pratiquer devient une chose quasi

personnelle! A quoi bon se forcer à faire grand bien du moment qu'on ne fait pas grand mal? Ne vaut-il pas mieux considérer la maturité folâtreuse comme une période de rémission?... Et, s'interroge la conscience de qui ne croit plus très bien à son âme et compte néanmoins sur son Dieu.

La conscience parle quand ça lui plaît, le plus généralement quand ça ne nous convient guère! Une belle encombrante celle-là! Et impossible à serrer, ce qui est encore pire! Ne pas en tenir compte ne sera jamais qu'illusoire et temporaire: si elle se tait, elle n'en criera que mieux par la suite, ou point même d'empêcher les jours et de gêner les nuits!

Vous qui avez toujours compté avec elle, ne prétendez pas la museler! Vous seriez mieux avisé de vous en servir de quelques réflexions, avant de passer à l'action du mal, ou à l'omission du bien ce qui est aussi redoutable, et guère plus avançant!

Françoise L. ROY

Au sujet du bilinguisme

LETTRE à
M. ARNOLD HART, président de la
Banque de Montréal, qui prononça, le
25 janvier, une allocution sur le bilinguisme devant les membres du Temple
Emanuel de Westmount.

Monsieur,

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu votre conférence: "Québec doit préciser sa politique linguistique". (Cf. Le Devoir du 28 janvier, p. 4). Vous avez développé votre sujet avec beaucoup de réalisme, de courage et d'a-propos. Je vous en félicite.

Vous avez raison d'affirmer que c'est par l'enseignement qu'il faut chercher à solutionner le problème des langues, et celui des rapports entre les deux principaux groupes ethniques de notre pays. Comme vous je déplore qu'on n'essaie pas davantage à donner aux francophones une maîtrise supérieure de la langue anglaise; cela leur aiderait davantage à réaliser leurs légitimes ambitions et à accéder aux plus hauts postes auxquels ils ont droit.

Il est urgent que le gouvernement provincial précise sa politique linguistique. Ceci n'expliquerait-il pas, en partie, le retard de l'emploi des subventions déjà faites par le fédéral au bilinguisme? On se souvient qu'en mai, Ottawa octroya au Québec une subvention substantielle, répartie sur quatre ans, pour l'enseignement de la langue seconde. L'entente était rétroactive au 1er janvier 1970. Après treize mois, n'est-il pas regrettable que cette aide n'ait commencé à se concrétiser?...

En juin dernier, j'ai présenté quelques suggestions au ministère de l'Éducation au sujet de l'utilisation de l'aide fédérale au bilinguisme. On m'a répondu: "Vos recommandations cadrent presque entièrement avec nos projets". Réponse encourageante, sans doute, mais... sans lendemain! A ma connaissance il ne s'est RIEN fait de nouveau aux trois niveaux élémentaire, secondaire et collégial.

À lire les journaux, on serait porté à croire que les hommes publics craignent d'aborder le problème des langues secondes, peut-être de peur de chatouiller quelques indépendantistes. Pourtant, j'ai l'impression que jeunes et vieux veulent encore et peut-être plus que jamais apprendre l'anglais, même s'ils sont prêts à militer pour la reconnaissance du français comme langue de travail. Quant à moi, je n'ai jamais rencontré un élève sérieux opposé à l'étude de l'anglais.

Pendant longtemps, quantité d'élèves sortant de nos écoles n'avaient rien de

plus pressé que d'aller suivre un cours d'anglais. Cette année les écoles secondaires de Lennoxville et de Richmond ont noté une augmentation considérable d'inscriptions de Canadiens d'expression française. Ces faits sont significatifs. D'une part, ils prouvent l'importance de la langue anglaise dans l'esprit des francophones; d'autre part, ils mettent sérieusement en doute la validité de nos cours d'anglais.

Pour pallier la désaffection des élèves pour cet enseignement, il faut le revaloriser en le rendant plus pratique, plus fonctionnel, moins livresque et j'ajouterais, moins "digital"! Il faut entraîner à parler avant d'écrire, donc cultiver les réflexes plutôt que la réflexion. Pour y parvenir, notre présentation doit être variée, vivante et intéressante.

L'apprentissage de la langue seconde doit débuter quand l'enfant est encore jeune; ses cellules cérébrales sont alors vierges et sensibles à toute impression. Sans s'en apercevoir, un peu comme il respire, il apprend une nouvelle langue, tout comme sa langue maternelle. M. Alvarez Vaillancourt, éditeur, avait mille fois raison d'écrire: "C'est mettre la charrue devant les boeufs que d'accorder tant d'attention aux niveaux secondaire et collégial en abandonnant, en somme, l'enseignement de l'anglais à son triste sort au niveau élémentaire". (Cf. La Tribune, 26 août 1970, p. 7).

En plus, les professeurs ont grandement besoin d'être aidés, guidés et encouragés. À cette fin, les commissions scolaires feraient bien de retenir les services compétents d'un animateur pédagogique éclairé, rompu aux méthodes de l'enseignement de l'anglais et au maniement du matériel didactique moderne. Il ne s'agit pas d'un travail d'inspection — on aime à être aidé, si peu à être inspecté. Celui-ci visiterait les classes, aiderait les maîtres à perfectionner leurs méthodes, féliciterait les élèves de leurs progrès et donnerait souvent des leçons modèles.

J'espère, Monsieur, que les idées si bien exprimées dans votre conférence hâteront le jour où on dotera notre province d'une politique linguistique valable et d'une méthodologie rationnelle et effective. Ce sera la meilleure manière d'utiliser d'une façon rentable les subsides versés à Québec et dont la population ne bénéficie pas encore.

Lucien MARTEL, s.c.,
École Secondaire de
Bromptonville.

La murale du Grand Théâtre

Nous reproduisons ci-dessous un commentaire formulé par l'écrivain Roger Lemelin sur les ondes de CFMT-TV (Canal 4) mardi le 16 février relativement au débat amorcé sur la murale du Grand Théâtre. On trouvera aussi dans cette page, d'autres opinions de nos lecteurs à ce sujet.

Roger Lemelin. Écrivain

Je tiens d'abord à remercier les milliers et les milliers de Québécois de toutes les couches sociales, jeunes et moins jeunes, qui m'écritent concernant le Grand Théâtre de Québec. Continuez!

Je dois aussi dire ceci. Dans mes livres, puis à la télévision, j'ai moi-même employé des expressions plutôt vives qui, au moins, possédaient la vertu de faire rigoler les gens. Mais je n'aurais jamais accepté qu'on les gravât dans le béton pour toujours, dans le temple de notre culture.

Plusieurs me demandent pourquoi j'attache une telle importance à quelques mots. Justement, ces quelques mots en mauvais français posent un problème très grave, qui élève le débat bien au-dessus du niveau où certaines personnes voudraient bien qu'il croulasse, tout en essayant de le politiser. C'est tout un code d'éthique vital qui est défini, qu'on veut détruire. Un code d'éthique qui est un art de vivre, nourri par

le bon goût, l'esprit de tolérance, le gros bon sens, l'honnêteté intellectuelle, le respect des autres, l'esprit de travail et la notion de liberté qui, je crois, sont le patrimoine de la majorité de notre population. Ces qualités fondamentales relèvent directement de l'instinct de conservation, donc de la conscience naturelle, donc de la morale la plus élémentaire. Une poignée de "bafouillants", gamins débâillés, supportés par quelques adultes irréfléchis, en mal d'avant-gardisme à tout prix, pour qui la politesse est un défaut bourgeois, avec qui il est impossible de dialoguer honnêtement ont, par intrigue, profité de l'apathie générale pour s'infiltrer dans le Grand Théâtre de Québec et y incrusté l'horreur que l'on sait. Maintenant, toutes dents dehors, ils tentent avec l'arrogance et la menace, de l'imposer à la majorité de la population. C'est très grave, en démocratie, quand des phalangistes de l'ignorance s'arrogent le droit d'écrire le mauvais goût et l'insulte en système. Le travail acharné, la longue et difficile

conquête de la langue française et le rigoureux respect d'un code d'éthique sont pour ces gens-là méprisables et dépassés, car ils sont bien trop paresseux pour s'y astreindre. Pour quoi ces personnes, dont plusieurs souhaitent un Québec souverain, s'acharnent-elles à en saboter le moteur, c'est-à-dire la langue française? C'est d'un contradictoire désolant, c'est une forme d'hara-kiri collectif. Que ces messieurs ne se scandalisent donc pas que tant de gens se tiennent debout et leur disent: vous ne passerez pas.

Je demande publiquement et officiellement, au nom de dizaines de milliers de Québécois, je demande au maire Lamontagne, au ministre Bernard Pinard, au premier ministre Bourassa, au ministre Claude Castonguay, au ministre Gérard Lévesque, au ministre Raymond Gagné, à Jean Marchand, de supporter M. François Cloutier, ministre des Affaires culturelles, afin de l'aider à désamorcer la bombe plantée au Grand Théâtre de Québec. Car ça prendra beaucoup de courage.

La parole est aux lecteurs

Extraits du courrier

* Dans l'impossibilité de citer en entier lettres, opinions, commentaires soumis au rédacteur en chef, voici quelques passages de textes que nous devons publier ainsi en abrégé. (NDLR)

A. M. FRS CLOUTIER

... Oui, je suis écœuré de mourir... je veux sortir du rang des caves. Aidez-moi, M. le Ministre, à faire de ce mur de la mort québécoise (la murale du Grand Théâtre de Québec) un mur de la RESURRECTION.

... Attendu que beaucoup d'artistes meurent de faim pour un art que personne n'exploite... alors que tant de murs dans nos édifices publics: église, école, CEGEP, université et ceux de ce Grand Théâtre pourraient offrir leur surface invitante à l'exposition d'œuvres qui ne demanderaient qu'à se montrer pour briller... Je propose que les artistes-peintres-amateurs au Québec, qui meurent au fond des caves parce qu'ils s'acharnent à vouloir vivre, soient appelés à tour à tour pour animer ce mur: "espoir à une évolution tranquille".

Je propose que les tableaux entassés dans les placards (propriété d'une bande de "caves" d'artistes, écœurés de mourir) recouvrent en permanence ce mur gris de grisaille bétonneuse et en dissimulent tous les mots... ces maux qui nous crévent les yeux... à en mourir.

... Pour que cette proposition soit entendue, M. le Ministre, je vous la prie... devant toute la province... moi, artiste du dimanche, sans avenue, sans avenir, une joyeuse "cave"... dans une cave ensoleillée!

Corinne N.-HUDON
Ange-Gardien,
(Montmorency) Qué.

BEAUCOUP DE GENS DECUS

... J'ai moi-même un fils artiste actuellement en études de perfectionnement à Londres. Mon admiration pour lui est grande, bien sûr, mais s'il fallait qu'un jour il exécute une telle monstruosité (toujours cette murale du G. T.), je ne serais pas loin de le renier pour mon fils.

Je ne suis pas du tout de l'avis de M. Jean Royer qui prétend qu'il n'y a qu'une poignée de gens qui protestent. Admettons que ce n'est pas tout le monde qui prend le temps d'écrire pour donner son opinion... Beaucoup de gens sont néanmoins décus de la murale en question, et je crois bien que tout ça va faire bouillir de neige et qu'à la fin il faudra l'ôter de là...

Mme Nelson ASSELINE,
1379, St-Martial,
Québec 3.

Pour la première fois, une femme à l'assaut de l'Everest

GENEVE (PA) — Si tout se déroule comme prévu, des milliers de téléspectateurs pourront voir le sourire radieux d'Yvette Vaucher, depuis le sommet du mont Everest, point culminant du globe. Vers la fin du mois de mai, cette citoyenne suisse deviendrait alors la première femme à accomplir cet exploit.

En compagnie de son mari, Michel Vaucher, 34 ans, elle partira de Katmandou, capitale du Népal, dans deux semaines. Il s'agit d'une expédition internationale dans le but de parvenir jusqu'au plus haut point de cette montagne de 29,000 pieds, dans le massif de l'Himalaya.

Le sommet de l'Everest a été atteint en 1953 par l'alpiniste néo-zélandais sir Edmund Hillary avec le sherpa Tensing.

L'un des principaux commanditaires de l'expédition, British Broadcasting Corporation, espère pouvoir placer une caméra de télévision au sommet. Le BBC envoie une équipe composée de six reporters et caméramen.

"J'espère me rendre jusqu'au sommet, et non pas m'arrêter à mi-chemin", a déclaré Yvette Vaucher.

Pour l'aider dans l'escalade, elle emporte un piolet à manche coloré, cadeau de départ offert par les membres du Club alpin suisse.

Parachutiste

En mai dernier, Setsuko Watanabe, 31 ans, du Japon, avait escaladé le versant gauche de l'Everest sur une hauteur d'environ 25,000 pieds, le point le plus élevé atteint jusqu'à présent par une femme alpiniste.

Mme Vaucher, 41 ans, avait commencé à pratiquer l'alpinisme en 1954, pour abandonner l'année suivante lorsqu'elle partit pour Neuchâtel. C'est là qu'elle fit la connaissance de son mari, un professeur de Genève, qui appartenait au même club de parachutistes.

Mais depuis dix ans, le parachutisme a été délaissé pour l'alpinisme, sport que le couple a pratiqué au cours des dernières semaines sur le mont Salève, en Haute-Savoie, dans la région de Genève où les Vaucher habitent maintenant.

Madeleine Guimont vue par Ghislaine Pesant

Ghislaine Pesant, étudiante à la faculté des Lettres de l'Université Laval, est une admiratrice de Madeleine Guimont qui a décroché le prix Marie Lemelin 1970 pour son poème "Soleilleux, Soleil, Soleillant". L'étudiante nous livre ses impressions de ce poème.

Vraiment Madeleine Guimont n'est pas de celles qui préconisent la limitation des naissances... de poèmes! Son ardeur poétique dément totalement l'utilisation de la pilule antipéopique!

Madeleine est le poète qui s'acharne à la poésie, comme elle s'acharne à la vie. La vie nous sauve... La poésie c'est la vie (pour qui sait VOIR). Madeleine a foi en la poésie. La sienne ne sert aucun but, si ce n'est la vie; le poète en fait son but ultime.

En effet, *Soleilleux soleil soleillant*, poème qui s'est vu remporter le prix Marie Lemelin 1970, est la plus brillante preuve de cet acharnement admirable.

Les mots, sous la plume de Madeleine Guimont, se font chair; la vie elle-même est réincarnée grâce à toute la chaleur et la luminosité de l'être irradiant son intarissable pouvoir "soleillant".

SOLEILLEUX

SOLEIL

SOLEILLANT

espace approuvé de nos tendresses,
tes bras me ceinturent comme une île
et le soleil s'allume aux sources de nos amours

ressacs et marées de mémoire et de temps,
tu projettes en moi des univers d'espérance
chaque larme s'étoile en un rire d'enfant

chaque ombre s'aberge au feu de ta présence
chaque aube me refait pour vous tous, femme neuve
avec des mains d'oiseaux de silence et d'étoile
pour butiner la fleur d'un visage aux traits du jour

la lumière à boire au puits de nos prunelles
est douce à nos enfants

je suis femme, charnel habitacle d'aube initiale,
terre matricielle.

J'éclate l'horizon.

Je porte la vie

à bout de bras d'éternité

j'abeille chaque instant, du pollen au fruit,
sature d'herbe et flambées de neige, tête droite et haute
des tissarands de lune au croissant de vivre,
j'érige nos saisons, chaînes de montagnes alliées
qui hamaquent le ciel

mon soleil, je suis ta femme,

et je suis fière

de pendre à mon cou,

l'unique parure,

la seule

et la plus vraie:

les mains de nos enfants

comme autant de soleils (1)

Madeleine GUIMONT

Qu'ajouter de plus à pareil témoignage?

L'amour est à la source du don. La vie est approuvée: "je porte la vie". Le poète en devient alors responsable. L'être de celui-ci s'enflamme tout entier à même le "soleilleux soleil". Et en s'ouvrant sur l'espérance de l'enfant, de l'amour, de la vie, il devient lui-même "soleillant".

Le mouvement d'entrelacement inscrit dans le titre du poème trouve son écho éblouissant dans la "soleillante" réciprocité des lignes suivantes:

"mon soleil, je suis ta femme,

et je suis fière

de pendre à mon cou,

l'unique parure

la seule et la plus vraie:

les mains de nos enfants

comme autant de soleils."

En terminant, pourquoi ne pas goûter à nouveau, ensemble, quelques-unes des merveilleuses images du poète?

"et le soleil s'allume aux sources de nos amours"

"chaque larme s'étoile en un rire d'enfant"

"chaque ombre s'aberge au feu de ta présence"

"pour butiner la fleur d'un visage aux traits du jour"

"je suis femme, charnel habitacle d'aube initiale."

(1) Le poème est reproduit dans la revue *Poésie* de la société des poètes canadiens-français hiver 1971.

P.S. — Madeleine Guimont vient également de publier son troisième recueil de poèmes: *Le Manège approuvé*, lequel nous encourage tous à nous laisser de plus en plus approuver par la poésie...

Guimont, Madeleine, *Le Manège approuvé*, Québec, Éditions Garneau, 1970, 117 p.

Les infirmières et le rapport Castonguay

L'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec s'occupe activement de ce qui pourrait découler des recommandations du rapport Castonguay-Nepveu relativement à ses membres.

En effet, le comité de Législation décidait, le 18 septembre dernier, de former un comité ad hoc composé des coprésidentes des plus importants secteurs de l'Association. Ce comité — présidé conjointement par Mme Gabrielle Lavallée et Miss Sheila O'Neill — comprend 24 membres dont quatre du comité de Législation, deux de l'étude de la profession, deux des relations du Travail, trois du Service infirmier, trois de "Education infirmière", trois des Ecoles d'enseignement infirmier plus la secrétaire-registratrice, les

registraires adjointes et les secrétaires-adjointes.

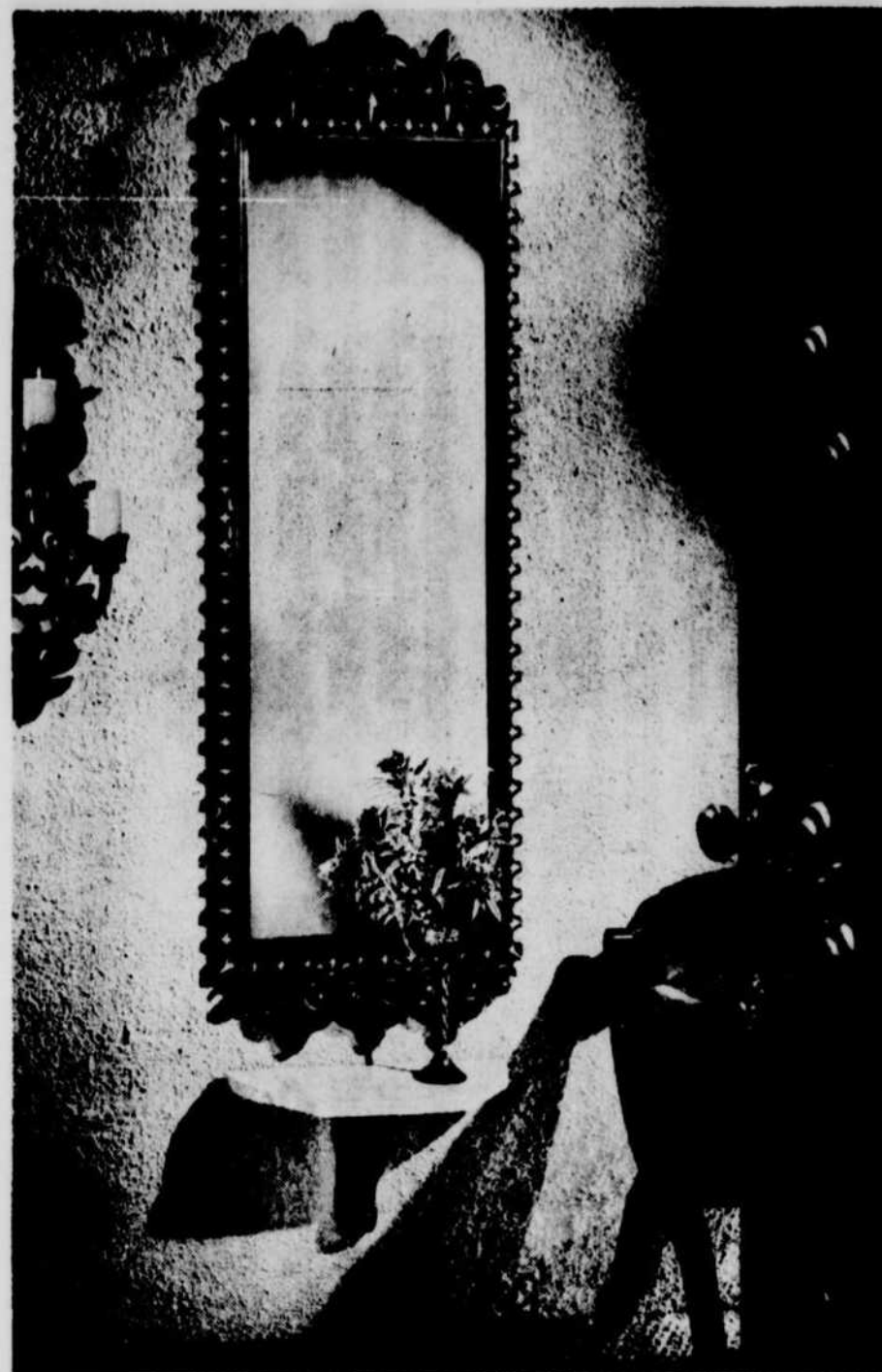
Il étudie actuellement les volumes 4 et 7 concernant respectivement "La santé" et "Les professions et la société". Un rapport sera soumis au ministre de la Santé et des Affaires Sociales aussitôt que possible.

L'AIIQP a demandé à chacune des présidentes des onze districts de la province de travailler de leur côté afin d'obtenir une plus vaste participation de ses membres. Les remarques des présidentes régionales seront intégrées au rapport provincial.

Les différents secteurs du nursing: universitaire, hygiène sociale, service privé, soins à long terme, etc. ont tous été contactés et rencontreront le comité ad hoc pour présenter leur position.

Horizon 2000

Parlons décoration



Couleurs et lumière dans le hall d'entrée

Si la couleur est d'importance primordiale dans un décor, la lumière lui apporte un "fini" également indispensable.

L'entrée, pièce de passage, généralement de petites dimensions, peut supporter des couleurs violentes. Elle demande des tons chauds, du jaune, du rouge, de l'orange. Il ne faut pas oublier qu'elle annonce la salle de séjour et qu'elle doit créer une continuation de cette pièce, et non un contraste qui pourrait être désastreux. C'est de l'entrée que l'on juge la maison, elle doit donc rester accueillante et la lumière peut en corriger les défauts. L'éclairage y sera de préférence clair et net. Si le vestiaire y est situé, il doit être bien éclairé.

Mangeurs d'hommes et jolies dames

Un nouveau plat mexicain rehaussera le menu du Café du Musée des Beaux-Arts de Montréal durant l'exposition "Mangeurs d'hommes et jolies dames".

Une tourtière à la mexicaine, garnie de salade aux haricots verts, s'ajoute au chili con carne, taco et ensalada actuellement au menu.

Le Café est ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10 hrs à 16 hrs 45, le mercredi de 10 hrs à 18 hrs et le dimanche de 14 hrs à 16 hrs 45.

L'exposition fait revivre pour la première fois l'époque des mangeurs d'hommes et des jolies dames du Mexique précolombien. Parmi les 950 pièces exposées, plusieurs centaines viennent des tombes de la jungle et des hauts plateaux mexicains entre l'an 1200 avant J.-C. et le premier siècle de notre ère. La plupart des objets, près de 80 pour cent de l'exposition, n'ont jamais été exposés publiquement.



© A votre santé, majesté!... Le photographe de l'Action a fixé le sourire de la reine du Carnaval, au moment où son escorte levait son verre à sa santé.

Au lendemain de la crise

OTTAWA PC — Selon Mme Jeanne Sauvé, journaliste et écrivain bien connue, la crise d'octobre n'a peut-être pas augmenté les effectifs séparatistes, au Québec, mais on peut déjà discerner un changement significatif d'attitude chez les Québécois. Ils ne se demandent plus tellement ce que le séparatisme pourrait leur apporter, mais bien ce que la Confédération canadienne leur apporte de bon.

Conférencière invitée au Ottawa women's Canadian Club, mercredi, la femme de l'ancien ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, a d'autre part affirmé qu'elle n'a pas noté de regain fédéraliste non plus chez les Québécois. La situation est tout simplement contraire à celle qui prévalait avant les événements d'octobre: c'est maintenant le séparatisme sur la sellette.

...Même les politiciens fédéraux canadiens-français ne sont plus jugés de la même manière par l'opinion publique québécoise, a-t-elle ajouté.

"Après s'être révélés, pour un certain temps, comme les sauveurs de la situation, il est étrange de remarquer que les membres québécois du cabinet fédéral ne retrouvent pas autant d'amis dans leur province".

PQ-FLQ

Mais le Parti québécois a également perdu des plumes dans la tourmente de l'automne québécois, de nombreuses personnes n'ayant pas fait de distinction entre le terrorisme du FLQ et l'action du PQ.

En somme, Mme Sauvé voit le dilemme québécois de la manière suivante: deux sociétés distinctes. La première, émergente récemment de la culture rurale et cherchant sa voie à l'ère industrielle. La seconde, constituée des plus jeunes éléments du Québec, qui rejette l'héritage ancestral socio-culturel qui lui est dévolu.

Il est certain, affirme-t-elle, que les Québécois n'ont jamais imaginé que le débat linguistique séculaire ouvrirait éventuellement sur le terrorisme international.

Mais il n'en reste pas moins que le FLQ a trouvé son place une situation révolutionnaire qu'il n'a eu qu'à mousser: de longues années de frustrations francophones devant le traitement fait par les Canadiens à situation de co-existence de deux entités culturelles distinctes.

DISPARITES

Mme Sauvé ne croit pas que le problème linguistique, si important qu'il soit, constitue le noeud du problème soit suffisant à entraîner la sécession du Québec. "Il est encore plus vital d'éliminer les disparités économiques régionales", affirme-t-elle.

En conclusion, la conférencière a déclaré que seule une action énergique venant du Québec lui-même permettra aux Québécois d'obtenir, dans la dignité, son morceau d'avenir canadien.

"Mais la poursuite du rêve canadien exigera une compréhension plus subtile de la peine signification d'un pays fondé sur l'égalité de deux groupes ethniques, de la part du reste du pays, du gouvernement central et des autres provinces".

confectionnez-les vous-même!

Une seule pièce

Béret



Marian Martin

Cette petite robe vous volera 1 à 2 heures de votre temps. Poche en forme de cœur. Demandez le patron 9184, tailles 6, 8, 10, 12, 14.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

tron no: Tailles:

nom: Adresse:

AC-Hen financerie

COTATIONS BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a enregistré un déclin prononcé au cours d'une session assez modérée hier.

A l'indice, les industriels ont perdu 93 à 176,87, les métaux de base 56 à 92,53, les pétroles de l'Ouest 243 à 206,91. Les valeurs ont été de 3,51 à 184.

Le volume des actions a été de 2,26 millions d'actions, par rapport à 2,43 millions d'actions, mercredi.

Le déclin des industriels fut le plus marqué depuis le 14 décembre 1970.

Beaver Lumber a perdu 1-2 à 514-58. Le dividende de la compagnie a été de 74 cents, une diminution sur les 99 cents de 1969, pour la période correspondante.

Etaient en baisse: General Motors, 1-5-8 à \$81-58, CPR 1-1-8 à \$70-58, Great Lakes Paper 7-8 à \$20, Labatts 3-8 à \$21-14 et Denison 1-2 à \$28-14.

Aux gains, International Utilities a pris 1-3-8 à \$37-34, Falconbridge à 1-13-8, Mattagami 3-8 à \$27-3-8 et Rio Algom 1-4 à \$19.

Par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

Montreal

Tendance

MONTREAL (PC) — Au cours d'une session assez tiède, la Bourse de Montréal a affiché des déclin d'un point dans tous les secteurs. L'indice composite a fléchi de 94 à 174,48.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne n'a pu être connu en fin de session à cause de difficultés techniques, mais à 13 h, il était de 468,000 actions.

A l'indice, les industriels ont fléchi de 98 à 178,69, les services 90 à 152,42, les banques 71 à 180,63 et les papiers 91 à 92,00.

Les déclin l'ont emporté sur les gains, 110 à 87 et 110 valeurs n'ont pas varié.

Placer a perdu 1-4 à \$33-14, CPR 7-8 à \$70-58, Fraser 3-4 à \$18-13, Seagrass 1-2 à \$32-12 et Husky Oil 1-2 à \$17.

Argus a gagné \$1 à \$18 et Asbestos 3-4 à \$33-34.

Trans-Canada Pipeline a monté de 1-4 à \$32-34.

International Utilities, en échange à \$36-58, a vendu 96 pour cent de sa filiale de Vancouver Island Transportation Co. à VIT Holdings Ltd.

Par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

TITRES

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

New York

Tendance

NEW YORK (APP) — Les cours se sont à nouveau effrités au Stock Exchange de New York, jeudi. Il semblerait que la hausse continue de dernières semaines les investisseurs marquent enfin une pause.

Les cours se sont inscrits en léger repli, dès l'ouverture, et ont ensuite fluctué entre des limites étroites, tandis que le volume des affaires, tout en restant substantiel, a été inférieur à celui des dernières semaines.

Les ordinateurs ont été lourds, Burroughs cédant 9 dollars et IBM se repliant de 7 dollars.

Les matériaux de construction, les cuivres, et les grands magasins, les caoutchoucs et les sidérurgiques se sont effrités sur un large front.

Les constructions aériennes se sont repliées, en dépit d'une légère reprise de Lockheed.

Les automobiles, à l'exception de Chrysler, se sont tassées.

Les pharmaceutiques ont cédé un peu de terrain par endroits.

Les papiers et les tabacs ont été les seuls compartiments à gagner un peu de terrain.

Les chimiques, les transports aériens, les électroniques, les alimentaires et les pétroles ont été étroitement irréguliers.

L'indice de 300 industrielles de Dow Jones a clôturé en baisse de 2,81 à 855,06.

Le volume de la Bourse de New York atteignait 16,65 millions d'actions, une baisse par rapport à celui de la veille qui se chiffrait par 18,72 millions d'actions. Le nombre des titres dépassait de beaucoup celui des gains, soit 940 contre 457, alors que 1,685 valeurs restaient stationnaires.

A la Bourse Américaine, le volume était de 4,87 millions d'actions, une chute considérable par rapport aux 7,08 millions d'actions transigées la veille.

Par ailleurs, les canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Canadian Pacific était en baisse de 7-8 à \$69-34, Distillers Seagrass, en baisse de 3-4 à \$18-13, Hudson Bay, en baisse de 3-4 à \$23-13, International Nickel et Massey-Ferguson étaient tous en baisse de 1-4 à \$32-12 et \$12-12 respectivement. Par ailleurs, Granby Mining avait gagné 3-8 à \$21-12.

A la Bourse Américaine, Javelin avait gagné 1-8 à \$12-34, Jupiter Corporation, 1-4 à \$10-34, tandis que Seagrass Rainbow Oil perdait 7-8 à \$24-14 et Brascant Ltd., 1-2 à \$16-12.

Par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	ventes	haut	bas	term.
Int. Nickel	25399	44 1/2	44 1/4	-1/2
Alcan	17001	27 3/4	27 3/4	-1/4
Un. Can.	19007	18 1/2	18 1/2	-1/4

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut
--------	--------	------

Paris accueille Gilles Vigneault

PARIS (AFP) — Répétition en quelque sorte de la série de ses récitals qui va donner à partir du 23 février au Théâtre de la Ville le chanteur québécois, Gilles Vigneault a présenté jeudi soir pendant une heure trente son tour de chant au Centre culturel canadien.

Le programme comportait un fond solide de chansons anciennes auxquelles s'ajoutent quelques nouveautés: tantôt les évocations au pays, voire de l'actualité québécoise, tel "Le temps qui fait sur mon pays" tantôt d'inspiration plus vaste, comme "Le voyageur sédentaire", mais toutes ces chansons témoignent d'un profond sens poétique.

Gilles Vigneault, qui commente presque toujours ses poèmes est accompagné d'un orchestre de quatre musiciens dont l'indispensable violoncelle québécois.

Parmi l'assistance record (nombre de spectateurs ont dû rester debout), on remarquait des membres de l'ambassade du Canada, l'épouse du député général du Québec, Mme Jean Charest, l'artiste Catherine Sauvage (qui vient de consacrer à Gilles Vigneault un 33 tours "Larguez les amarrés"), etc.

Le chanteur québécois après son séjour parisien, entreprendra une tournée en Suisse et en Belgique avant de regagner Montréal, aux environs de Pâques.

Il espère que son passage à Paris coïncidera avec la sortie de son cinquième disque sur le marché français.

C'est aussi sa cinquième apparition sur une scène parisienne mais la première de longue durée.

Les tournées Rostropovitch sont "reportées pour quelques temps"

MOSCOU (AFP) — Les tournées de Mdivoslav Rostropovitch à l'étranger ne sont pas annulées mais reportées pour quelques temps. Il ne s'agit pas d'une interdiction qui aurait été faite de se produire à l'étranger et encore moins d'une interdiction définitive, a déclaré M. Nicolas Loukov, chef du département des échanges culturels au ministère des Affaires étrangères.

M. Loukov a précisé que le grand violoncelliste était titulaire d'une chaire au conservatoire de Moscou et que cela impliquait l'obligation pour lui de se consacrer à son enseignement ainsi que de jouer pour le public des différentes villes soviétiques et pas seulement pour le public étranger.

"On a fait beaucoup de bruit pour rien à ce sujet", a ajouté M. Loukov qui s'adressait au cours d'une conférence de presse aux correspondants étrangers à Moscou.

M. Loukov a tenu à répéter en anglais sa réponse sur l'annulation des tournées de Rostropovitch.

Une cinquantaine de toiles du peintre Jean Lareuse à New York

NEW YORK (A.F.P.) — Une nouvelle exposition d'œuvres de Jean Lareuse réunit à la Paris Gallery de New York une cinquantaine de toiles du peintre français.

Au vernissage, mardi soir, on remarquait parmi les nombreux admirateurs de l'artiste catalan, le consul général de France, M. Henri Claudel.

L'œuvre de M. Lareuse est d'inspiration profondément religieuse et l'on regrette au premier abord que cette nouvelle exposition n'en offre pas davantage d'exemples. Mais le regret n'est que passager. Le peintre traite la vie quotidienne avec autant de respect que les sujets religieux, tout comme il traite les sujets sacrés avec humanité et sincérité. On retrouve ses vierges dans ses figures de femmes et ses pèlerins en cornettes sont toute au plaisir de vivre.

Ensemble, merveilleusement lumineux et chaud où coexistent les ocres, les jaunes clairs, les

bleus limpides, le monde de M. Lareuse est un monde heureux où le sacré n'est pas forcément douloureux, l'humain pas forcément laid; le comique ne s'y accompagne pas de méchanceté et l'individualisme n'y mène pas automatiquement à la rébellion. C'est un monde où le peintre est tout à la fois de peindre, une joie contrôlée, dont la simplicité, l'innocence et la pureté s'épanouissent dans une composition harmonieuse, un trait de pinceau net et précis.

L'exposition newyorkaise restera ouverte jusqu'au 6 mars.

Duvalles est décédé

PARIS (P.A.) — Le comédien Duvalles, de son vrai nom Frédéric Coffinières, est décédé à l'âge de 77 ans.

Duvalles, qui avait commencé sa carrière en 1919, était connu sur la scène de vaudeville et pour ses rôles au cinéma.

Acquisition du Musée des Beaux-Arts de Montréal

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal a fait l'acquisition de deux figurines en terre cuite, datant de l'époque précolombienne, dont l'une représente une femme et l'autre un chien.

Elles font actuellement partie de l'exposition "Mangeurs d'hommes et jolies dames" que présente le musée jusqu'au 8 mars.

La statuette de femme debout, 21 3/4 pouces de haut, est en argile de couleur chamois. Elle appartient à l'époque dite préclassique, soit 1.000 à 200 avant J.-C.

Cette sculpture a été trouvée dans la région de Santa Cruz de l'Etat de Morelos, légèrement au sud des hauts plateaux mexicains où s'implanta la civilisation des jolies dames.

"Par sa facture et son style, elle s'apparente pleinement à cette civilisation", dit M. Léo Rossignol, directeur adjoint du musée et concepteur de l'exposition "Mangeurs d'hommes et jolies dames". "C'est une des figurines les plus grandes de son genre, particulièrement intéressante en raison du mouvement qui semble l'animer".

Elle porte une coiffure à décoration gravée dont le style révèle qu'elle a été faite après que les adorateurs du mangeur d'hommes, les Olmèques, soient entrés en contact avec la culture des jolies dames.

La seconde statuette est un chien rouge du Colima fait entre l'an 200 avant J.-C. et le deuxième siècle de notre ère. Il a 13 1/2 pouces de haut et 19 pouces de long. Offrande funéraire, ce chien est très proche d'un exemplaire qui existe au Musée National d'Anthropologie de Mexico.

"Ces animaux étaient destinés à être des compagnons de l'homme et souvent aussi son aliment", dit M. Rossignol. Le chien est assis, ses pattes arrière repliées, découvrant les dents comme s'il allait hurler à la lune.

Les fonds Horsley et Annie Townsend ont servi à l'acquisition de ces deux œuvres.

M. D. Langelier se rendra à Victoria

MONTREAL (P.C.) — Le directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Denis Langelier, assistera à la conférence nationale et aux célébrations du 20e anniversaire de la Ligue canadienne des compositeurs.

Ces événements se dérouleront les 19 et 20 février à l'Université de Victoria, en Colombie britannique.

Bulletin du disque

— Yvon Deschamps travaille à la sortie d'un album qui comprendra deux microsillons et qui sera totalement différent de tout ce qu'il a fait jusqu'ici puisqu'il s'agit d'une série d'histoires écrites par un professeur de l'Université de Montréal, Yves Langlois, qui raconte les aventures d'une fille de vie nommée à l'époque du district "RED LIGHT" et qu'il a intitulée "GOLDIE SMITH ET LE FANTÔME". Il faut dire qu'Yvon recitera cette histoire dans son vocabulaire habituel. Ce sera une production des disques Polydor qui vont lancer un autre long-jeu d'Yvon, celui-ci comprenant les nouveaux monologues qu'il a écrits sur la scène de la Place des Arts, et présentement au Patriote.

— Richard Huot, ce jeune chanteur de Verdun vraiment assez différent, rentre de Paris. Il est allé enregistrer la-bas un microsillon sous la direction d'Eddy Mamay, qui est le producteur des disques Polydor en France. Ce disque représente pour Richard Huot, après les deux premiers 45-tours qu'il avait déjà lancés, un autre niveau dans la recherche musicale et d'atmosphère. Eddy Mamay arrive à y faire valoir la voix assez spéciale de notre interprète, qui présente de ses propres chansons et des versions françaises de "HITS" américains.

— Voici un autre jeune compositeur français qu'on lance sur notre marché: Michel François (à ne pas confondre avec Claude qui sera ici dans quelques jours). Son premier 45-tours nous apporte deux de ses compositions: "UN MONDE A DECOUVRIR" et "DANS LE COEUR D'UNE EGLISE".

— Le chanteur Elton John, des disques MCA, aura sa propre émission spéciale d'une heure cet été à l'un des grands réseaux américains de télévision. La date précise en reste à décider.

— C'est dans une couple de jours que sortira le nouveau 45-tours de B.J. Thomas qui a connu l'un des plus forts succès de l'année dernière avec "RAINBOWS KEEP FALLING ON MY HEAD". Son nouveau disque s'intitulera "NO LOVE AT ALL".

— Voici un nouvel album à surveiller de la part de MCA, et un album double puisqu'il comprend deux microsillons du groupe de "JOHN LEE HOOKER AND CANNED HEAT".

— Ike et Tina Turner ont connu un succès immédiat à travers tout le Canada et les États-Unis avec leur dernière production, un 45-tours intitulé "PIQUED MARY". Tous les postes de radio rapportent une excellente réaction de la part de leurs auditeurs, et cette réaction se fait également sentir chez les marchands de disques.

— La chanson-thème du film "LOVE STORY", qu'a composée Francis Lai, l'auteur de la musique du film "UN HOMME EN FEMME", va sûrement connaître des dizaines de versions de la part de différents interprètes. Voici, sous étiquette MCA, celle du pianiste Roger Williams, qui la présente sur microsillon et sur 45-tours.



● AU GRAND THEATRE — Le Trident présentera, demain et dimanche, les dernières représentations de la pièce de Jean Barbeau, "O-71".

CINE RÉSUMÉ

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION

un guide complet à conserver toute la semaine.

N.B. : CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

"Vivre libre" Cinéma PIGALLE	Film, avec Virginia MacKenna et Bill Travers. Un gardien d'une réserve d'animaux sauvages en Afrique tue un lion et sa lionne et recueille les trois lionceaux. Il envoie deux au jardin zoologique et en garde un. Ce dernier devient à sa grande surprise normale et il faut s'en séparer. Respect de l'ordre. (E2) Présenté à 3,30, 8,35.	"L'étalon" Cinéma STE-FOY (Chaplain) Comédie avec Bourvil et Francis Blanche. Un vétérinaire sauve du suicide une jeune femme négligée par son mari. Il crée un centre où des mâles viennent en aide aux femmes privées d'amour. Thème scabreux. (5) Présenté mercredi, samedi et dimanche à 1,15, 4,30, 7,45. Sur semaine à 7,45. (2e semaine).
"La horde sauvage" Cinéma EMPIRE	Western, avec William Holden, Ernest Borgnine et Jaime Sanchez. Des hors-la-loi qui ont raté un vol de banque sont poursuivis par des chasseurs de primes. Ils volent des fusils dans un train de l'armée américaine. Scènes violentes. (3) Présenté à 1,00, 3,30, 6,00, 8,30.	"L'amour humain" Cinéma STE-FOY (Chaplain) Drame, avec Louise Marleau et Jacques Biberolle. Un aumônier et une jeune religieuse abandonnent l'état sacerdotal et finissent par s'épouser. Scènes d'assassinat, d'inceste. (5) Présenté mercredi, samedi et dimanche à 3,00, 6,00, 9,30. Sur semaine à 6,10, 9,30. (2e semaine).
"Serafino" Cinéma CANADIEN	Comédie, avec Adriano Calentano, Ottavia Piccolo et Saro Urzì. Au retour de son service militaire un berger revu dans son village découvre que sa jeune cousine a rudement embelli. Mais après avoir reçu un héritage de sa tante le berger convoie avec une femme facile au grand cœur. Joyeuse parodie. (3) Présenté sur semaine à 7,00, 9,00, Samedi et dimanche à 1,00, 3,00, 5,00, 7,00, 9,00.	"Baby Love" Cinéma CAPITOL Drame, avec Linda Hayden, Ann Lynn et Keith Barron. Une jeune fille déséquilibrée par la mort de sa mère qui vient de se suicider est élevée chez un docteur. Elle accepte des marques d'affection anormales avec la femme du docteur. Scènes licencieuses. (5) Présenté à 3,20, 7,20.
"Les jeunes fauves" Cinéma PARIS	Drame, avec Sidney Poitier, Judy Geeson et Christian Roberts. Un ingénieur sans emploi, s'engage comme instituteur dans une école à Londres. On lui confie une classe d'élèves problèmes, il réussit et se consacre définitivement à l'éducation. Les qualités humaines et professionnelles d'un jeune professeur. (4) Présenté à 12,15, 3,55, 7,35. (3e semaine).	"Face d'ange" Cinéma PIGALLE Comédie, avec Vittorio de Sica, Robert Wagner et Raquel Welch. Un gangster américain enlevé par des bandits peureux et inexpérimentés en font leur chef. Après un entraînement rigoureux ils s'emparent d'un chargement de platine, mais commettent cependant une petite erreur. Images aguichantes. (5) Présenté sur semaine à 8,00. Dimanche à 1,00, 4,15, 7,45.
"Devine qui vient dîner" Cinéma PARIS	Comédie, avec Sidney Poitier, Spencer Tracy et Katharine Hepburn. Une jeune fille revient de vacances avec une surprise pour ses parents. Elle a fait la connaissance d'un médecin de race noire, et tous deux ont décidé de s'épouser. Divertissement agréable. (A4) Présenté à 1,55, 5,40, 9,35. (3e semaine).	"La bande à César" Cinéma LE BIJOU Drame, avec Terry Torday, Jean Plat et Ushi Gals. Une jeune attirée de jeunes gens à la tour de Nesle pour des orgies à la suite desquelles elle les fait exécuter. Un chevalier d'aventures révèle à la reine des choses passées et cette dernière se laisse brûler dans l'incendie de la tour. Situations scabreuses. (6) Présenté à 5,00, 10,10.
"L'acte du cœur" Cinéma ODEON (Dauphin)	Drame, avec Geneviève Bujold, Donald Sutherland et Monique Leyrac. Venue de la Côte Nord pour travailler à Montréal une jeune fille fait la connaissance d'un moine augustin qui lui fait pratiquer un solo de concert océanique. L'amour s'épanouit entre eux. Effets symboliques. (4) Présenté à 12,30, 3,00, 5,30, 8,00.	"La tour de Nesle" Cinéma PIGALLE Drame, avec Anna Gæll, Hans Meyer et Jean-Claude Chamery. Une jeune antiquaire porte secours à un étranger qui est mêlé à une affaire de traite de blanches. Bien qu'il soit éprouvé d'elle il la livre à son patron qui exerce sur lui un chantage. La jeune fille s'échappe et rencontre un poète. Exhibitionnisme. (6) Présenté à 7,30.
"Le tombeau de ces demoiselles" Cinéma LE BIJOU	Comédie, avec Elvis Presley et Deborah Walley. Un chanteur et pilote d'autos de courses. Un millionnaire lui confie une de ses voitures dans une course importante. Une jeune autrice de mode le poursuit et sans parler de celle qui est à la batterie de son orchestre. Anodin. (A4) Présenté sur semaine à 6,30, 9,45. Dimanche à 2,40, 6,00, 9,35.	"Le comte Porno" Cinéma CANADIENNE
"On n'achète pas le silence" Cinéma ODEON (Frontenac)	Drame, avec Lee J. Cobb, Roscoe Lee Browne et Anthony Zerbe. Un Noir veut divorcer de sa jeune femme qui le trompe avec un policier de race blanche. Ce dernier brutalise la femme et tue le mari de cette femme. Des violences sadiques et scabreuses. (4) Présenté sur semaine à 4,00, 8,00. Samedi et dimanche à 12,05, 4,10, 8,00.	"Le froid baiser de la mort" Cinéma CARTIER LAIRET
"L'Etranger" Cinéma ST-ROMUALD	Drame, avec Marcello Mastroianni, Anna Karina et Georges Géret. Désabusé de la vie, un homme assiste à l'enterrement de sa mère. Il est mêlé à une querelle et tue un homme dans un moment de légitime défense. Il est condamné à mort et se montre indifférent. Scène érotique. (4) Présenté sur semaine à 9,00. Dimanche à 6,00, 9,00.	"Le vampire a soif" Cinéma CARTIER LAIRET
"Campus" Cinéma ODEON (Frontenac)	Drame, avec Elliot Gould et Candice Bergen. Des jeunes de l'université organisent un mouvement de contestation. L'attitude des autorités de l'institution envenime la situation en entraînant un affrontement violent avec les étudiants. Scènes déplacées. (4) Présenté sur semaine à 1,45, 5,50, 9,50. Samedi et dimanche à 1,55, 5,50, 9,50.	"Orgissimo" Cinéma CAPITOL
"Le corps de Diane" Cinéma LIDO	Drame, avec Charles Denner, Jeanne Moreau et Joëlle Latour. Un architecte retrouve une vieille connaissance une décoratrice de théâtre. Il entame une liaison qui finit par les amener au mariage. Mais elle entretient une amitié particulière avec une danseuse. Elle se suicide avec cette dernière. Mœurs anormales. (4) Présenté sur semaine à 9,00. Samedi à 6,00, 9,15. Dimanche à 3,15, 6,06, 9,21.	"Nana" Cinéma STE-FOY (Alouette)
"Un souffle de tendresse" Cinéma CANADIENNE	Drame, avec Gunther Stoll et Rita Scherrer. Un comédien prend des vacances en Sicile, y fait la rencontre d'une jeune italienne et à une liaison amoureuse. Mais son imprésario vient briser cette idylle. Scènes sensuelles audacieuses. (5) Présenté à 2,25, 5,15, 8,05. (5e semaine).	"Paris inconnu" Cinéma LIDO
		Documentaire réalisé par Pierre Chevalier. Une promenade à travers divers quartiers de Paris. Une visite chez un peintre de nus et à un party chez des hippies puis une tournée du Paris-by-night avec une succession de streeteases. Scènes d'exhibitionnisme vulgaires. (7) Présenté sur semaine à 7,30. Samedi à 7,42. Dimanche à 1,45, 4,47, 7,48.

Bientôt à Québec

La pièce de P. Zindel au Grand Théâtre

Les Comédiens Associés du Québec en collaboration avec le Théâtre de Quat'Sous sont heureux d'annoncer qu'il présenteront la pièce "L'Effet des rayons Gamma sur les vieux garçons" de Paul Zindel, adaptée par Michel Tremblay, l'au-

A l'Auditorium du collège de Limoilou

L'Auditorium du Collège de Limoilou présente samedi le 27 février 1971, à 20 heures 30, "Jacqueline Lemay" et "Les Cygniques".

Pour réservation, téléphoner à 529-2531 poste 213 entre 9h00 et 12h00 et 11h30 et 5h00. Coût des billets: \$2,00, \$2,50 et \$2,00.



AUBERGE DE LA COLLINE
Danse de soir, avec le Trio de l'auberge, de 7,00 p.m. à 1,30 a.m.

BRASSERIE JEAN TALON
Orchestre Bavarois, cuisine française, et allemande. Ambiance sans égale.

BARIL D'HUITRE
Ce soir: danse de 10,30 p.m. à 12,30 a.m. — De midi à 7,00 p.m. Danseuse à Gogo.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "La cage".

CHASSE GALERIE
La Discothèque la plus sélecte d'Amérique.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Danse tous les soirs avec orchestre. En vedette cette semaine: "Les Garçons de Minuit".

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
Danse tous les soirs avec orchestre de choix: "Le Temple", discothèque psychédélique. "La Mousse Spachette", sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRÈS INN — AUBERGE DES COUVERNEURS
Au piano-bar, à partir de 10,00 p.m.: Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9,00 p.m. à 1,00 a.m., le dimanche, de 6,30 à 10,30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar: Jean-Louis Thomas. Danse tous les soirs.

LE BARILLET
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8,00 p.m. à 2,00 a.m.

LE VIEUX MOULIN DU ST-LAURENT
Samedi: Lajos Molnar et sa musique tzigane à 6 h. p.m. — Les Gals Meuniers (bavarois) à 8 h. 45. Dimanche: Lajos Molnar 6 h. p.m. à 1 h. a.m.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar: "Le Rendez-vous", Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget de 9,30 p.m. à la fermeture.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9,00 p.m. à 2,00 a.m. avec l'ensemble d'André Latorce.

tous les événements

arts-spectacles

cinéma

CINE-CAMPUS:

Du 14 au 20 février: Festival Melville, avec la présence de l'auteur. Représentations sur semaine, à 12h, 15h, 18h, et 21h30. — Le dimanche, en soirée seulement. Lundi: LE SILENCE DE LA MER. — Mardi: LE DIXIÈME SOUFFLE. — Mercredi: LE DIXIÈME SOUFFLE. — Jeudi: LE SAMOÛRAI. — Vendredi: L'ARMÉE DES OMBRES.

FOYER DU PALAIS MONTREAL
Du 17 au 20 février: Œuvres de Michel Labbé.

MUSEE DE QUEBEC
Le surréalisme dans le costume. (Lambert-Bellier).

GALERIE LA PARALLÈLE
Exposition permanente. (Maison Louis-Joliet).

GALERIE ZANETTINI
Collection permanente.

GRAND THEATRE (salle Crémazie)
Les jeudi, vendredi et samedi, à 20h30: Le Trident présente "O-71", de Jean Barbeau.

GRAND THEATRE (salle Louis-Frédéric)
Le Théâtre du Nouveau Monde joue "Tambours et trompettes" de Brecht. Mardi et mercredi soir, à 20h30.

INSTITUT CANADIEN
Lundi, à 20h30: Soirée indienne avec la troupe folklorique, "Les Hurons".

COLLEGE DE LEVIS
Jeudi, à 20h30: Les Grands Ballets Canadiens.

PAVELON POLLACK
Vendredi, le 19: Musique pop.

LA RESILLE
Jeudi, à 20h30: Le soldat Lebrun, à 24h. Ensemble vocal, Chantal Masson.

théâtre

musique

Congrès NPD

Les candidats à la chefferie critiquent le "fédéralisme arrogant" de M. Trudeau

ST. JOHN'S, T.-N. (P.C.) — Quatre des cinq candidats à la direction du Nouveau parti démocratique ont exprimé, mercredi soir, des points de vue similaires sur différents sujets d'actualité, critiquant notamment le "fédéralisme arrogant" de M. Trudeau.

M. Frank Howard, représentant de la circonscription de Skeena au Parlement canadien; M. Edward Broadbent, député pour Oshawa-Whitby; John Harney, ancien secrétaire du NPD ontarien, et M. David Lewis, leader adjoint du parti, participaient à un débat public, à St. John's, Terre-Neuve.

Le cinquième candidat, James Laxer, un professeur à l'Université Queen, à Kingston, Ont., n'a pu accompagner le groupe dans cette tournée dans l'Est du pays, à cause de son travail.

Le congrès à la direction aura lieu à Ottawa, du 21 au 24 avril, afin de trouver un successeur à M. T.C. Douglas, qui prend sa retraite.

M. Lewis, député de York-Sud, a indiqué que le NPD devrait rejeter le "fédéralisme arrogant et rigide" du premier ministre Trudeau.

En réponse à une question, il a néanmoins souligné que le parti doit aussi s'opposer à l'idée qu'une partie du Canada puisse se détacher de la Confédération.

Il a toutefois avoué que le Québec devrait être assuré de ses droits linguistiques, afin qu'un jeune québécois d'expression française ait les mêmes chances qu'un Canadien d'expression anglaise.

Désastre

Mais la séparation serait désastreuse aussi bien pour

le Québec que pour le reste du Canada.

M. Harney a également fait allusion au "fédéralisme rigide" de M. Trudeau.

Il a déclaré que, par le passé, des Canadiens ont été frustrés lorsqu'ils ont voulu bâtir "la sorte de Canada que nous voulions, parce que nous n'étions pas capables d'obtenir l'appui du Québec".

M. Howard a déclaré qu'il acceptait mal l'idée qu'une province puisse se retirer de la Confédération "ou qu'elle ait des droits constitutionnels qui ne soient pas disponibles aux autres provinces".

M. Broadbent a déclaré qu'un gouvernement néo-démocrate n'aurait pas "serré les vis économiques" pour produire un taux élevé

de chômage, comme moyen pour freiner l'inflation.

Le premier ministre Trudeau a "délibérément" provoqué la pire crise de chômage que le pays ait connue en 10 ans.

Un gouvernement néo-démocrate s'engagerait à réaliser le plein emploi et il trouverait d'autres moyens pour combattre l'inflation.

M. Stanfield commente durement la réforme fiscale du ministre Benson

OTTAWA (P.C.) — Si les Canadiens s'unissaient, ils pourraient forcer le gouvernement fédéral à se réorienter; c'est pourquoi ils devraient se coaliser contre le Livre blanc sur la réforme fiscale, a affirmé jeudi le chef de l'Opposition parlementaire, M. Robert Stanfield. Portant la parole devant la section ontarienne de l'Association ontarienne des comptables agréés, M. Stanfield a commenté assez durement les propositions de réforme fiscale présentées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson.

"Un impôt sur les gains de capital imposé aux maisons privées, la réévaluation fiscale quinquennale des actions détenues par des sociétés à prédominance canadienne, la pleine imposition à 50 pour cent sur le revenu des petites entreprises canadiennes: voici quelques-uns des aspects les plus manifestement ridicules du Livre blanc".

Le document fait l'objet de discussions depuis 15 mois et s'est attiré les foudres du Sénat, des comités parlementaires et de la population, a souligné M. Stanfield.

Le gouvernement doit divulguer dès le printemps sa nouvelle législation en matière de fiscalité, a déclaré M. Stanfield, et à moins que le document ne démontre de façon radicale à ses intentions primitives, les conservateurs s'y opposeront énergiquement.

Vous feriez bien de nous soumettre la victoire, car si ces projets prennent force de loi, ils modifieront la structure même de notre société. Le projet d'imposition à 50 pour cent des gains de capital constitue une "peine capitale", a affirmé le chef conservateur. Tel que proposé, le fardeau fiscal découragera l'initiative des groupes de citoyens à revenu moyen, refuseront le goût du risque et n'empêcheront pas les sociétés étrangères de s'emparer des entreprises canadiennes.

Comme exemple, M. Stanfield a cité la Home Oil Co., de Calgary, qui a entrepris des négociations de vente à une entreprise américaine.

"Les sociétés américaines peuvent emprunter pour acheter des actions dans les compagnies canadiennes et distraire l'intérêt de ces prêts de leur revenu net dans leur rapport d'impôt. Ce droit n'est pas accordé aux entreprises canadiennes.

SITUATION PETROLIERE

"De plus, les sociétés pétrolières canadiennes ne peuvent pas soustraire de leur revenu les pertes subies pour les explorations qu'elles font à l'étranger — comme c'est le cas en Alaska où Home Oil a travaillé — mais une entreprise américaine qui acquiert le contrôle d'une compagnie peut transférer cette transaction financière et récupérer, par déductions fiscales, une bonne partie de la somme qu'elle a dépensée pour acquérir le contrôle d'une compagnie canadienne".

Quant à la Corporation canadienne de développement, elle ne résoudra pas le problème, selon le chef conservateur.

"La Corporation de développement semble une idée confuse, embrouillée, pleine de contradictions, et je prévois que les actions investies dans cette entreprise ne seront jamais offertes aux Canadiens, même si c'est l'intention avouée du gouvernement".

Le projet de loi augmentant les pensions et allocations destinées aux anciens combattants, après avoir rejeté une motion néo-démocrate visant à retarder l'adoption de la loi à cause de "l'impropriété de la législation".

M. Stanley Knowles NPD—Winnipeg Nord Centre partisan convaincu de la hausse des pensions, jugeait ridicule d'adopter le projet de loi actuel sans un amendement prévoyant des bénéfices accrus pour les anciens combattants exceptionnellement handicapés.

M. Knowles voulait faire reporter le projet de loi à l'étude d'un comité parlementaire. Sa motion a été démise par 97 voix contre 68, les trois partis d'opposition s'étant vainement coalisés pour le faire passer. Le bill est maintenant rendu au Sénat.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, a soumis un amendement selon lequel les bénéficiaires qui ont été prisonniers des Japonais pendant une année ou plus au cours de la seconde guerre mondiale auront droit à une pension d'invalidité à 50 pour cent si les lésions subies peuvent être évaluées.

"Le gouvernement juge que ces nouveaux avantages, fort importants, sont tout à fait appropriés, étant donné les circonstances s'abîmes par les anciens combattants des opérations de Hong-Kong et d'autres endroits de l'Extrême-Orient".

Désormais, les anciens combattants qui ont été prisonniers de guerre au Japon recevront les mêmes avantages qu'ils avaient été consentis aux prisonniers de Hong-Kong de 1941.

Selon M. Knowles, les anciens combattants ayant subi une invalidité exceptionnelle devraient recevoir un supplément pouvant atteindre \$3,500 par an. Ce chiffre est d'ailleurs une recommandation du comité parlementaire des Affaires des Anciens combattants.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi prévoit un maximum de \$2,400 pour invalidité exceptionnelle.

Le chef conservateur a demandé au gouvernement de prendre les moyens voulus pour remettre l'économie en marche, afin de mettre fin aux tristes effets du chômage.

Une véritable réforme fiscale mettrait fin à ce fléau. Le gouvernement peut aussi remédier au problème en abolissant la surtaxe fiscale de trois pour cent, qui était supposément temporaire mais que M. Benson a retenue dans son budget de l'an dernier; en réduisant ou en abolissant la taxe sur les matériaux de construction et en donnant de nouveau un taux de change fixe au dollar.

Le gouvernement a renoncé à restreindre les pouvoirs d'enquête de l'auditeur général quand la population et l'opposition ont manifesté leur réprobation à ce geste, a rappelé M. Stanfield. Le concertation peut s'avérer tout aussi efficace dans d'autres domaines.

Le chef conservateur a demandé au gouvernement de prendre les moyens voulus pour remettre l'économie en marche, afin de mettre fin aux tristes effets du chômage.

Une véritable réforme fiscale mettrait fin à ce fléau. Le gouvernement peut aussi remédier au problème en abolissant la surtaxe fiscale de trois pour cent, qui était supposément temporaire mais que M. Benson a retenue dans son budget de l'an dernier; en réduisant ou en abolissant la taxe sur les matériaux de construction et en donnant de nouveau un taux de change fixe au dollar.

Le gouvernement a renoncé à restreindre les pouvoirs d'enquête de l'auditeur général quand la population et l'opposition ont manifesté leur réprobation à ce geste, a rappelé M. Stanfield. Le concertation peut s'avérer tout aussi efficace dans d'autres domaines.

Selon lui, le fait que le gouvernement fédéral soit présentement aux prises avec des politiques prioritaires sur le front économique-social ne signifie pas que ce rapport sera négligé. Au contraire, il s'attend à ce que le gouvernement y donne suite, tout en refusant de prédire quelle ligne d'action le cabinet adoptera.

Participant hier à un colloque sur l'administration organisé par le chapitre torontois de l'American Marketing Association, à Toronto, M. Davey a dû répondre aux critiques de Fraser Kelly, du Toronto Telegram, pour qui ce rapport constitue tout bonnement "un exercice de futilité", et ne trouvera que peu d'intérêt sur la liste des priorités du premier ministre Trudeau.

Les Communautés ont donné leur approbation finale à un projet législatif gouvernemental augmentant les pensions versées aux anciens combattants.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a émis des doutes sur une éventuelle vente de la maison d'édition Mac-Clelland and Stewart Ltd. à des intérêts étrangers, en raison même des antécédents nationalistes de son président, M. Jack McClelland.

Il faut s'attendre à voir des files impressionnantes de cargos se former à Vancouver, ces semaines-ci, en raison des quantités considérables de céréales qui doivent être acheminées, a déclaré le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, rassurant le chef de l'Opposition sur la compétence et l'efficacité des techniciens chargés de "programmer" ces opérations.

Le Canada n'a pu obtenir de négociations avec le gouvernement américain pour discuter des changements à apporter au traité sur la protection des oiseaux migrateurs, en vue de garantir aux Indiens leurs droits de chasse, a déclaré le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, répondant à M. Tom Barnett NPD — Comox-Alberni.

En réponse à M. Lincoln Alexander, le ministre responsable du logement, M. Robert Andras, a affirmé que le gouvernement fédéral serait enchané de participer à une conférence qui réunirait les gouvernements provinciaux et les administrations municipales.

Le leader parlementaire conservateur, M. Gerald W. Baldwin (Peace River), a présenté une motion aux Communautés hier pour obtenir un débat d'urgence visant à empêcher la construction d'un pipeline trans-Alaska, mais il n'a pu obtenir le consentement unanime de la Chambre.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé que le gouvernement se propose de modifier les tarifs, en vue d'aider à la rationalisation de l'industrie domestique du pneu.

L'aéroport de Ste-Scholastique

Des scientifiques se penchent sur les mesures qui devront être prises pour préserver l'environnement

OTTAWA (P.C.) — Des scientifiques se promènent dans la campagne autour de Ste-Scholastique, prenant note du comportement des oiseaux, et des vaches et conversant avec les habitants. Ils entreprennent une vaste étude sur les conséquences qu'aura le nouvel aéroport international, à 30 milles au nord-est de Montréal, sur la vie des animaux, des oiseaux, des humains, sur l'air, le sol et l'eau.

L'étude, qui durera 18 mois et coûtera \$200,000, est la première du genre au Canada et elle permettra de préciser les mesures qui devront être prises lors de la construction de nouveaux aéroports, afin de préserver l'environnement.

L'aéroport de Ste-Scholastique, pour lequel un terrain d'une grandeur comparable à l'île de Montréal a été exproprié, doit être inauguré en 1974.

Un des facteurs déterminants dans le choix de cette région pour l'aménagement du nouvel aéroport est le fait que la région n'est pas sur la route de migration des oiseaux, ce qui réduira considérablement les dangers que posent ordinairement les oiseaux pour les avions.

SEPT SCIENTIFIQUES

Les hommes de science veulent aussi s'assurer que rien ne sera fait pour attirer les oiseaux, en éliminant notamment les débris et la culture de certaines denrées.

Sept scientifiques des universités de Montréal, Québec, Sherbrooke et Laval,

dirigés par le Dr Pierre Dansereau, professeur d'écologie à l'Institut des études urbaines de l'Université de Montréal, participent à ces travaux, de même que 20 diplômés. Le groupe bénéficie également de l'appui du Conseil national de recherche, qui joue un rôle consultatif.

Dans une récente interview, le professeur Dansereau soulignait que le but premier de l'étude est la recherche, et non la planification. On transmet des informations aux responsables de l'aménagement de l'aéroport, mais cela n'est pas le premier but du groupe.

Le gouvernement espère que cette étude permettra de mettre au point des méthodes qui pourront être utilisées dans la réalisation future de vastes projets de génie.

Le ministère des Transports a exproprié plus de terrains que ceux dont il avait réellement besoin, afin d'enlever toutes les maisons construites près des pistes d'atterrissage.

POLLUTION

Le comité devra égale-

ment étudier la question de l'usage futur des terrains qui ne seront pas utilisés pour l'aéroport. Il tentera de trancher la question: est-ce que ces terrains doivent être réservés pour l'aménagement d'un parc, pour la ferme ou encore pour l'industrie.

Les émanations des avions peuvent empoisonner l'air, les produits chimiques utilisés pour déplacer les pistes durant l'hiver peuvent polluer le sol et les produits répandus sur les avions pour enlever la glace, durant l'hiver, peuvent atteindre les églises.

Des psychiatres sociaux conversent avec les habitants afin de recueillir leurs opinions au sujet de l'aéroport et les conséquences de cet aménagement sur la vie des citoyens de la région.

La recherche pourrait même fournir des données sur l'usage futur des terrains qui ne seront pas utilisés pour l'aéroport. Un écologiste a décidé d'inclure dans la recherche, une étude des conséquences de la motoneige sur la vie animale.

Pour recueillir cette information, il se promène... en motoneige.

Le sénateur Davey est optimiste quant à l'avenir de "son" rapport

TORONTO (P.C.) — Le sénateur Keith Davey ne croit pas que le gouvernement enverra aux oubliettes le récent rapport de la commission spéciale d'enquête sénatoriale sur les moyens de communication sociale dont il était le président.

Selon lui, le fait que le gouvernement fédéral soit présentement aux prises avec des politiques prioritaires sur le front économique-social ne signifie pas que ce rapport sera négligé. Au contraire, il s'attend à ce que le gouvernement y donne suite, tout en refusant de prédire quelle ligne d'action le cabinet adoptera.

Participant hier à un colloque sur l'administration organisé par le chapitre torontois de l'American Marketing Association, à Toronto, M. Davey a dû répondre aux critiques de Fraser Kelly, du Toronto Telegram, pour qui ce rapport constitue tout bonnement "un exercice de futilité", et ne trouvera que peu d'intérêt sur la liste des priorités du premier ministre Trudeau.

Les Communautés ont donné leur approbation finale à un projet législatif gouvernemental augmentant les pensions versées aux anciens combattants.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a émis des doutes sur une éventuelle vente de la maison d'édition Mac-Clelland and Stewart Ltd. à des intérêts étrangers, en raison même des antécédents nationalistes de son président, M. Jack McClelland.

Il faut s'attendre à voir des files impressionnantes de cargos se former à Vancouver, ces semaines-ci, en raison des quantités considérables de céréales qui doivent être acheminées, a déclaré le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, rassurant le chef de l'Opposition sur la compétence et l'efficacité des techniciens chargés de "programmer" ces opérations.

Le Canada n'a pu obtenir de négociations avec le gouvernement américain pour discuter des changements à apporter au traité sur la protection des oiseaux migrateurs, en vue de garantir aux Indiens leurs droits de chasse, a déclaré le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, répondant à M. Tom Barnett NPD — Comox-Alberni.

En réponse à M. Lincoln Alexander, le ministre responsable du logement, M. Robert Andras, a affirmé que le gouvernement fédéral serait enchané de participer à une conférence qui réunirait les gouvernements provinciaux et les administrations municipales.

Le leader parlementaire conservateur, M. Gerald W. Baldwin (Peace River), a présenté une motion aux Communautés hier pour obtenir un débat d'urgence visant à empêcher la construction d'un pipeline trans-Alaska, mais il n'a pu obtenir le consentement unanime de la Chambre.

Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé que le gouvernement se propose de modifier les tarifs, en vue d'aider à la rationalisation de l'industrie domestique du pneu.

Ce rapport, a expliqué le sénateur Davey, prend clairement position sur trois points principaux:

1—Renversement de la tendance actuelle vers la concentration de la propriété des organes d'information canadiens.

2—Amélioration accélérée de la qualité des moyens de communication sociale.

3—Effort de dissociation des intérêts américains dans le domaine de la diffusion de l'information.

Plan d'amalgrissement

Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de si les livres et les papiers réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les papiers réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

Avis aux Marins, Armateurs et Exploitants de Navires

Une modification apportée à la Loi canadienne sur l'indemnisation des marins marchands, qui prévoit le versement d'indemnités d'accident du travail aux marins, selon la définition que donne la Loi à cette expression, relève les indemnités, à compter de janvier 1971, comme il suit:

L'allocation à la veuve est portée de \$75 à \$100 par mois; L'allocation à un enfant est portée de \$25 à \$35 par mois; L'allocation à un orphelin est portée de \$35 à \$45 par mois; L'allocation pour frais funéraires est portée de \$300 à \$400.

Le maximum des gains annuels établis aux fins du calcul des indemnités est portée de \$5,000 à \$6,000, ce qui hausse le maximum des indemnités hebdomadaires de \$72.11 à \$86.54.

L'indemnité hebdomadaire minimum est portée de \$25 à \$35.

De plus, en vertu de cette modification, l'incapacité produite du fait et au cours de l'emploi ouvre droit à l'indemnisation tout autant que l'incapacité attribuable à un accident.

La Loi assure la protection des marins (ou des personnes à leur charge) employés à bord d'un navire immatriculé au Canada ou à bord d'un navire cédé aux termes d'une charte coque-nue à une société exerçant son activité au Canada, lorsque le navire est affecté au commerce dans un voyage de long cours ou un voyage de cabotage, selon la définition que donne la Loi à ces expressions.

La Loi ne s'applique pas aux marins (ou aux personnes à leur charge) qui ont droit de demander une indemnité en vertu d'une loi provinciale sur la réparation des accidents du travail ou en vertu de la Loi concernant l'indemnisation des employés de l'Etat; elle ne s'applique pas non plus aux pêcheurs ni aux pilotes.

Toutes demandes de renseignements sur l'application de la Loi doivent être adressées au secrétaire de la Commission à Ottawa.

Commission d'indemnisation des Marins marchands

Ottawa, le 6 janvier 1971

Le secrétaire, J.F. Ellsworth

Collège de Lévis

COURS COLLEGIAT

Institution privée mixte, déclarée d'intérêt public.

RESIDENCE POUR GARÇONS

Programmes ordonnés aux structures d'accueil universitaires:

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Lettres.

DEMANDE D'ADMISSION

avant le 1er mars, à l'adresse suivante:

Le Comité d'admission (collégial),

COLLEGE DE LEVIS

9, rue Mgr-Gosselin, Lévis.

Tél.: 837-5046 ou 4544.

ASSURANCES EN VIGUEUR • \$1 MILLIARD 385 MILLIONS (\$1,385,004,385)

SOMMES VERSÉES AUX ASSURÉS

OU À LEURS BÉNÉFICIAIRES • \$8 MILLIONS (\$8,100,000)

REVENU TOTAL • \$24 MILLIONS (\$24,058,082)

ACTIF DE LA COMPAGNIE • \$83 MILLIONS (\$83,120,300)

RENDEMENT NET SUR PLACEMENTS • 8.91%

Cheque détenteur de police
nouveau son acompte
de rapport annuel.

L'ALLIANCE
MUTUELLE-VIE
A FAIT RAPPORT
À SES ASSURÉS
SUR L'EXERCICE 1970

SIÈGE SOCIAL 680 QUÉBEC RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, 110 - (514) 849-2491

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Les Pee-Wee de Québec, Villeneuve, Donnacona pourront-ils triompher encore aujourd'hui?

*Le tournoi est toujours international
grâce à la survivance des Bostonnais*

Par JACQUES REVELIN

Ils ne sont plus que douze mais Québec, Villeneuve et Donnacona avaient encore des Pee-Wee dans la lutte ce matin, quand l'avant-dernière journée du tournoi Pee-Wee a débuté. Il était toujours international, les mini-Bruins étant également parmi les rescapés. A la suite des dix joutes disputées hier, sept équipes de l'Ontario, quatre du Québec et une des Etats-Unis n'avaient pas encore subi la défaite. Aujourd'hui, plus précisément cet après-midi et ce soir, les quatre finales de section auront lieu. Au préalable, quatre matches quater-de-finale se succéderont dans les groupes AA et C. La première rencontre débutera à 9h.00 et opposera les Citadelles de Québec au Toronto Shopsy's. A 11h.30, Donnacona affrontera Thornhill et aussitôt après ce duel, Villeneuve fera face à Buckingham. Lors de la septième journée, plusieurs victoires furent encore dramatiques. Donnacona battit Pont-Rouge en prolongation, comme Sault-Ste-Marie disposa de Brampton. D'autres succès furent acquis de justesse et quelques-uns surprisent, tel celui des Eperviers de Villeneuve qui ont éliminé les Caravelles de Princeville. La victoire des Citadelles de Québec sur les Firebirds de London n'était qu'une probabilité. Un pointage de 2 à 1 en fit une certitude. Quatre clubs du Québec ont dû "plier bagages" en se faisant éliminer. En plus des Caravelles, ce sont ceux de Pont-Rouge, Arvida et Thetford. Une bonne dose d'optimisme est nécessaire pour espérer voir un club de la Belle Province remporter la grande finale. Il faut plutôt craindre qu'aucun représentant de la Belle Province ne soit champion d'une section, ce qui serait un précédent. L'Ontario peut en effet tout balayer. Le total de l'assistance est grimpé à 86,976 avec les 13,807 personnes venues hier. Le tournoi franchira donc pour la neuvième fois le cap des 100,000.



● Les défenseurs des Citadelles ont joué un très beau match hier soir. En voici deux en action qui vont s'interposer devant un attaquant de London. En trois parties, le club québécois a encaissé seulement cinq buts. Durant la première, Jean Trudel était devant le but des Citadelles. François Forgue prit sa relève pour la seconde et il était encore en fonction hier soir. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les Citadelles et les mini-Bruins remportent des victoires émotives

Les Castors sont à jamais disparus mais les Citadelles les ont dignement remplacés. Comme les anciens porte-couleurs de Québec, les nouveaux sont devenus des champions de l'émotivité. L'équipe patronnée par le Service des Loisirs de

la cité de Champlain fit ressortir une foule remplissant presque tous les gradins du Colisée. Très rapides dans leurs mouvements et pratiquant sans cesse un excellent échec-avant, les gars de Marcel Beaudoin disputèrent un beau match, un grand match, comme ils devaient le faire pour vaincre les Firebirds de London de justesse, par 2 à 1.

Moins individuels que la veille, les Québécois attaquèrent ou contre-attaquèrent constamment, en ne laissant pas rôder longtemps les Ontariois dans leur zone au fond de laquelle le cerbère François Forgue exécuta des arrêts prodigieux, prouvant à ceux ayant contesté son choix qu'ils avaient eu tort. Très équilibré durant la première période, et tout autant par la suite, le duel tendit les nerfs des quelque 9,000 spectateurs dont les réactions furent souvent retentissantes.

Ronald Paton ouvrit le pointage au début du second engagement et sept minutes plus tard, le grand Roch Chabot égalisait. Les deux clubs restèrent au même niveau jus-

qu'à la douzième minute de la troisième période. C'est en effet peu avant la fin du temps régulier que les Citadelles enfilèrent un second but marqué par Daniel Boucher, durant une mêlée devant la cage des Ontariois. Ceux-ci contestèrent le point accordé par l'arbitre Raynald Roy, en prétendant qu'il avait été compte avec un bâton trop haut. Mais leurs plaintes demeurèrent sans effet. Les Firebirds s'efforcèrent alors de rétablir l'équilibre. A 14.43, une punition mineure les plaça en infériorité numérique, mais une douzaine de secondes après, soit à 14.57, un joueur québécois fut également pris en défaut. Alors l'entraîneur du club de London fit la seule chose qu'il devait faire. Il rappela le cerbère Gary McGuffini pour le remplacer par un avant. Toutefois l'aiguille trotteuse de l'horloge monta vite jusqu'à zéro et tous les joueurs des Citadelles s'entassèrent sur le cerbère François Forgue pendant que les Firebirds, bons perdants, faisaient le tour de la patinoire en agitant la main pour dire merci à la foule québécoise... J.R.

LES BOSTONNAIS ONT EU DU MAL A ELIMINER VICTORIA

Après avoir éliminé des porte-couleurs de la Métropole canadienne (Hochelaga) et les représentants de la Cité fédérale (Ottawa), les mini-Bruins de Boston ont terrassé d'autres Pee-Wee venant d'une capitale, celle de la Colombie-Britannique. Les Optimists de Victoria ont fléchi en effet devant les Américains, dignes représentants eux aussi d'une capitale, celle des fêtes au lard. Mais leur match disputé dans la matinée fut âprement contesté. Après une période, aucun but; après deux non plus. Pourtant, les Bostonnais avaient attaqué à outrance, mais le cerbère rival avait bloqué tous leurs lancers, parfois de façon stupé-

fiant. Steben Evangelista réussit à le percer une première fois au début du troisième engagement. Il recommença à tenir le coup magnifiquement, tant et si bien que son équipe parvint à égaliser neuf minutes plus tard, grâce à un but de Wayne Proceviat assisté de Perry Therrien. La fin du temps régulier approchait. Moins de trois minutes avant son écroulement, Evangelista revenait à la charge pour enfler le point victorieux. Ce triomphe de 2-1 des mini-Bruins fut donc serré mais logique car, durant la partie, leur supériorité s'était matérialisée par une différence de 32-5 dans les lancers, ce qui était tout à l'honneur du cerbère des vaincus; Stephen Hanna.

Tableau des rescapés

	Qué.	Ont.	E.-U.	Marit.	Ouest	Eur.
AA	1	2	1	0	0	0
A	0	2	0	0	0	0
B	0	2	0	0	0	0
C	3	1	0	0	0	0
	4	7	1	0	0	0

Résultats et calendrier

hier

Ba. Soelingen 0, Thornhill 6	(C)
Pt-Rouge 2, Donnacona 3 (supl.)	(C)
Princeville 1, Villeneuve 2	(C)
Greenwood 3, Buckingham 5	(C)
Boston 2, Victoria 1	(AA)
Glooscester 0, Oshawa 8	(A)
Sault Ste-Marie 5, Brampton 4	(supl.)
Richmond Hill 3, Arvida 1	(B)
London 1, Citadelles 2	(AA)
Whitby 2, Thetford 0	(B)

Aujourd'hui

9.00 Citadelles vs To. Shopsy's	(AA)
10.00 Don Valley vs Boston	(AA)
11.30 Thornhill vs Donnacona	(C)
12.30 Villeneuve vs Buckingham	(C)
1.40 Vancouver vs Charlesburg	(exh.)
3.30 Richmond Hill vs Whitby	(B)
5.00 Oshawa vs Sault Ste-Marie	(Finale B)
6.30 Finale AA	
8.00 Finale C	

Demain

9.00 Demi-finale A vs C	
10.05 Demi-finale AA vs B	
11.30 Coughlinawaga vs Pointe-Bleue	
12.45 LaSalle vs Boston	
1.35 Burnaby vs Beauport (Exh.)	
3.10 GRANDE FINALE	



ERRATUM

Correction
dans notre circulaire
de la semaine
du 22 février 1971

L'article suivant aurait dû se lire comme suit :

POULETS 2 à 3 lbs

Congelés, emballés sous
vide. Canada cat. "A"

La livre

.27

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS

APPEL D'OFFRE 3-71

La Commission Scolaire Régionale Orléans recevra jusqu'à 17 heures (heure normale de l'est) le 10 mars 1971 au Centre Administratif, des offres sous enveloppes scellées pour :

ECOLE POLYVALENTE ULRIC-HUOT

- 3-71-03 Machines de bureau
- 3-71-04 Cafétéria (outillage et équipement)
- 3-71-06-1 Laboratoire — Physique I.S.P.
- 3-71-06-2 Laboratoire — P.S.S.C.
- 3-71-06-3 Laboratoire — Physique 31-32-42 (44)
- 3-71-06-4 Laboratoire — Chimie et Chem Study
- 3-71-06-5 Laboratoire — Biologie
- 3-71-08-1 Soins de beauté (outillage)
- 3-71-09-1 Couture domestique (outillage)
- 3-71-09-2 Couture domestique (outillage électrique)
- 3-71-10-1 Couture industrielle (outillage)
- 3-71-10-2 Couture industrielle (outillage électrique)
- 3-71-12 Musique (instruments)
- 3-71-13-1 Auxiliaire d'intérieur (outillage électrique)
- 3-71-13-2 Auxiliaire d'intérieur (ameublement)
- 3-71-21 Pastorale (ameublement et accessoires)
- 3-71-25-1 Arts plastiques (outillage)
- 3-71-25-2 Arts plastiques (ameublement)
- 3-71-27 Clinique médicale

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins cinq pour cent (5%) du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Orléans et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Orléans.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9 heures a.m. le 22 février auprès du Coordonnateur du Service des Achats de la Commission Scolaire Régionale Orléans, monsieur Claude Giroux au Centre Administratif, 1078, boulevard des Chutes, Villeneuve, Québec 3, téléphone No 667-1250.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 13.30 heures le 11 mars 1971, à 1078, boulevard des Chutes, Villeneuve.

La Commission Scolaire Régionale Orléans ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Administrateur Général
et Secrétaire-Trésorier,
GERARD GRENIER.

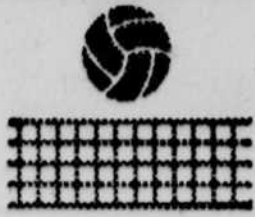
Le 15 février 1971



● Deuxième but des Citadelles. C'est le défenseur Richard Desrosiers qui l'a compté. Un joueur de London le conteste mais l'arbitre Raynald Roy lève les deux bras pour l'accorder. Ce point sera décisif. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Maintes et maintes fois, les attaquants bostonnais se ruèrent sur les filets des Optimistes de Victoria, mais le cerbère Stephen Hanna leur résista jusqu'au début de la troisième période, après avoir effectué une vingtaine d'arrêts. Ses coéquipiers l'est vrai, lui donnèrent un bon coup de main comme celui qui s'est introduit dans la cage, en cas de... (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



Pont-Rouge et Princeville ont lutté vainement jusqu'au bout

Encore 3 clubs québécois dans la classe C

Par JACQUES REVELIN

Père du succès réalisé à l'occasion du tournoi de Volley-Ball des Jeux Inter-Duchés, l'Association Régionale de Volley-Ball se prépare à organiser le championnat provincial senior '71 qui doit avoir lieu au Pavillon de l'Éducation physique et des sports le samedi 13 mars prochain.

Toutes les équipes affiliées à la Fédération de Volley-Ball du Québec peuvent participer à cette compétition.

Le coût de l'inscription est de \$17.00 par équipes et la date limite pour s'inscrire est samedi le 27 février 1971.

Le tournoi sera de style rotation et un trophée sera remis à l'équipe gagnante ainsi que des médailles individuelles aux finalistes.

Pour de plus amples informations, les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jean-Guy Doyon à 623-2333.

Statistiques du hockey mineur à VILLE-VANIER

LISTE DES COMPTES MOSQUITO				
	B	A	P	P
Claude Ratté	16	10	26	
Alain Gagné	8	17	25	
Michel Webster	9	4	13	
René Roy	9	4	13	
Bruno Plante	9	4	13	
Denis Ratté	9	4	13	
Gilles Couture	7	4	11	
Yves Bouchard	7	4	11	
Denis Poirier	4	3	7	
Pierre Fortin	4	3	7	
Robert Bussière	4	3	7	
Marc-A. Morin	3	3	5	
Alain Chabot	3	3	5	
Luc Dion	3	3	5	
Guy Lebel	3	3	5	
Denis Rochette	3	3	5	
Gaston Mousse	3	3	5	
Alain Amyot	3	3	5	
Denis Langlois	3	3	5	
Stéphane Lacasse	3	3	5	
Gaston Fortin	3	3	5	

LISTE DES COMPTES PEE-WEE				
	B	A	P	P
Guy Gagné	16	10	26	
Jocelyn Ratté	16	10	26	
Richard Blouin	16	10	26	
Yves Bouchard	16	10	26	
Mario Thémassin	9	6	15	
André Poirier	11	3	14	
Dario Girard	11	3	14	
Daniel Gauthier	11	3	14	
Guy Labrie	8	7	15	
Luc Dion	8	7	15	
Pierre Siquin	4	3	7	
Denis Gagné	4	3	7	
Stéphane Lacasse	4	3	7	
Gaston Mousse	4	3	7	
Denis Poirier	4	3	7	
Denis Ratté	4	3	7	
Alain Amyot	3	3	5	
Alain Plamondon	3	3	5	
Stéphane Lacasse	3	3	5	
Gaston Mousse	3	3	5	

LISTE DES COMPTES BANTAM				
	B	A	P	P
Christophe Boudreau	30	7	37	
Daniel Gauthier	13	6	19	
Mario Thémassin	13	6	19	
Michel Nolin	13	6	19	
Yves Bouchard	13	6	19	
René Roy	13	6	19	
Reynald Tremblay	13	6	19	
Denis Poirier	13	6	19	
J. P. Mignault	13	6	19	
André Berton	6	4	10	
Roger Bibeau	6	4	10	
Denis Poirier	6	4	10	
Daniel Villeneuve	6	4	10	
Gilles Frenière	6	4	10	
Denis Poirier	6	4	10	
J. Claude Webster	6	4	10	
Claude Marchand	6	4	10	
Yvon Cloutier	6	4	10	
Marc Plante	6	4	10	
Gaston Mousse	6	4	10	

MOY. DEFENSIVE DES REMPARTS:				
	1969-70	1970-71	Meilleures moyennes	La saison dernière
	4.36	3.08	L.J.Q. Sorel 3.93	O.H.A. Peterboro 3.18



● Jean Cautel a reçu hier soir le certificat attestant qu'il est le receveur de la bourse de \$3,000.00. M. Richard Paquet, directeur de la Corporation EDUCA, lui a présenté le parchemin au milieu de la patinoire du Collège où ce joueur des Goalds de Silvey apparait pour la première fois. Blessé à un œil au cours d'une récente pratique, il n'avait pu prendre part au tournoi. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Trois grands matches sur quatre, ça fait une bonne moyenne. Il ne faut pas s'en étonner car les demi-finales de la section C promettaient ce qu'elles offrirent. Seul le premier duel manqua d'équilibre et on s'y attendait également. Il opposa les p'tits canyons de Baden Soellingen aux Ontariens de Thornhill et la victoire des représentants officiels de l'Allemagne aurait constitué le plus grand coup de théâtre du tournoi. Mais la rencontre qui suivit ne devait pas manquer d'être farouchement contestée et elle le fut. Il s'agissait du duel entre Pont-Rouge et Donnacona. Trois périodes ne suffirent pas. C'est en effet en prolongation que le dénouement survint, quand la victoire sourit aux représentants de Donnacona. Puis les Caravelles de Princeville et les Éperriers de Villeneuve entrèrent en scène. Fallait-il s'attendre à un succès facile des jeunes représentants des Bois-Francs ayant remporté le tournoi de St-Romuald? En principe oui. Mais le résultat ne tint pas compte de ce raisonnement logique. Deux fois champions de la section C et grands vainqueurs du tournoi de 1969, les Caravelles fléchirent devant les Éperriers. Un quatrième match suivit pour compléter les demi-finales de ce groupe. Il confronta les derniers survivants de la Nouvelle-Écosse (Greenwood) aux petits gars de la vallée de l'Outaouais (rive québécoise), ceux de Buckingham qui triomphèrent avec une facilité très relative. Ainsi, trois équipes de la Belle Province et une seule de l'Ontario étaient encore dans la lutte ce matin au niveau de la catégorie C. Trois clubs convoitaient pour la première fois le trophée "Fernand Bilodeau" et Thornhill allait tenter de le conquérir, comme en 1967.

LES CANADO-ALLEMANDS BAISSANT PAVILLON

Parce qu'ils venaient de l'autre côté de la "grande mare", on avait placé les joueurs de Baden Soellingen en deuxième ronde et ils s'introduirent en quart-de-finale après un succès de 3-1 sur les représentants du Labrador. Hier les mini-soldats de l'armée d'occupation du Rhin réalisèrent vite qu'une deuxième victoire ne serait pas facile à remporter. Ils tombaient devant Thornhill qui avait éliminé Rockliffe et Kentville, deux villes habituellement bien représentées dans le tournoi de Québec. On pouvait donc prévoir un match difficile pour les gars de Baden et ils se firent effectivement blanchir par 6 à 0. Le joueur qui leur causa beaucoup de tort fut Gordon Ross qui enfila quatre buts, les deux autres étant comptés par Paul Ralph et Brian Anderson.

ON EN PARLERA LONGTEMPS DANS LE COMITÉ DE PORTNEUF

Oui on parlera longtemps de la joute disputée dans la fin de matinée du 18 février 1971 au Collège de Québec. Les habitants de Donnacona et de Pont-Rouge n'ont pas fini de commenter le déroulement de cette partie et son résultat. L'équipe de Pont-Rouge prit une avance de 1-0 dans la toute

première minute et elle conserva cette maîtrise jusqu'au début du troisième engagement. Daniel Frenette avait ouvert le pointage et son camarade Pierre Blouin en compta un deuxième pour Pont-Rouge. Juste après l'écoulement d'une punition à un joueur de Donnacona qui accusait donc un retard de 0-2, dix minutes avant la fin de la joute. Mais la situation changea subitement. Denis Roy réussit à déjouer le cerbère J.-René Boilard à 6:41 et Marc Brière, le frère du No 9 des Remparts, enfilait le point égalisateur à 8:22. Tout était donc remis en question et, puisque le pointage resta figé à 2-2 jusqu'au troisième coup de sirène, il fallut prolonger le duel au-delà de son temps normal. On peut s'imaginer dans quelle ambiance dramatique il se poursuivit. Les deux clubs luttèrent alors avec l'énergie du désespoir et ce fut finalement Daniel Levasseur qui trancha le conflit sur la glace et dans les estrades en marquant le point décisif. Donnacona jouera donc contre Thornhill ce midi, toujours sous la direction du pilote Hervé Roy.

L'IMPORTANT N'EST PAS DE DOMINER MAI DE GAGNER

A la fin d'une rencontre pleine d'émotions, les Caravelles de Princeville attaquèrent et attaquèrent sans trêve, pour assiéger presque continuellement la zone des Éperriers de Villeneuve. Pourtant, ces derniers qui avaient pris une avance de 1-0 dans le premier engagement en comptèrent deux autres et le club du R.F. Paul de la Sablonnière un seul, si bien qu'il s'inclina par 3 à 1. Ce n'était pas prévu. Peu de gens savaient que la formation de Villeneuve est une des meilleures de la région québécoise. Un seul joueur perça le cerbère René Prince... de Princeville. Ce fut Louis Hébert qui exécuta le tour du chapeau. L'unique but des Caravelles fut enregistré par Claude Boucher, le frère de Gaetan, grande vedette du tournoi de 1969. Jocelyn Boudet garda la cage des Éperriers pour s'avérer le héros de la troisième période au cours de laquelle il bloqua 14 lancers. Les Pee-Wee de Villeneuve affrontèrent donc les représentants de Buckingham qui remportèrent le match suivant.

NAUFRAGE DES DERNIERS SURVIVANTS DES MARITIMES

Les Kings de Greenwood étaient les derniers représentants des Maritimes dans le tournoi, mais comme les autres Pee-Wee de l'Est du pays, ils ont fait naufrage hier midi

THETFORD ET ARVIDA N'ONT PU RÉSISTER PLUS LONGTEMPS

Après le succès des Citadelles, le Frontenac de Thetford réapparut sur la glace du Collège au terme de la soirée, pour affronter les Lasco Steelers de Whitby dans la seconde demi-finale de la section B. Les gars de la région de l'amante avaient deux victoires à leur crédit et leurs rivaux une de plus, pour avoir entamé la lutte dès dimanche. Cela put avantager les Ontariens, mais très peu, puisqu'ils ne furent pas tellement supérieurs dans cette joute arbitrée par Claude Pearson. Whitby domina légèrement au cours de la première période pour ouvrir le pointage dans la douzième minute seulement, sur un but d'Harold Lymburner.

Le duel se poursuivit avec cette faible avance des Ontariens jusqu'à cinq minutes de la fin. Alors Todd Casey fit encaisser un second but au brillant cerbère Michel Cliche et les derniers efforts des Pee-Wee de Thetford ne leur permirent pas de se rétablir, ni d'éviter un blanchissage.

Précédemment, les Orioles d'Arvida avaient tenté sans succès de se qualifier en finale B. Faisant face eux aussi à des Ontariens, ceux venant de Richmond Hill, ils complèrent un but et en concédèrent trois, non sans avoir lutté énergiquement, en étant fréquemment menacés. Ils se heurtèrent toutefois à une excellente défensive et ce match compta beaucoup d'autres données à un beau duel de cerbère. Benaim Bourget gardait la cage ontarienne et Daniel Hébert celle de Thetford. Richmond Hill et Whitby s'affrontèrent cet après-midi dans la finale de la section B que de précédents porte-couleurs de Richmond Hill ont déjà remportée à deux reprises.

On a su également hier soir quels seraient les finalistes de la section A. Dans ce cas aussi, deux clubs ontariens seront face à face: Sault-Ste-Marie d'un côté et Oshawa de l'autre. Le premier s'est qualifié très difficilement

en disposant de Brampton par 5-4, en prolongation. Un gardien de but se mit encore une fois en évidence au cours de cet affrontement. Jamie Tufts exécuta en effet 36 arrêts, dont huit en supplémentaire, avant de fléchir pour la cinquième et dernière fois.

Les Red Barns d'Oshawa eurent beaucoup moins de mise pour demeurer invaincus car ils disposèrent de Gloucester par 8 à 0 et... 41 lancers à 8. Les représentants de la grande cité canadienne de l'automobile avaient éliminé au préalable un club montrealais (Côte St-Luc, St-Hyacinthe, ensuite Peterboro). Les champions de la section AA devront sérieusement les craindre, s'ils atteignent la grande finale.

Sports scolaires

Malgré la mauvaise température, plusieurs rencontres ont été effectuées dans les cadres de l'A.S.I.E.Q. dans différents sports.

Au basketball masculin, le Séminaire de Québec a réussi du Lévis-Lauzon au compte de 117 à 49. Par contre, le collège de Jonquière a perdu deux victoires, une première contre Garneau au compte de 50 à 40 et une seconde contre Limoulu 73 à 39. Du côté féminin, le collège Jonquière a perdu contre Limoulu 23 à 30 et s'est repris sur le collège Garneau pour l'emporter 28 à 13.

Un regard sur le volley-ball garçon nous permet de constater une victoire pour le Séminaire de Québec contre le Lévis-Lauzon au pointage de 3 à 2; le collège Garneau a vaincu le collège de Jonquière 5 à 0, et le collège de Limoulu a réussi 3 à 2 contre Jonquière. Du côté féminin, les collèges Garneau et Limoulu ont été défaits par le collège Jonquière au compte de 3 à 0.

Au hockey, le collège de Limoulu a remporté une victoire au compte de 8 à 5 sur le Chicoutimi et une deuxième sur le Jonquière au pointage de 3 à 2.

WATER-POLO
Ste-Foy 5, Limoulu 10
BASKETBALL (F)
Garneau 31, La Pocatière 22
BASKETBALL (G)
Garneau 52, La Pocatière 38
Garneau 38, Séminaire 34
VOLLEYBALL
Garneau 0, La Pocatière 5
VOLLEYBALL (F)
Garneau 3, La Pocatière 2
Limoulu 3, Séminaire 2
HOCKEY
Limoulu 8, Chicoutimi 6



● En haut, des Pee-Wee se penchent pour obtenir l'autographe de Jean Béliveau. En bas, ce sont des jeunes spectateurs qui veulent avoir un souvenir des Pee-Wee. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les Remparts triomphent dans les toutes dernières secondes

DRUMMONDVILLE (Spécial) — Les Rangers ont encore une fois une vive désillusion. Lors de la seconde visite des Remparts au Centre Civique de Drummondville, le club alors dirigé par Bruce Cline, était sur le point de vaincre l'équipe de Filion quand, subitement, un redressement étourdissant des Québécois leur permit de retourner vers la cité de Champlain avec une autre victoire. Hier soir, ce fut à peu près semblable, au même endroit. Les Rangers prirent une avance de 2-0 dans la première période et menaient par 5-3 au

milieu de la troisième quand un autre renversement se produisit. Guy Lafleur le provoqua avec son 104e but. Giroux égalisa ensuite et, 29 secondes avant la fin, le capitaine des Remparts capta le retour d'un lancer de Michel Brière pour enfler le point victorieux.

A la suite de cette 43e victoire et puisque les Bruins de Shawinigan ont encaissé une 17e défaite, il ne manque plus qu'une victoire aux Remparts pour être couronnés champions. Ils pourront le redevenir dès ce soir, à Verdun, où ils iront affronter les Maple Leafs, l'une

des cinq équipes qui n'ont pas encore réussi à vaincre le club en or.

C'est ce qu'essayeront de faire les Drummondvillois, pour se détacher au plus vite de la fatidique cinquième place du classement. Alors que Pierre Heury se préoccupait exclusivement de Guy Lafleur, en le suivant comme son ombre, ses coéquipiers Denis Patry et Michel Bessie donnaient une avance de 2-0 aux Rangers dans le premier engagement. André Savard réduisit le retard des Remparts au début de la seconde avec son 40e but, mais Patry en marqua un second peu après, alors que Lafleur purgeait une pénalité mineure. André Savard allait profiter lui aussi d'un jeu de puissance pour marquer son 41e but et René Lambert nivelait le pointage à 3-3 pour quelques instants. Michel Plante parvenant à redonner l'avance à son équipe au terme de la seconde période.

Fortier gardait la cage des Remparts et Levesque celle des Rangers. Ceux-ci ont quand même réussi à quitter le cinquième rang en se faisant devancer par les Castors de Sherbrooke, vainqueurs chez eux aux dépens des Bruins de Shawinigan.



● Un tour du chapeau, ça donne soif. Louis Hébert se rince le gosier en revenant au vestiaire des Éperriers de Villeneuve, après avoir enfilé trois buts leur procurant une victoire de 3-1 sur les Caravelles de Princeville. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Les porte-couleurs de Pont-Rouge menaient par 2-0. Ceux de Donnacona réagirent à temps. Après un but de Denis Roy, Marc Brière (à gauche) égalisa et Daniel Levasseur (à droite) enflait le point victorieux en prolongation. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● Perdre en supplémentaire après avoir mené par 2-0, ce n'est pas drôle. C'est même désespérant. Ce joueur de Pont-Rouge eut du mal à encaisser un tel déboire, sur le coup... (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Après, alors que Lafleur pourait encaisser une pénalité mineure. Anéanti par le jeu, il allait pour lui aussi d'un jeu de puissance pour marquer son 41e but, et René Lambert nivelait le pointage à 3-3 pour quelques instants. Michel Plante parvenait à redonner l'avance à son équipe au terme de la seconde période.

Jusqu'alors, Lafleur avait été paralysé par son couvreur et la situation des Québécois s'aggravait quand Pierre Francoeur haussait l'avance des Rangers à 5-3. Ce fut le dernier but des locaux. Après avoir faussé compagnie à Patry, puis Giroux égalise deux minutes plus tard, pour rendre probablement nécessaire une prolongation qui aurait été la première des Remparts cette saison. Elle ne s'imposait pas. En force, le capitaine dans la dernière minute, Laflour attira plusieurs rivaux avec lui derrière la cage des Rangers et passa le disque à Brière. Celui-ci lança, ne put déjouer le gardien, mais son petit enfilade revint en avant pour le filet, et le enfilade chef de file décisif, son 105e.

Voilà comment les Rangers se sont faits souffler une victoire. La joute se déroula sous les regards attentifs de plusieurs manitous des Canadiens de Montréal, tous observateurs et maîtres joueurs (...). Reynald

Blair Laflour, 20 ans, républicain, est pour les vaincus.

Les Royals de Cornwall ont écrasé le National de Rosemont 9-2 dans un match de la Ligue junior du Québec hier soir.

Blair McInnis a réussi le tir du chapeau au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été John Wensluk, avec deux buts, Mike Ruest, Tony McCarthy, Mike Renaud et Gerry Teeple, tandis que les défenseurs et Ron Davidson ont évité l'humiliation complète aux visiteurs.

SOMMAIRE

Première période				
1-Drummondville, Patry	1	0	7	
2-Drummondville, Bessie	1	0	11	
3-Québec, Savard (40)	1	0	6	
4-Drummondville, Patry	1	0	9	
5-Québec, Savard (41)	1	0	13	
6-Québec, Lambert (18)	1	0	17	
7-Drummondville, M. Plante	1	0	22	
8-Québec, Savard (41)	1	0	23	
9-Québec, Lafleur (104)	1	0	28	
10-Québec, Giroux (25)	1	0	33	
11-Québec, Lafleur (103)	1	0	38	
12-Québec, Lafleur (103)	1	0	43	
Deuxième période				
1-Drummondville, Francoeur	1	0	6	
2-Drummondville, Meloche	1	0	8	
3-Québec, Giroux (104)	1	0	11	
4-Québec, Giroux (25)	1	0	14	
5-Québec, Giroux (25)	1	0	16	
6-Québec, Giroux (25)	1	0	18	
7-Québec, Giroux (25)	1	0	20	
8-Québec, Giroux (25)	1	0	22	
9-Québec, Giroux (25)	1	0	24	
10-Québec, Giroux (25)	1	0	26	
11-Québec, Giroux (25)	1	0	28	
12-Québec, Giroux (25)	1	0	30	
13-Québec, Giroux (25)	1	0	32	
14-Québec, Giroux (25)	1	0	34	
15-Québec, Giroux (25)	1	0	36	
16-Québec, Giroux (25)	1	0	38	
17-Québec, Giroux (25)	1	0	40	
18-Québec, Giroux (25)	1	0	42	
19-Québec, Giroux (25)	1	0	44	
20-Québec, Giroux (25)	1	0	46	
21-Québec, Giroux (25)	1	0	48	
22-Québec, Giroux (25)	1	0	50	
23-Québec, Giroux (25)	1	0	52	
24-Québec, Giroux (25)	1	0	54	
25-Québec, Giroux (25)	1	0	56	
26-Québec, Giroux (25)	1	0	58	
27-Québec, Giroux (25)	1	0	60	
28-Québec, Giroux (25)	1	0	62	
29-Québec, Giroux (25)	1	0	64	
30-Québec, Giroux (25)	1	0	66	
31-Québec, Giroux (25)	1	0	68	
32-Québec, Giroux (25)	1	0	70	
33-Québec, Giroux (25)	1	0	72	
34-Québec, Giroux (25)	1	0	74	
35-Québec, Giroux (25)	1	0	76	
36-Québec, Giroux (25)	1	0	78	
37-Québec, Giroux (25)	1	0	80	
38-Québec, Giroux (25)	1	0	82	
39-Québec, Giroux (25)	1	0	84	
40-Québec, Giroux (25)	1	0	86	
41-Québec, Giroux (25)	1	0	88	
42-Québec, Giroux (25)	1	0	90	
43-Québec, Giroux (25)	1	0	92	
44-Québec, Giroux (25)	1	0	94	
45-Québec, Giroux (25)	1	0	96	
46-Québec, Giroux (25)	1	0	98	
47-Québec, Giroux (25)	1	0	100	
48-Québec, Giroux (25)	1	0	102	
49-Québec, Giroux (25)	1	0	104	
50-Québec, Giroux (25)	1	0	106	
51-Québec, Giroux (25)	1	0	108	
52-Québec, Giroux (25)	1	0	110	
53-Québec, Giroux (25)	1	0	112	
54-Québec, Giroux (25)	1	0	114	
55-Québec, Giroux (25)	1	0	116	
56-Québec, Giroux (25)	1	0	118	
57-Québec, Giroux (25)	1	0	120	
58-Québec, Giroux (25)	1	0	122	
59-Québec, Giroux (25)	1	0	124	
60-Québec, Giroux (25)	1	0	126	
61-Québec, Giroux (25)	1	0	128	
62-Québec, Giroux (25)	1	0	130	
63-Québec, Giroux (25)	1	0	132	
64-Québec, Giroux (25)	1	0	134	
65-Québec, Giroux (25)	1	0	136	
66-Québec, Giroux (25)	1	0	138	
67-Québec, Giroux (25)	1	0	140	
68-Québec, Giroux (25)	1	0	142	
69-Québec, Giroux (25)	1	0	144	
70-Québec, Giroux (25)	1	0	146	
71-Québec, Giroux (25)	1	0	148	
72-Québec, Giroux (25)	1	0	150	
73-Québec, Giroux (25)	1	0	152	
74-Québec, Giroux (25)	1	0	154	
75-Québec, Giroux (25)	1	0	156	
76-Québec, Giroux (25)	1	0	158	
77-Québec, Giroux (25)	1	0	160	
78-Québec, Giroux (25)	1	0	162	
79-Québec, Giroux (25)	1	0	164	
80-Québec, Giroux (25)	1	0	166	
81-Québec, Giroux (25)	1	0	168	
82-Québec, Giroux (25)	1	0	170	
83-Québec, Giroux (25)	1	0	172	
84-Québec, Giroux (25)	1	0	174	
85-Québec, Giroux (25)	1	0	176	
86-Québec, Giroux (25)	1	0	178	
87-Québec, Giroux (25)	1	0	180	
88-Québec, Giroux (25)	1	0	182	
89-Québec, Giroux (25)	1	0	184	
90-Québec, Giroux (25)	1	0	186	
91-Québec, Giroux (25)	1	0	188	
92-Québec, Giroux (25)	1	0	190	
93-Québec, Giroux (25)	1	0	192	
94-Québec, Giroux (25)	1	0	194	
95-Québec, Giroux (25)	1	0	196	
96-Québec, Giroux (25)	1	0	198	
97-Québec, Giroux (25)	1	0	200	
98-Québec, Giroux (25)	1	0	202	
99-Québec, Giroux (25)	1	0	204	
100-Québec, Giroux (25)	1	0	206	
101-Québec, Giroux (25)	1	0	208	
102-Québec, Giroux (25)	1	0	210	
103-Québec, Giroux (25)	1	0	212	
104-Québec, Giroux (25)	1	0	214	
105-Québec, Giroux (25)	1	0	216	
106-Québec, Giroux (25)	1	0	218	
107-Québec, Giroux (25)	1	0	220	
108-Québec, Giroux (25)	1	0	222	
109-Québec, Giroux (25)	1	0	224	
110-Québec, Giroux (25)	1	0	226	
111-Québec, Giroux (25)	1	0	228	
112-Québec, Giroux (25)	1	0	230	
113-Québec, Giroux (25)	1	0	232	
114-Québec, Giroux (25)	1	0	234	
115-Québec, Giroux (25)	1	0	236	
116-Québec, Giroux (25)	1	0	238	
117-Québec, Giroux (25)	1	0	240	
118-Québec, Giroux (25)	1	0	242	
119-Québec, Giroux (25)	1	0	244	
120-Québec, Giroux (25)	1	0	246	
121-Québec, Giroux (25)	1	0	248	
122-Québec, Giroux (25)	1	0	250	
123-Québec, Giroux (25)	1	0	252	
124-Québec, Giroux (25)	1	0	254	
125-Québec, Giroux (25)	1	0	256	
126-Québec, Giroux (25)	1	0	258	
127-Québec, Giroux (25)	1	0	260	
128-Québec, Giroux (25)	1	0	262	
129-Québec, Giroux (25)	1	0	264	
130-Québec, Giroux (25)	1	0	266	
131-Québec, Giroux (25)	1	0	268	
132-Québec, Giroux (25)	1	0	270	
133-Québec, Giroux (25)	1	0	272	
134-Québec, Giroux (25)	1	0	274	
135-Québec, Giroux (25)	1	0	276	
136-Québec, Giroux (25)	1	0	278	
137-Québec, Giroux (25)	1	0	280	
138-Québec, Giroux (25)	1	0	282	
139-Québec, Giroux (25)	1	0	284	
140-Québec, Giroux (25)	1	0	286	
141-Québec, Giroux (25)	1	0	288	
142-Québec, Giroux (25)	1	0	290	
143-Québec, Giroux (25)	1	0	292	
144-Québec, Giroux (25)	1	0	294	
145-Québec, Giroux (25)	1	0	296	
146-Québec, Giroux (25)	1	0	298	
147-Québec, Giroux (25)	1	0	300	
148-Québec, Giroux (25)	1	0	302	
149-Québec, Giroux (25)	1	0	304	
150-Québec, Giroux (25)	1	0	306	
151-Québec, Giroux (25)	1	0	308	
152-Québec, Giroux (25)	1	0	310	
153-Québec, Giroux (25)	1	0	312	
154-Québec, Giroux (25)	1	0	314	
155-Québec, Giroux (25)	1	0	316	
156-Québec, Giroux (25)	1	0	318	
157-Québec, Giroux (25)	1	0	320	
158-Québec, Giroux (25)	1	0	322	
159-Québec, Giroux (25)	1	0	324	
160-Québec, Giroux (25)	1	0	326	
161-Québec, Giroux (25)	1	0	328	
162-Québec, Giroux (25)	1	0	330	
163-Québec, Giroux (25)	1	0	332	
164-Québec, Giroux (25)	1	0	334	
165-Québec, Giroux (25)	1	0	336	
166-Québec, Giroux (25)	1	0	338	
167-Québec, Giroux (25)	1	0	340	
168-Québec, Giroux (25)	1	0	342	
169-Québec, Giroux (25)	1	0	344	
170-Québec, Giroux (25)	1	0	346	
171-Québec, Giroux (25)	1	0	348	
172-Québec, Giroux (25)	1	0	350	
173-Québec, Giroux (25)	1	0	352	
174-Québec, Giroux (25)	1	0	354	
175-Québec, Giroux (25)	1	0	356	
176-Québec, Giroux (25)	1	0	358	
177-Québec, Giroux (25)	1	0	360	
178-Québec, Giroux (25)	1	0	362	
179-Québec, Giroux (25)	1	0	364	
180-Québec, Giroux (25)	1	0	366	
181-Québec, Giroux (25)	1	0	368	
182-Québec, Giroux (25)	1	0	370	
183-Québec, Giroux (25)	1	0	372	
184-Québec, Giroux (25)	1	0	374	
185-Québec, Giroux (25)	1	0	376	
186-Québec, Giroux (25)	1	0	378	
187-Québec, Giroux (25)	1	0	380	
188-Québec, Giroux (25)	1	0	382	
189-Québec, Giroux (25)	1	0	384	
190-Québec, Giroux (25)	1	0	386	
191-Québec, Giroux (25)	1	0	388	
192-Québec, Giroux (25)	1	0	390	
193-Québec, Giroux (25)	1	0	392	
194-Québec, Giroux (25)	1	0	394	
195-Québec, Giroux (25)	1	0	396	
196-Québec, Giroux (25)	1	0	398	
197-Québec, Giroux (25)	1	0	400	
198-Québec, Giroux (25)	1	0	402	
199-Québec, Giroux (25)	1	0	404	
200-Québec, Giroux (25)	1	0	406	
201-Québec, Giroux (25)	1	0	408	
202-Québec, Giroux (25)	1	0	410	
203-Québec, Giroux (25)	1	0	412	
204-Québec, Giroux (25)	1	0	414	
205-Québec, Giroux (25)	1	0	416	
206-Québec, Giroux (25)	1	0	418	
207-Québec, Giroux (25)	1	0	420	
208-Québec, Giroux (25)	1	0	422	
209-Québec, Giroux (25)	1	0	424	
210-Québec, Giroux (25)	1	0	426	
211-Québec, Giroux (25)	1	0	428	
212-Québec, Giroux (25)	1	0	430	
213-Québec, Giroux (25)	1	0	432	
214-Québec, Giroux (25)	1	0	434	
215-Québec, Giroux (25)	1	0	436	
216-Québec, Giroux (25)				

Et de trois pour les Braves de Thetford



Pierre RICHARD



Normand LAFLAMME

SASKATOON (PC) — Grâce à une poussée de six buts dans la 2e période hier, les Braves de Thetford-Mines, représentant le Québec, ont déclassé l'île-du-Prince-Édouard 6-2 dans un match rude des Jeux d'hiver canadiens. Les vainqueurs ont écoulé de neuf minutes, une majeure et deux punitions de match, en comparaison de 12 mineures, une majeure et deux punitions de match par les Québécois. Pierre Richard et Normand Laflamme ont dirigé l'offensive

des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Bernard Poulin et Michel Ashby complétaient leur total.

Bill MacDonald et Alan Leard ont répliqué pour les vaincus. Les températures se sont échauffées vers la fin de la partie et chaque club a terminé le match avec quatre joueurs, y compris les gardiens de but.

SOMMAIRE
Première période
1-I.P.E., Clayton 0-11
(Trainor) 0-11

Punitions: MacDonald I.P.E. 2:25
Lévesque Qué. 3:11, Michaud Qué. 10:14.

Deuxième période

2-Québec, Richard 3:33
3-Québec, Richard 4:40
4-Québec, Laflamme 5:52
5-Québec, Poulin 6:11
6-Québec, Laflamme 7:13
7-Québec, Ashby 8:13
Punitions: J. Lessard Qué. 1:08

Andrew I.P.E., Chavette Qué. 6:26
Trainor I.P.E. 10:16, Roy Qué. 12:45
Laflamme Qué. P. Carmichael I.P.E. 14:38.

Troisième période

8-I.P.E., Leard (Douglas), Hutchinson 4:49
Punitions: Crosby I.P.E. 0:30, Laflamme Qué. 1:31, Trainor I.P.E. 2:31, Gosselin Qué. 13:54, MacDonald I.P.E. 14:05, Levesque Qué. 14:46
Laflamme Qué. min. maj. Chavette Qué. match, MacDonald I.P.E. match, Andrew I.P.E. match, Gosselin I.P.E. min. A. Peron Qué. match 16:43

Le rink de Bill Tracy remporte le championnat provincial mixte

Par REAL LABBÉ

Le rink de Bill Tracy, d'Arvida, représentant la région du Saguenay - Lac St-Jean, a remporté les honneurs du championnat provincial de curling mixte, en disposant du quatuor d'André Emond, du club Caledonia, de la région de Montréal Central, par le pointage de 11-5. Ce fut un match très facile pour les membres de l'équipe d'Arvida, car à un certain moment ils jouissaient d'une avance de 11-2. Bill Tracy, qui était dans la section B, avait dû disputer une ronde éliminatoire dans l'avant-midi, contre le club de Lachute.

A la suite d'une égalité entre Arvida et Lachute après les cinq rondes réglementaires, il a fallu jouer un match supplémentaire pour déterminer le rink qui serait opposé à Caledonia, vainqueur dans la section A. La victoire ne fut pas facile pour Tracy qui ne l'a emporté que par une marge de trois points.

FINALE

Même s'il ne jouit pas d'une popularité très grande parmi les "curlers", le skip de l'équipe gagnante, Bill Tracy n'en a pas moins affiché une excellente tenue pour faire littéralement une bouchée de son adversaire André Emond. Tracy, qui a déjà participé à quelques championnats nationaux, a la mauvaise habitude de prendre beaucoup de temps à jouer une pierre. Après avoir étudié le jeu, il prend place pour lancer sa pierre, mais ce n'est qu'après de nombreuses secondes qu'il se décide à faire son jeu, ce qui a le don d'exasperer ses adversaires.

Mais, il faut rendre à César ce qui appartient à César, et l'équipe dirigée par Tracy a été vraiment conduite de main de maître. Le vétérán skip a réussi la grande majorité de ses coups, assurant un beau triomphe à l'équipe d'Arvida.

Le quatuor de Tracy a commencé dès le premier bout en marquant un point et il n'a pas laissé de chances à son rival avant le quatrième bout, prenant une avance de 5-0. Finalement, André Emond a réussi à marquer un point dans ce bout mais Tracy attendait sa revanche au cinquième alors qu'il a joué d'excellente façon pour enregistrer quatre points et s'assurer à toutes fins pratiques le championnat provincial avec une avance de huit points.

Il a concédé un point à son adversaire au sixième bout, mais il en a marqué deux autres au suivant pour anéantir toutes les chances de l'équipe Caledonia qui a réussi trois points au huitième et neuvième. Avec une avance de six points en com-

mençant le dernier bout, tout ce que Tracy avait à faire était de sortir les trois pierres d'Emond, et c'est ce qu'il a fait pour mériter de représenter le Québec au championnat national à St-Jean, Nouveau-Brunswick.

BEAU CURLING
Le championnat provincial a présenté de l'excellent curling, au Club Jacques-Cartier et tous les matches ont donné lieu à du jeu intéressant. Pour sa part, le représentant de l'équipe québécoise, Guy Germain a affiché une tenue hors-pair et n'eût été un peu de malchance, il aurait pu se rendre à la finale.

RESULTATS
Ronde éliminatoire
Lachute 3 Arvida 6

Finale
Arvida 11 Caledonia 5

LES CLASSEMENTS

Section A

	PJ	G	P
Caledonia	5	5	0
Cap	5	4	1
Matagami	5	3	2
Sept-Îles	5	2	3
St-Lambert	5	1	4
Asbestos	5	0	5

Section B

	PJ	G	P
Arvida	6	5	1
Lachute	6	4	2
Québec	5	3	2
St-Laurent	5	2	3
Lorraine	5	2	3
Matane	5	0	5



● L'équipe de ballon-banier du Québec s'avère depuis le début de cette compétition, "l'équipe cendrillon" des 2e Jeux d'hiver canadiens. Ils ont remporté une victoire surprise contre le Manitoba, équipe qui devait tout balayer sur son passage. Grâce à cette victoire au compte de 74 à 70, les équi-piers du Québec ont remporté une autre médaille d'or pour le Québec.

Le tournoi invitation de badminton a été un succès

Le tournoi "Invitation" de badminton du Carnaval a remporté un franc succès en fin de semaine dernière. Les joueurs de l'extérieur qui étaient au nombre de 59 se sont particulièrement signalés en remportant la majorité des titres.

Dans le simple masculin, Ian Novotny de Toronto a difficilement disposé de Han Sandager de New York 15-10, 17-16 dans une rencontre beaucoup plus serrée que ne l'indique le pointage.

Dans le simple féminin, Mireille Caza de Montréal s'est ralliée brillamment pour l'emporter 7-11, 11-7, 11-3 contre Rosane Lyne d'Ottawa.

L'équipe de Québec composée de Jean-Marc Drouin et Gaetan Jean a bien failli causer une surprise dans le double masculin, en effet, le duo du Centre Durocher a perdu en trois chaudes rencontres 17-15, 10-15, 15-6 contre Jean-Pierre Hardy, de Montréal et Gaston Fréchette de Québec.

Jeanne Hébert et Thérèse Plante ont bien joué une de leurs meilleures parties cette année, mais ce ne fut pas suffisant pour gagner contre Mireille Caza et Carole Gagnon de Montréal qui sortirent victorieuses 15-8, 12-15, 15-12.

Dans le double mixte, l'équipe torontoise formée de M. Vé-

ron et Ian Novotny a eu le meilleur sur celle de Montréal, Mireille Caza et Fernand Bernier, gagnant 18-16, 15-3.

Le tournoi groupait des joueurs de New York, Boston, Trois-Rivières, Montréal, Toronto, Ottawa et Hull et ce fut certainement l'une des compétitions qui attira le plus de joueurs étrangers.

RESULTATS

SIMPLE MASULIN

Semi-finale
I. Novotny défait
Jean Masson 15-3, 16-10;
H. Sandager défait
André Martineau 15-1, 15-6.

Quart de finale
I. Novotny défait
Robert Harbour 15-2, 15-6;
Jean Masson défait
Gaston Fréchette 15-8, 11-15, 15-7;

André Martineau défait
M. Auger 15-3, 10-8;
H. Sandager défait
J. Pike 15-10, 15-11.

SIMPLE FEMININ

Semi-finale
Mireille Caza défait
C. Gagnon 11-4, 11-6;
R. Lyne défait J. Hébert 11-5, 11-6.

Quart de finale
Mireille Caza défait
A. Buckley 11-6, 11-3;
C. Gagnon défait
Jeanne Hébert 11-4, 11-1;

Johanne Gobeil 11-4, 11-1;
R. Lyne défait
T. Plante 11-7, 11-9.

DOUBLE MASULIN

Semi-finale
J.-P. Hardy et Gaston Fréchette déf.
Fernand Wronin et S. Parent 15-3, 15-9.

Gaetan Jean et Jean-Marc Drouin, défait Claude Methot et J.-M. Doré 18-15, 14-16, 15-9.

Quart de finale
Fernand Drouin et Serge Parent, défait Jean Masson et J. Doré 17-16, 15-3.

J.-P. Hardy et G. Fréchette défait J. Patterson et M. Best 15-4, 15-3;

Gaetan Jean et Jean-Marc Drouin, défait J. P. Savard et G. Harnett 18-16, 15-12;

Claude Methot et Jean-Marc Drouin, défait J. Langlais et G. Gagnon 15-3, 15-3.

DOUBLE FEMININ

Semi-finale
Chloé Gagnon et Mireille Caza, défait M. Thom et C. Bowyer 15-7, 15-9.

Thérèse Plante et Jeanne Hébert, défait M. Verity et J. Gobeil 12-15, 13-11, 15-9.

Quart de finale
M. Thom et C. Bowyer, défait N. Jobin et H. Blodreau 15-3, 15-9;

Chloé Gagnon et Mireille Caza, défait A. Buckley et R. Lyne 15-6, 15-10;

M. Verity et J. Gobeil, défait R. Strimmon et D. Craig 15-8, 15-6;

Thérèse Plante et Jeanne Hébert, défait L. Havard et M. Arsenault 15-12, 15-9.

DOUBLE MIXTE

Semi-finale
Mireille Caza et F. Bernier, défait C. Gagnon et L. Lajoie 15-10, 15-10;

M. Verity et I. Novotny, défait J. Cantin et G. Jean 15-4, 15-10;

Quart de finale
Mireille Caza et Fernand Bernier, défait Jeanne Hébert et J. M. Doré 15-10, 15-10;

C. Gagnon et L. Lajoie, défait Thérèse Plante et J. Doré 6-15, 15-9, 15-11;

Jeanne Cantin et Gaetan Jean, défait C. Bowyer et J. Morin 15-10, 15-6;

M. Verity et I. Novotny, défait F. Cloan et H. Sandager 15-3, 15-7.



Lecteurs assidus du journal

l'Action

faites-le lire à vos amis...

comme vous, ils aimeront les

- **ÉDITORIAUX SÉRIEUX** — signés par les meilleurs éditorialistes.
- **NOUVELLES** — locales, provinciales et nationales.
- **SPORTS** — excellentes pages sportives hautement appréciées.
- **FINANCE** — précieux renseignements sur les valeurs économiques et les affaires.
- **HORAIRE DE TÉLÉVISION** — le mieux présenté.
- **VIE SOCIALE** — pages féminines et instructives.
- **REPORTAGES**
- **DIVERS** — Commentaires sur les oeuvres littéraires artistiques et théâtrales. Ciné-bulletin, etc.

Sans préjugé et objectivement, parcourez l'ACTION avant tout autre journal... vous y découvrirez de nombreux avantages.

LIBRAIRIE
CENTRE DE DOCUMENTATION
PASTORALE

IMPRESSIONS
RELIURE

PHOTOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE



TOUT SOUS UN MÊME TOIT



● **DEUX HOMMES DE LA MAISON DU QUÉBEC**: Raymond Verschelden et Jacques Lohelle, tous deux adjoints au Chef de Mission de l'équipe du Québec, ont fait connaissance avec la mascotte des Jeux d'hiver canadiens à Saskatoon. Sur la photographie ci-haut, on les voit en compagnie de Brutus et Barnabé, dignes représentants de la race des Saint-Bernard, et de leurs gardiens. Comme on peut le constater la fièvre des Jeux d'hiver n'affecte en rien ces magnifiques bêtes qui continuent à s'acquiescer de leurs obligations mondaines avec un calme digne de leurs poids. Sept autres mascottes semblables parcourent les rues de Saskatoon pour rappeler aux milliers de personnes qu'elles doivent acheter un billet de la "Loterie du chien porte-bonheur". Lors du tirage à la fermeture des Jeux, le 22 février prochain, un montant de \$100,000 sera distribué. (O.I.P.)

Bernhard Russi gagne à Sugarloaf, prouvant qu'il est le meilleur, dans les descentes

SUGARLOAF, Maine (AFP) — Le Suisse Bernhard Russi, champion du monde de descente, a remporté sa seconde grande victoire de la saison dans cette discipline en gagnant la 1ère descente de Sugarloaf en 1:31.41, devant le Français Henri Duvalard, 1:31.98. Grâce à sa victoire, Russi est assuré de gagner la catégorie "descente" de la Coupe du Monde, sacrant le meilleur spécialiste de la saison.

Cette descente longueur 2.492m, dénivellation 739m exactement a été disputée par

beaucoup de temps, mais se refroidissant progressivement et sur une piste parfaite. Malheureusement, le vent souffla de plus en plus et provoqua des écarts importants, certains coureurs étant freinés par la bourrasque. L'ordre des départs n'a joué pratiquement aucun rôle.

Russi no 15 a battu Duvalard no 11 de 54-1000 l'italien Stefano Anzi no 2 57-1000, un autre Italien Michele Stefano no 32 de 68-1000, le Suisse Jean Daniel Daetwyler no 7 de 72-1000, l'Autrichien Karl Cordin no 10 de 75-1000, le

Français Bernard Orrel no 1 de 82-1000 etc. Les écarts sont très faibles en raison de la brièveté de la piste.

Russi, précédemment vainqueur à Megève et second à St. Moritz, est assuré maintenant, quelque soit le résultat de la seconde descente de Sugarloaf, d'être le lauréat de la discipline "descente" de la Coupe du Monde.

A la suite de cette épreuve, le Français Patrick Russel demeure en tête du trophée Evian avec 125 pts, mais Duvalard passe second avec 1 pts, l'italien Gustavo Thoeni

reste avec 115 pts, devant le Français Jean-Noël Augert, 107 pts, et Russi, 95 pts, qui améliore son total.

Grâce à sa seconde place, Duvalard a franchi un nouveau et important pas vers la victoire finale en Coupe du Monde.

DESCENTE FEMININE

L'Autrichienne Anne-Marie Proell a remporté la première descente de Sugarloaf, comptant pour la Coupe du Monde — trophée Evian, — en 1:20.27, devant les Françaises Jacqueline Rouvier, 1:20.49, et Isabelle Mir, 1:20.67. Par cette

victoire, Anne-Marie Proell a considérablement augmenté son avance en Coupe du Monde et a pris une très sérieuse option sur la victoire finale.

Cette descente, longueur 2.083 m., dénivellation 595 m., exactement, a été courue par beau temps et température clémente. Il avait neige pendant la nuit, mais la chute fort heureusement s'arrêta assez tôt pour que les organisateurs puissent mettre la piste parfaitement en état. La neige était poudreuse, et bien tassée, mais certains passages étaient verglacés. L'ordre des départs ne joua pas un rôle déterminant sur cette piste bien préparée et rapide.

Malheureusement, un forfait regrettable fut enregistré, celui de la Française Françoise Macchi, l'une des aînées possibles de la Coupe du Monde qui, la veille, en enfilant une porte lors de la "non-stop" se fit une légère entorse. Françoise, la mort dans l'âme, dut renoncer à courir après un essai, sa cheville étant trop douloureuse. Elle espère cependant courir la seconde descente vendredi et ainsi défendre ses chances dans le trophée Evian. Le forfait de Macchi a diminué l'intérêt de l'épreuve.

Avec le No 4, Proell, excellente, a gagné sa première descente de la saison battant de 22-1000 Jacqueline Rouvier, no

23, qui perdit la course en commettant une faute de carter sur une bosse tout à la fin. Mir de 40-1000, Wiltrud Drexel no 8 de 1:35, etc. La tenante de la Coupe du Monde, Michele Jacot peu à l'aise sur ce parcours, ne put se classer que 7e, ne marquant aucun point pour le trophée Evian.

En revanche, Anne-Marie Proell a marqué 14 points et a augmenté son avance, son total étant maintenant de 156 pts contre 133 pts à Jacot, 110 pts à Mir, etc. La jeune Autrichienne apparaît dès maintenant comme quasiment imbattable en Coupe du Monde.

CLASSEMENTS

Voici le classement individuel masculin de la Coupe du Monde de ski alpin trophée Evian, après la descente de Sugarloaf:

1—P. Russel (France)	125
2—H. Duvalard (France)	121
3—G. Thoeni (Italie)	115
4—J. N. Augert (France)	107
5—B. Russi (Suisse)	95

Classement par équipes après cette épreuve

1—France	1.143
2—Autriche	675
3—Suisse	635
4—Etats-Unis	232
5—Italie	156
6—R.F.A.	155
7—Canada	98

LE SKI — Le Paire

Experts — 14

SE TENIR AU-DESSUS DES SKIS

Souvent, des coureurs et des fameux skieurs parlent de la position "au-dessus des skis". Cela signifie que la plus grosse partie du poids du corps est placée de façon équilibrée au-dessus des skis.



Dans ces deux illustrations, vous voyez deux positions ou cela se produit très bien. A gauche, dans un court virage, le skieur se dirige vers la ligne de chute et le haut de son corps ressent très peu la force centrifuge. Le corps est presque perpendiculaire à la piste, exception faite du bas des jambes qui dirige les skis.

A droite, le bas des jambes dirige encore les skis, mais le haut du corps penche beaucoup plus vers l'intérieur du virage. Il s'agit d'un long virage en arc où la force centrifuge attire le corps du skieur vers l'extérieur du virage. Pour contrer cette force, le haut du corps se porte donc vers l'intérieur.

(Tout droit réservé, Toronto Telegram Syndicate)

Russi est très heureux de s'être imposé comme meilleur descendeur

SUGARLOAF, Maine (AFP) — En remportant la minidéscente de Sugarloaf, qui remplaçait celle de l'Arberg-Kandahar, au-dessus de Murren, le Suisse Bernhard Russi a définitivement remporté la Coupe du monde de descente.

Bernhard Russi: "A chaque jour suffit sa peine, je suis heureux de confirmer une autre fois mon titre de champion du monde et surtout je suis très content de m'être imposé comme le meilleur descendeur de l'année. Cette piste ne m'a pas posé de problèmes particuliers et j'espère gagner encore demain."

Henri Duvalard: "Je ne suis pas trop déçu d'avoir perdu, car de toutes façons, je me rapproche très sérieusement de Patrick Russel dans la Coupe du Monde. J'ai pris un paquet de vent après la bosse, mais ce fut tout le monde pareil. Il faut que je gagne absolument demain."

Stefano Anzi: "Ma troisième place est vraiment une surprise, car j'ai commis beaucoup de fautes, notamment dans les virages, mais c'est peut-être la clé des victoires."

Karl Cordin: "Quand je me suis relevé après avoir franchi la grosse bosse, j'ai pris le vent

en pleine figure et j'ai presque reculé".

Karl Schranz: "Sur des traces aussi courtes, il n'est pas facile de s'imposer et puis le vent a faussé beaucoup de choses".

Bernard Orrel: "La deuxième manche c'est quand? C'est incroyable ces descentes aussi courtes, je ne suis même pas fatigué. On n'a pas le temps de transpirer".

DAMES

La descente remportée de l'Arberg-Kandahar et disputée à Sugarloaf Maine a permis à l'Autrichienne Anne-Marie Proell de démontrer son excellence forme actuelle et de creuser le trou dans la Coupe du Monde.

Anne-Marie Proell: "Je n'ai pas commis une seule faute, j'ai très bien skié et cette descente me plaisait énormément. Désormais, j'ai 23 points d'avance sur Michele Jacot dans la Coupe du Monde et je crois avoir effectué un grand pas vers la victoire finale".

Jacqueline Rouvier: "Je suis déçue, car j'espérais remporter cette descente. J'avais fait les meilleurs temps lors des descentes d'entraînement. Malheureusement, la piste était très courte, et je n'ai pas eu le temps de m'échauffer".

sement, dans la partie terminale, une faute de carter m'a déstabilisée et ces embardées m'ont coûté la victoire".

Isabelle Mir: "Les bosses ne me convenaient pas trop. De fait elles m'ont fait décoller et perdre du temps considérable. C'était quand même un peu court pour moi".

Wiltrud Drexel: "J'étais trop lourde pour ce tracé, et comme Isabelle, je l'ai trouvée un peu court. De plus, les bosses m'ont relevée à plusieurs reprises".

Annie Famosé: "Je ne suis pas satisfaite du tout. J'ai perdu du temps un peu partout, dans le haut quand je suis sortie de la piste, et dans le bas, parce que je ne glissais pas bien".

Michele Jacot: "J'ai skié comme un pied". Je n'étais pas assez lourde sur cette piste qui était très rapide. Dans les dernières bosses, j'ai été chahuté de belle façon. Je vais avoir du mal à conserver "ma" Coupe du Monde, car Anne-Marie est en grande forme".

Françoise Macchi: "Lors de

la descente "non stop", j'ai heurté un fanion et ma cheville je pouvais à peine mettre ma s'est mise à enfler. Ce matin, chaussure, j'ai quand même fait un essai, mais j'avais vraiment trop mal. Il valait mieux renoncer. J'espère cependant courir demain".

no avait fait osciller la balance à 147 livres, soit la limite permise pour les poids mi-moyens, tandis que Gray pesait 144 3-4 livres.

Décision controversée

Dans la première finale de 12 rounds, le champion mi-moyen junior du Canada, Ronald Cantin, de Montréal, a remporté une victoire fort impopulaire aux dépens de Arthur Jones, de Montréal.

Le titre de Cantin n'était toutefois pas en jeu, Jones n'ayant pu faire la limite de poids pour la catégorie.

Le nouveau champion canadien des mi-moyens, qui est âgé de 24 ans, a ainsi porté sa fiche dans la boxe professionnelle à 28 victoires contre une seule défaite, subie aux mains de Eddie Perkins, de Chicago.

Gray était assuré d'une bourse de \$3.000 et Paduano de \$15.000 ou 20 pour cent des recettes.

A la pesée officielle, Padu-

no avait fait osciller la balance à 147 livres, soit la limite permise pour les poids mi-moyens, tandis que Gray pesait 144 3-4 livres.

Décision controversée

Dans la première finale de 12 rounds, le champion mi-moyen junior du Canada, Ronald Cantin, de Montréal, a remporté une victoire fort impopulaire aux dépens de Arthur Jones, de Montréal.

Le titre de Cantin n'était toutefois pas en jeu, Jones n'ayant pu faire la limite de poids pour la catégorie.

Le nouveau champion canadien des mi-moyens, qui est âgé de 24 ans, a ainsi porté sa fiche dans la boxe professionnelle à 28 victoires contre une seule défaite, subie aux mains de Eddie Perkins, de Chicago.

Gray était assuré d'une bourse de \$3.000 et Paduano de \$15.000 ou 20 pour cent des recettes.

A la pesée officielle, Padu-

no avait fait osciller la balance à 147 livres, soit la limite permise pour les poids mi-moyens, tandis que Gray pesait 144 3-4 livres.

Décision controversée

Dans la première finale de 12 rounds, le champion mi-moyen junior du Canada, Ronald Cantin, de Montréal, a remporté une victoire fort impopulaire aux dépens de Arthur Jones, de Montréal.

Le titre de Cantin n'était toutefois pas en jeu, Jones n'ayant pu faire la limite de poids pour la catégorie.

Le nouveau champion canadien des mi-moyens, qui est âgé de 24 ans, a ainsi porté sa fiche dans la boxe professionnelle à 28 victoires contre une seule défaite, subie aux mains de Eddie Perkins, de Chicago.

Gray était assuré d'une bourse de \$3.000 et Paduano de \$15.000 ou 20 pour cent des recettes.

A la pesée officielle, Padu-

no avait fait osciller la balance à 147 livres, soit la limite permise pour les poids mi-moyens, tandis que Gray pesait 144 3-4 livres.

Décision controversée

Dans la première finale de 12 rounds, le champion mi-moyen junior du Canada, Ronald Cantin, de Montréal, a remporté une victoire fort impopulaire aux dépens de Arthur Jones, de Montréal.

Le titre de Cantin n'était toutefois pas en jeu, Jones n'ayant pu faire la limite de poids pour la catégorie.

Le nouveau champion canadien des mi-moyens, qui est âgé de 24 ans, a ainsi porté sa fiche dans la boxe professionnelle à 28 victoires contre une seule défaite, subie aux mains de Eddie Perkins, de Chicago.

Gray était assuré d'une bourse de \$3.000 et Paduano de \$15.000 ou 20 pour cent des recettes.

A la pesée officielle, Padu-

no avait fait osciller la balance à 147 livres, soit la limite permise pour les poids mi-moyens, tandis que Gray pesait 144 3-4 livres.

Décision controversée

Dans la première finale de 12 rounds, le champion mi-moyen junior du Canada, Ronald Cantin, de Montréal, a remporté une victoire fort impopulaire aux dépens de Arthur Jones, de Montréal.

Le titre de Cantin n'était toutefois pas en jeu, Jones n'ayant pu faire la limite de poids pour la catégorie.

Le nouveau champion canadien des mi-moyens, qui est âgé de 24 ans, a ainsi porté sa fiche dans la boxe professionnelle à 28 victoires contre une seule défaite, subie aux mains de Eddie Perkins, de Chicago.

Gray était assuré d'une bourse de \$3.000 et Paduano de \$15.000 ou 20 pour cent des recettes.

A la pesée officielle, Padu-

Rod Laver a déjà récolté plus de cent mille dollars

NEW YORK (AFP) — L'Australien Rod Laver a poursuivi sa série de succès dans le Tournoi classique des champions et a remporté sa dixième victoire aux dépens de l'Américain Dennis Ralston 3-6, 6-1, 6-4, 6-3 mercredi soir, au Madison Square Garden de New York.

Le gaucher australien, qui, avec \$10.000 supplémentaires a porté ses gains de l'année à \$105.000, s'est qualifié pour la phase finale de l'épreuve et affrontera en demi-finale, vendredi, à New Haven, Connecticut, son compatriote Roy Emerson.

Pour la deuxième demi-fi-

nale, les places doivent être décernées à la moyenne des sets et le Hollandais Tom Okker avec cinq sets à son actif, est assuré d'être qualifié alors que son adversaire sera désigné vraisemblablement après un match de barrage entre les Américains Dennis Ralston et Arthur Ashe.

Pour signer sa nouvelle victoire mercredi, Rod Laver, dont la série victorieuse avait été interrompue en finale du tournoi de Philadelphie dimanche, a entamé le match très lentement et a pris peu à peu la mesure de Ralston qu'il a aisément battu.

Rolf Peterson, de Prince George, C.-B., a mérité la médaille d'argent avec un temps de 53.44, suivi de David Rees, de North Bay, Ont.

Les jeunes skieurs des T.N.O. favorisés ici, n'ont mérité aucune médaille, mais ont pris cinq des six rangs suivants.

La première ronde masculine et féminine du double slalom a eu lieu hier et la compétition se poursuivra jusqu'à dimanche alors qu'on distribuera les médailles.

Il consiste en deux pistes côte à côte, où évoluent les équipes masculines et féminines alors que deux skieurs se lancent sur les pentes en même temps.

Les gymnastes masculins et féminins se sont lancés à l'action hier.

Au hockey, le Québec a déclassé l'Île-du-Prince-Édouard 6-2 et la Saskatchewan a écrasé les T.N.O., 10-3.

Le premier lancer de punition des Jeux a été accordé à Terre-Neuve, qui a finalement triomphé du Nouveau-Brunswick 6-3, mais le joueur des vainqueurs l'a raté.

Pour revenir au slalom double, José Turcotte, de Québec, était en première place avec un temps de 83.24 dans la première épreuve.

Chez les hommes, Rick Merriam, de Calgary, menait avec un temps de 81.52.

Marathon de hockey à Lauzon

"Pour une deuxième année consécutive la Corporation de l'Aréna Régional de Lauzon organise son marathon de hockey qui aura lieu le 21 mars 1971 à l'Aréna Régional de Lauzon. Ce tournoi sera commandité par la Brasserie Labatt 50.

Vingt équipes seront admises à cette compétition et leur inscription sera acceptée dans l'ordre de réception. Toutes les équipes qui désirent participer à cette compétition doivent adresser leur inscription à: Aréna Régional de Lauzon Inc., C. P. 152, Lévis.

L'estampille du bureau de poste servira pour déterminer l'ordre de réception.

Chaque inscription doit être accompagnée d'un dépôt de \$15.00 comme garantie de par-

ticipation (mandat poste ou chèque certifié). Ce montant ne sera pas remboursé. Aussitôt que l'inscription sera reçue, chaque équipe recevra une copie des règlements officiels du marathon.

Pour ce marathon les règlements de la Q.A.H.A. seront appliqués à l'exception de quelques amendements qui seront nécessaires pour les fins de ce tournoi.

Ce marathon étant de calibre intermédiaire "C" il sera permis à chaque équipe d'aligner un maximum de trois (3) joueurs dont le calibre ne dépassera pas l'intermédiaire "B" ou la ligue Junior "B". Aucun joueur de la ligue Junior "A" ne sera accepté. Pour informations, 837-1137.



● ET VIVENT LES QUILLES — Le Bonhomme Carnaval a payé hier soir une visite surprise aux membres de l'équipe de quilles "Astérix" à la salle Limolou. Le Bonhomme pose ici en compagnie des membres de la ligue dont le capitaine de l'équipe, Mlle Francis Genest qui, incidemment est secrétaire de Gaston Robert, concepteur des défilés du Carnaval. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



● Joe Frazier s'entraîne dans la région de New York en vue de son combat contre Cassius Clay, le 8 mars. La température n'est guère propice pour le "jogging". (Téléphoto U.P.I.)

200 coureurs sont attendus aux courses de motoneiges dimanche

La série de championnats régionaux du circuit de vitesse de motoneige O'Keefe du Québec 1971 se termine en fin de semaine avec la présentation du championnat de la région Québec-Ouest sur le circuit de glace bien connu du Lac Des Sables, de Ste-Agathe des Monts.

Cette compétition régionale devait clore les activités du circuit de la brasserie pour 1971 mais la tempête de neige qui a balayé le Québec au cours du dernier week-end a obligé le commanditaire à reporter les différentes épreuves du championnat provincial de vitesse au 14 mars prochain. Ce championnat de vitesse, doté d'une bourse

globale de \$5.000, sera présentée à Ste-Agathe, près de Dorion.

Quelque 200 coureurs se disputent dimanche à Ste-Agathe les \$2.500 à l'enjeu du titre de la région Québec-Ouest. Ces participants tenteront également de mériter dans cette avant-dernière course de la saison de précieux points comptant pour les bourses O'Keefe du circuit 1971 ainsi que pour les classements nationaux de l'Association canadienne de l'auto-neige.

La lutte pour l'obtention des championnats des sept classes au programme et d'une part importante du gâteau de \$1.500 qui seront remis aux meilleurs conducteurs du circuit, demeure

très serrée et les 10.000 spectateurs attendus à Ste-Agathe devraient assister à des combats royaux entre les différentes équipes de courses québécoises.

Sanctionné par l'ACAN, ce championnat Québec-Ouest est organisé par les responsables du Festival des Neiges laurentien et se tiendra sur le circuit d'un demi-mille du Lac des Sables, près de la baie Nantel, soit en plein centre de Ste-Agathe.

Le signal du départ de la première course est prévu pour 1 h. 30 p.m. dimanche et les inscriptions seront acceptées vendredi de 1 h. 00 p.m. à minuit et de 7 h. 00 a.m. samedi jusqu'à 9 h. 00 a.m. dimanche.

Echauffourée

Au début du neuvième round, une échauffourée a éclaté entre des partisans des deux boxeurs, parce que Ungerman avait été lent à quitter l'arène après le signal de départ.

Dans le vestiaire de Paduano, l'ancien champion a déclaré qu'il n'avait pu éviter un grand nombre de coups de Gray, parce que celui-ci se tenait très près de lui.

Le gérant de Paduano, Roger Larivière, a préféré ne rien dire, pour le moment, sur les projets d'avenir de son protégé.

Il a toutefois souligné que le contrat signé pour le match d'hier soir ne contenait aucune clause relative à un match revanche.

Ungerman, pour sa part, n'a pas de projet immédiat pour le nouveau champion.

En embrassant sa femme et son fils, Gray a lancé que, finalement, il va pouvoir toucher des bourses mieux garnies.

Même s'il compte 25 victoires, contre seulement une dé-

CLASSEMENT

Voici le classement individuel masculin de la Coupe du Monde de ski alpin trophée Evian, après la descente de Sugarloaf:

1—P. Russel (France)	125
2—H. Duvalard (France)	121
3—G. Thoeni (Italie)	115
4—J. N. Augert (France)	107
5—B. Russi (Suisse)	95

Classement par équipes après cette épreuve

1—France	1.143
2—Autriche	675
3—Suisse	635
4—Etats-Unis	232
5—Italie	156
6—R.F.A.	155
7—Canada	98

Voici le classement individuel masculin de la Coupe du Monde de ski alpin trophée Evian, après la descente de Sugarloaf:

1—P. Russel (France)	125
2—H. Duvalard (France)	121
3—G. Thoeni (Italie)	115
4—J. N. Augert (France)	107
5—B. Russi (Suisse)	95

Classement par équipes après cette épreuve

1—France	1.143
2—Autriche	675
3—Suisse	635
4—Etats-Unis	232
5—Italie	156
6—R.F.A.	155
7—Canada	98

M. Lamoureux autorise un débat spécial sur Home Oil

OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a autorisé jeudi un débat spécial sur Home Oil Ltd., dernière compagnie de pétrole à propriété canadienne dont on annonçait hier la vente imminente à des intérêts américains, et le débat a eu lieu en soirée à partir de 20h.

M. Lamoureux accédait ainsi à une motion de M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, affirmant depuis quelque temps qu'il est urgent de s'opposer à cette vente.

Home Oil est située à Calgary, en Alberta. Le propriétaire de Home Oil, M. R. A. Brown, par son calme et sa tacticalité, a adopté jusqu'ici un style contrastant fortement avec les violentes sorties du président de la compagnie de la compagnie d'uranium Denison Mines Ltd., M. Stephen Roman, lors d'une affaire analogue, l'an dernier.

On a su, jeudi, de sources gouvernementales, que le Cabinet s'est réuni en matinée pour étudier le cas de la Home Oil. Mais M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, avait déjà laissé planer il y a quelque temps, des doutes sur une intervention du gouvernement.

DISCRETION

C'est que le pétrole, matériau non stratégique, ne tombe pas, contrairement à l'uranium, dans un champ de compétence clairement fédéral, expliquait alors le porte-parole gouvernemental.

Le gouvernement a aussi demandé aux deux parties, M. Brown et son acheteur éventuel, d'observer plus de discrétion au sujet de leurs transactions. Aux Communes, M. Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, a demandé si la lettre d'entente entre les deux parties serait rendue publique afin de faciliter le débat en soirée. M. Trudeau n'a pas voulu s'y engager.

McClelland sera-t-il vendu à des intérêts américains?

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a déclaré hier aux Communes qu'il ne peut croire que McClelland and Stewart Ltd. serait vendue à des intérêts américains, en raison même des antécédents de son président.

M. Jack McClelland, président de cette maison d'édition, avait affirmé plus tôt dans une conférence de presse, donnée hier à Toronto, que la compagnie est en dette de 20 millions et qu'elle est à vendre.

Ce membre du Comité pour Canada indépendant, bien connu pour ses allégeances nationalistes, avait d'autre part souligné qu'il lui apparaissait très improbable que la société soit achetée par des intérêts étrangers, ce qui ne saurait être qu'une solution de tout dernier recours.

Malgré ces assurances, plusieurs membres de l'opposition ont pressé hier le gouvernement de s'assurer que cette entreprise, l'une des dernières maisons d'édition contrôlée par les intérêts canadiens, ne puisse passer sous contrôle étranger.

DEBAT

M. Doug Rowland NPD - Selkirk a tenté de soulever un débat sur les mesures qui pourraient être prises pour empêcher une telle transaction, mais sa motion a été rejetée parce qu'il n'a pas pu réunir le consentement unanime de la Chambre, condition requise pour une telle procédure d'exception.

Pressé de questions par le chef conservateur, M. Robert Stanfield, le ministre du Commerce a simplement déclaré qu'il avait déjà jeté "suffisamment d'eau froide" sur ce projet de transaction en citant les antécédents nationalistes de M. Jack McClelland.

Le néo-démocrate Doug Rowland est alors revenu à la charge demandant au

Dans l'après-midi, les Communes ont repris l'étude en troisième lecture du bill proposant la hausse des pensions aux anciens combattants avec les amendements tels que rapportés par un comité.

CONDITIONS

Selon des porte-parole de Calgary et Ottawa, les efforts de dernière heure pour empêcher la vente aux États-Unis de Home Oil ont échoué, non pas à cause d'une insuffisance de capital canadien, mais par suite des conditions imposées à M. Brown par les autorités canadiennes.

M. Brown retiendrait, pour un temps, un intérêt de coté dans la Home Oil, en recevant par contre un paiement de \$10 millions de la Ashland Oil and Refining, du Kentucky, pour son titre de copropriétaire.

La transaction, explique-t-on, se ferait par l'intermédiaire de la Cynus Corp. Ltd., de Calgary. M. Brown se départirait d'une partie de ses actions dans cette société.

D'autre part, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J. G. Green, affirmait improbable, dans une entrevue télévisée, il y a une dizaine de jours, que la Corporation de développement du Canada, qui n'est pas encore créée, puisse, par une intervention, arrêter cette vente.

Un bill pour créer la société attend la deuxième lecture devant les Communes. M. Green a affirmé en tout état de cause qu'il appartiendrait aux directeurs provisoires, à leur nomination, de décider s'il y a avantage pour eux à acheter la Home Oil.

Le ministre a aussi laissé entendre que le problème de la Home Oil ne saurait être dissocié des relations économiques générales entre le Canada et les États-Unis et des représailles que ceux-ci pourraient exercer.

gouvernement s'il songe à consentir des prêts à taux d'intérêt réduits aux entreprises canadiennes d'édition, afin d'en garder le contrôle. Il a également réclame l'établissement d'une Corporation de développement de l'industrie de l'édition.

M. Pepin a répondu qu'un comité gouvernemental a déjà été formé l'automne dernier, lors de la vente de la maison torontoise Ryerson Press à des intérêts américains. Il s'agissait, dit-il, des travaux de ce comité pour voir à quelles conclusions il en est arrivé.

MARCHANDAGE

À l'extérieur de la Chambre, le ministre Pepin a laissé entendre à des journalistes qu'il lui semble louche que les questions soulevées aux Communes semblaient délibérément insinuer que McClelland and Stewart Ltd. allait être vendue à des intérêts étrangers.

Il a déclaré qu'il appellerait sans tarder M. McClelland lui-même pour discuter de toute cette affaire. Je présume, a-t-il ajouté, en substance, qu'il se livre à une sorte de marchandage et que, dans les circonstances, cela arrangerait son affaire s'il se présentait une offre américaine.

Quant à lui, le ministre ne peut se mettre en tête qu'il soit impossible de trouver \$2 millions sur le marché canadien pour "une entreprise de ce type". La maison d'édition vient en effet de terminer son année la plus brillante d'une longue carrière de 63 ans, à un moment où l'industrie du livre reprend du terrain.

De son côté, le gouvernement fédéral n'a pas de politique établie pour régler de tels problèmes, mais s'il s'agit d'un prêt, a noté M. Pepin, "je serais tout à fait consentant à étudier l'affaire."

M. Pepin a également souligné que le gouvernement de l'Ontario devrait s'intéresser à ce problème particulier.

A Paris

Matinée tranquille pour les lycéens

PARIS (A.F.P.) — Les lycéens parisiens — tous en grève jeudi — ont connu une matinée tranquille et assise. En effet, des "sit in" ont eu lieu devant une vingtaine d'établissements de Paris et sa région, réunissant élèves et professeurs sous des banderoles réclamant la libération de Gilles Guio, ce lycéen en mathématiques supérieures condamné à six mois de prison la semaine dernière et dont le cas sera réexaminé demain par la Cour d'appel de Paris.

De nombreuses réunions et manifestations ont été en outre organisées dans les lycées et dans les rues, sans jamais provoquer d'incidents. On s'attend toutefois, cet après-midi, à une certaine effervescence dans la capitale, car, malgré l'interdiction formelle du ministre de l'Intérieur français, plusieurs organisations "gauchistes" s'apprêtent à manifester avant le grand meeting de protestation — seul rassemblement autorisé — qui se déroulera en fin d'après-midi à la Bourse du travail.

La journée sera en tout cas un test sur la représentativité des éléments gauchistes et sur les réactions de la "masse silencieuse" qui soutient Guio, mais refuse de politiser le mouvement. Elle devrait également cristalliser l'émotion causée par cette "affaire Guio", que dépasse maintenant le simple cas local d'un jeune lycéen pour agiter — durablement, estiment certains — le monde universitaire et politique français.

Manifestation des magistrats

PARIS (A.F.P.) — Quelque 800 magistrats — la quasi-totalité de ceux qui exercent au Palais de justice de Paris — conduits par les chefs des Cours de cassation, d'appel, de sûreté de l'État et du Tribunal de grande instance, ont manifesté silencieusement jeudi après-midi dans l'enceinte du Palais de justice, en signe de protestation contre l'accusation de "lâcheté" lancée contre eux par M. René Tomassini, secrétaire général du parti de la majorité.

Leurs collègues de la chancellerie, plus de 1.600 avocats et de nombreuses personnalités étaient venus apporter leur soutien aux magistrats. Il faut remonter à 1785 pour trouver pareille unanimité et réunion d'une telle ampleur chez les hommes de justice français. Il s'agissait à l'époque de protester contre l'arrestation de deux conseillers du Parlement de Paris.

Des manifestations de magistrats similaires ont eu lieu également, jeudi après-midi, dans plusieurs villes de France, notamment à Versailles et Aix-en-Provence.

M. Tetley à Londres

LONDRES (PC) — Le ministre québécois des Institutions financières est arrivé jeudi à Londres, seconde étape d'une tournée européenne destinée à attirer des investissements au Québec.

Arrivé par avion de Paris, le ministre a rencontré un peu plus tard un groupe d'hommes d'affaires londoniens, au cours d'une réception donnée en son honneur à la Maison du Québec.

Son séjour à Londres doit lui permettre de s'entretenir avec M. Nicholas Ridley, sous-secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie. Il sera également l'invité d'honneur à un déjeuner offert par les parlementaires britanniques.

Dans ses pourparlers avec son homologue britannique, M. Tetley doit aborder les questions de marché boursier, de l'industrie de l'assurance, des lois régissant les compagnies et d'autres sujets d'intérêt commercial.

Marché commun

Hostilité croissante en Grande-Bretagne

LONDRES (A.F.P.) — En quelques jours les chances d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ont brusquement diminué au point de semer l'inquiétude au sein du gouvernement.

Cette perspective adverse ne provient nullement cette fois de l'opposition de l'un des six ou de difficultés particulières surgies entre les négociateurs de Bruxelles. Elle a son origine dans l'hostilité croissante que le projet rencontre dans l'opinion publique et au Parlement.

L'étonnant discours prononcé samedi dernier par M. Harold Wilson laisse les observateurs perplexes quant aux véritables intentions du chef du parti travailliste. La plupart sont maintenant certains que l'ancien premier ministre recommandera à ses collègues de voter contre l'accord qui serait signé à Bruxelles, s'il voit la moindre chance de gagner les prochaines élections en suivant simplement le courant populaire.

Dans les milieux parlementaires, on estime que 100 députés travaillistes voteront contre l'entrée en Europe de toute manière.

Si M. Wilson recommande de voter contre, ce nombre sera au moins doublé et il ne restera, autour du champion de l'adhésion, M. Roy Jenkins, qu'une trentaine de fidèles.

ISSUE DOUTEUSE

Cecl peut mettre la ratification en danger. En effet, 31 députés conservateurs ont fait savoir à M. Edward Heath qu'ils voteraient contre, quoi qu'il arrive. La majorité conservatrice aux Communes est de 32 voix. Si le traité était adopté finalement, ce ne serait que par une marge si faible que la portée historique de cet événement en subirait un grave préjudice et ne contribuerait certainement pas à convaincre les Européens de l'enthousiasme britannique.

Il ne se passe pas ainsi dire pas de jour qu'une attaque nouvelle ne soit déchaînée contre le projet d'entrée. Après M. Enoch Powell, qui affirme que 50 pour

cent des Britanniques sont contre, c'est M. James Callaghan qui souligne le changement d'attitude du parti travailliste et laisse présager une volte-face radicale au moment du vote.

Hier encore, un député conservateur, Sir Derek Walker-Smith, a réclamé du gouvernement la tenue d'un référendum préalable à toute signature de traité. M. Reginald Maudling l'a refusé, arguant que la constitution donnait au Parlement le droit de décider, y compris la défense du pays et la peine de mort.

SOVERAINETÉ

La campagne des anti-Marché commun, après s'être attachée à démontrer jour après jour que le beurre allait doubler de prix sur les tables anglaises si par malheur le pays se joignait à l'Europe, prend maintenant comme thème principal la défense de la souveraineté nationale et joue sur l'orgueil et le particularisme de l'anglais moyen. Un dessin de Cummings, dans le Daily Express, le jour de la démission de la monnaie, représentant Trafalgar Square nouveau style, où la statue de M. Pompidou remplaçait celle de Nelson et où toutes les inscriptions étaient en français: ceci est fait, disait la légende, pour plaire à M. Pompidou afin qu'il nous admette dans la CEE.

Jeudi on pouvait relever dans le Times la phrase suivante: "...Le marchandage à Bruxelles se révèle évidemment plus serré qu'on n'avait prévu d'abord. M. Pompidou est résolu à obtenir que la Grande-Bretagne paie une bonne part de la subvention à ses fermiers qui sont, à un point presque inimaginable, paresseux, incompetents et malhonnêtes, ne serait-ce que parce qu'ils pourraient voter contre lui si leur élection était réduite même d'un millimètre".

Cette phrase est due à M. Bernard Levin, un des commentateurs du quotidien londonien, qui aurait plutôt tendance à défendre l'adhésion britannique au Marché commun.

Nouvelles barricades à Reggio



REGGIO DE CALABRE (A.F.P.) — De nouvelles barricades ont été édifiées dans la soirée d'hier à Reggio de Calabre, à l'entrée du quartier "Santa Caterina", situé au nord de la ville et qui avait été réoccupé dans la matinée par les forces de l'ordre à l'aide de bulldozers.

À la tombée de la nuit, après le départ des policiers et des carabinieri qui avaient monté la garde toute la journée dans le quartier, des traverses avec lesquelles ils ont construit des barrages, isolant ainsi leur quartier du reste de la ville.

Dans le quartier des "Sbarre", autre point "chaud" de Reggio, des manifestants ont harcelé les forces de l'ordre

jusqu'au soir en attaquant notamment avec des pierres et des projectiles divers un hôtel où est logé un détachement de policiers. Ils ont finalement été repoussés à l'aide de grenades lacrymogènes, tandis que d'autres manifestants établissaient avec des troncs d'arbres une barricade sur le pont qui conduit à ce quartier.

D'autre part, les conseillers municipaux de Reggio appartenant au mouvement social italien (néo-fasciste) ont fait distribuer des tracts dans lesquels ils demandent la convocation urgente du conseil municipal, dans l'intention, dit-on, de forcer le maire démocrate-chrétien, M. Battaglia, à donner sa démission.

Question indochinoise

Durcissement américain

Par FERNAND MOULIER

WASHINGTON (A.F.P.) — La conférence de presse du président Nixon de mercredi après-midi, très largement commentée jeudi matin, a l'avantage de la clarté brutale: le chef de la Maison-Blanche lance de sévères avertissements à Hanoi tout en s'efforçant de rassurer Pékin et ne cache pas qu'il ne croit plus guère à une solution politique du conflit vietnamien.

Jamais Richard Nixon ne s'est montré aussi catégorique et, en apparence, aussi sûr de soi: pour beaucoup d'observateurs, il est décidé à la fois à rappeler au rythme prévu, les troupes terrestres américaines qui combattent au Vietnam, rassurant ainsi l'opinion publique, mais à ne partir qu'après avoir essouffé l'adversaire, peut-être même à remporter une victoire. La thèse des durs de Pentagone et de la Maison-Blanche l'emporte sur tout le reste.

Il ne sera plus question maintenant de jouer sur les mots, de faire de subtils distinguos entre un bombardement et une mission aérienne d'interdiction. Désormais, l'aviation américaine à toute latitude pour opérer massivement en Indochine.

PRUDENCE

Bombardiers géants B-52, chasseurs — bombardiers, hélicoptères d'attaque ont reçu le feu vert depuis le début de l'opération au Laos: seul le recours aux bombes atomiques est exclu.

En cas de franchissement de la zone démilitarisée par les forces nord-vietnamiennes, les bombardements reprendraient au Nord-Vietnam comme avant 1968. Enfin, les commentateurs constatent que le président Nixon a refusé de prendre position sur ce qu'il ferait dans le cas où les forces sud-vietnamiennes envahiraient le Nord-Vietnam, disant simplement qu'il ne voulait pas avancer d'hypothèse sur ce que "le Sud-Vietnam peut faire pour défendre sa sécurité nationale". Le président a répété qu'en aucun cas les forces ter-

restes américaines ne pénétreraient au Nord-Vietnam. Mais laisserait-il agir les Sud-Vietnamiens? Il lui serait facile de les empêcher de s'aventurer au nord en leur refusant l'indispensable appui aérien et logistique. Sur ce point, ses propos sont jugés assez équivoques et certains rappellent les récents propos du général Ky, qui déclarait que l'opération Lam Son 719 devrait être doublée d'une intervention au Nord.

FERMETÉ

Enfin, il est remarquable qu'au cours de mai dernier les plus hautes personnalités de la Maison-Blanche justifiaient en partie l'intervention américaine au Cambodge par le souci d'apaiser les Nord-Vietnamiens à partir d'une manière constructive autour de la table de l'avenue Kieboer à Paris, cette fois-ci, le président Nixon laisse entendre que si la délégation américaine continue de séjurer à la conférence de Paris, c'est avant tout pour tenter d'améliorer le sort des prisonniers de guerre. M. Nixon s'en tient à ses propositions d'octobre dernier et il a bien précisé qu'il ne ferait plus aucune concession. Les chances d'une solution négociée paraissent donc infimes.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Service de l'Éducation Permanente

Un Coordonnateur pédagogique demandé

LE SOMMAIRE DE SA TACHE :

Sous la juridiction et l'autorité du Directeur de l'Éducation Permanente, Il organise les divers cours et il exerce une supervision et un contrôle de l'enseignement qui se donne dans le secteur académique, technique, commercial et de formation populaire de l'éducation permanente.

Les exigences: Brevet d'enseignement de classe "A". Une expérience minimum de 5 ans dans l'enseignement au niveau secondaire, une bonne connaissance des programmes de cours secondaire et des cours aux adultes, esprit d'initiative et aptitudes pour l'administration. Les candidats intéressés adresseront leur demande accompagnée de leur curriculum vitae, le ou avant le 25 février 1971 à 16 heures à l'adresse suivante:

La Commission Scolaire Régionale Chauveau

s.d. Réjean Mottard

1, Avenue Chauveau, Neufchâtel, P.Q.



JARDINIER en CHARGE

Division des parcs

FONCTIONS :

Assumer la direction ou la responsabilité de l'exécution d'une grande variété de travaux de culture et d'entretien en horticulture.

QUALIFICATIONS :

De préférence, détenir un certificat d'études en horticulture ou posséder des connaissances techniques équivalentes; plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'emploi; posséder un permis de conduire (chauffeur) ou être en mesure de l'obtenir; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

SALAIRE :

\$3.74 l'heure, semaine de quarante (40) heures. Emploi permanent auquel se rattachent tous les avantages sociaux usuels.

On peut obtenir une formule d'inscription en s'adressant au :

SERVICE DU PERSONNEL,
HOTEL DE VILLE,
QUEBEC 4, P.Q.

Rencontre entre conservateurs

Les deux clans demeurent sur leurs positions initiales

OTTAWA (PC) — Bien que le conflit qui oppose le parti conservateur canadien à son allié québécois reste entier et tous deux ont convenu d'une trêve jusqu'en mai.

Cette trêve résulte de multiples rencontres qu'ont eues, au

début de la semaine, le chef du parti, M. Robert Stanfield, le président de l'Allée québécoise, M. Fernand Allie et trois des quatre députés du Québec, soit MM. LaSalle, Ricard et Valade.

Des sources ont précisé hier, à Ottawa, que l'on a reconnu, lors de ces rencontres, que la poursuite du débat sur la place publique ne pouvait que détruire l'image du parti tant au pays qu'au Québec.

Ceci dit, les deux clans restent sur leurs positions initiales et connues: l'Allée québécoise soutient généralement que le Québec devrait jouir d'un statut particulier au sein de la Confédération et le parti national prétend, par la voix de son chef Robert Stanfield, qu'il n'en peut être ainsi.

Entre-temps, M. Stanfield promet d'étudier les exigences des conservateurs québécois et ces derniers entendent poursuivre dans la voie dans laquelle ils se sont engagés, il y a quelques mois, soit faire accepter leur position par le parti.

DEUX PHASES

Le dénouement du conflit se fera en deux phases: La première lors du congrès que les conservateurs québécois tiendront dans la capitale provinciale, en mai; l'autre, lors du congrès national qui aura lieu, l'automne prochain, à Ottawa.

En mai, les conservateurs québécois prendront, affirme une source, des positions claires et définitives qu'ils tenteront de faire valoir au congrès national, en novembre. C'est à la rencontre de novembre que se produira l'affrontement entre les deux clans, a commenté un informateur, ajoutant que l'on sera alors fixé sur

la compréhension des conservateurs canadiens à l'endroit des aspirations de leurs collègues du Québec.

Advenant le rejet de la position québécoise, l'Allée provinciale pourrait alors décider de former un bloc indépendant.

Ce qu'on sait jusqu'à maintenant de ce bloc, c'est qu'il appuierait le parti conservateur canadien mais, pourrait aussi, à l'occasion, faire cavalier seul lorsqu'il serait question des intérêts du Québec. Par exemple, ce bloc présenterait des positions différentes sur les questions constitutionnelles comme celle qui a trait à la place du Québec dans l'ensemble canadien.

Selon un membre du sous-comité des affaires constitutionnelles de l'Allée québécoise, un tel bloc pourrait faire élire plusieurs députés lors de la prochaine élection nationale prévue pour 1972. Cet informateur déplore que M. Stanfield et le parti national ne voient pas dans une telle formation l'instrument idéal pour augmenter la représentation conservatrice québécoise aux Communes.

ROLE DU BLOC

En mai prochain, il est probable que les conservateurs québécois soient appelés à se prononcer sur une résolution que l'ont fait circuler depuis quelques semaines dans les différentes régions de la province et qui demande, en résumé, au parti de s'engager "à présenter au pays dans un délai n'excédant pas deux ans après la prise du pouvoir une constitution nouvelle, respectant l'autonomie et la souveraineté des États provinciaux, constituant de la confédération canadienne".

- ARTICLES de Bureaux
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Caspéenne
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canadienne
Centre d'Achats Laurier

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi de jour à 1.00 P.M. le samedi.